



MIGRANTS ET MIGRANTES : SOLIDARITÉ !



SOMMAIRE

I - INTRODUCTION

- Migrant-e-s : faut-il mourir pour avoir des papiers ?* 5
Migrations - Patrice Allard, août–octobre 2016 7

II - QUI SONT-ILS ? QUELQUES DONNÉES 11

III - LES CAUSES ET RESPONSABILITÉS

a. Les guerres et conflits, les dictatures, les impérialismes...

- Les guerres que mènent les pays européens sont la première cause de l'afflux des réfugiés*..... 14
J.-J. Régibier, L'Humanité, 5 mars 2016

b. Économiques

- L'après Accord de Libre-échange Nord-Américain : Economie et immigration* (extraits) 16
Mario Menéndez, Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM 16 juin 2006
Ecocide au Nigéria : Fuite et migration comme conséquences de la politique occidentale 18
sur les matières premières - Peter Donatus, Pambazuka.org, 9 avril 2016.

c. Le dérèglement climatique

- Désastres humanitaires, victimes climatiques et notre solidarité internationale* 21
Pierre Rousset, ESSF, 29 mars 2016

IV - QUI EN TIRE PROFIT ?

- Enfermer les étrangers, ça rapporte !* Paris-luttes.info, septembre 2016 22
Guerres aux frontières : Les trafiquants d'armes qui profitent de la crise des réfugiés 23
en Europe - Mark Akkerman, Transnational Institute, 19 décembre 2016
Passeurs de migrants : tous criminels ? Emmanuelle Hazan, VE n°157, avril 2016 25
L'EI et le trafic de migrants : une fausse piste - Melissa Phillips, IrinNews 5 août 2016 27.
La mafia sur le dos des migrants - Filippo Ortona, Siné Mensuel, avril 2016 29
Contre l'exploitation des migrants - Planète Enfants 32
Calais a besoin de la crise migratoire - Passeurs d'hospitalité, septembre 2016 33.

V - LES POLITIQUES MIGRATOIRES ET LEURS CONSÉQUENCES

- Cette Europe forteresse mortelle pour tant de migrants* 34
Les pressions de l'UE sur les pays africains 36
Carte des camps et des hotspots - Migreurop, octobre 2016 38.
La politique migratoire française : contre les migrants ! 39
Les Roms: des migrants particulièrement maltraités 41

VI - LES RÉSISTANCES

a. Des migrants eux-mêmes :

- Contre les idées reçues sur les migrants* - Naima Benouaret, El Watan, 10 novembre 2016 42
Quand les forces de l'ordre défonçaient la porte d'une église à coups de hache 44
pour expulser des sans papiers - Sana Sboui, Basta !, 23 septembre 2016
Déclaration de Tanger - Forum Social Maghrébin, 18 décembre 2016 46

b. De ceux qui sont solidaires

- Appel : Accueillir les réfugiés en Europe Une nécessité morale et politique !* ESSF, 09/03/2016 ... 47
Accueil des réfugiés : les villes s'organisent contre "l'Europe de la honte" 49
Jean-Jacques Régibier, L'Humanité, 19 octobre 2016.
A l'opposé des discours rances, panorama de cette France qui tente de prendre soin 52
des réfugiés - Olivier Favier, Basta ! 5 octobre 2016
Pourquoi j'ai secouru des réfugiés - Pierre-Alain Mannoni, novembre 2016 56.
Le maire de Palerme : "J'ai honte d'être européen quand on voit le sort 58
qui est fait aux migrants" - Le Monde, 11 octobre 2016

c - Et localement

- Lettre ouverte à Monsieur Laurent Wauquiez,* 60
Migrants, Immigrés : mobilisations locales à Grenoble 61

VII - CE QUE NOUS VOULONS

- Sans les barbelés, le racisme, les expulsions : à quoi pourrait ressembler* 63
une autre politique migratoire - Rachel Knaebel, Basta !, 21 novembre 2016
En guise de conclusion... 66

VIII - POUR ALLER PLUS LOIN... 67

Migrant-e-s : faut-il mourir pour avoir des papiers ?

*"Et maintenant ils nous sortent que nous ne pouvons pas
Qu'il n'y a pas de place dans la barque...
Si c'est une blague triste, décidez-vous, messieurs, à la
finir vite
Après la mer devient dure
Et il pleut du sang".*

Pablo Neruda, poète chilien, *El Barco*

Depuis les années 2005, de plus en plus de migrant-e-s venant du Moyen-Orient, d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb, fuyant les guerres, les dictatures, la famine, le chômage, la misère essaient de rallier l'Europe, meurent en route, dans les eaux de la Méditerranée et de l'Atlantique, dans le désert, ou encore dans les centaines et centaines de camps de rétention qui jalonnent la Grèce, l'Italie, la Libye, la Tunisie, le Maroc... Sans doute dix mille chaque année... Sans sépulture. Comment ne pas penser - pour ce qui est des milliers d'Africains qui meurent noyés - à leurs frères et sœurs esclaves de la traite négrière quatre siècles durant et dont les squelettes jonchent les fonds sous-marins de l'Atlantique. Le migrant est comme la figure à la fois concrète et symbolique de notre monde. Il nous renvoie en permanence à l'extrême inégalité, à l'injustice, à la cruauté d'un monde barbare, révoltant, inacceptable, à ce monde surexploité et mal développé d'où il vient, mais aussi à notre société de non accueil, de rejet, où se pratique chaque jour la chasse aux étrangers non européens afin de satisfaire aux quotas d'expulsion (de 25 000 à 30 000 chaque année en France).

Un peu d'histoire...

On ne rappellera jamais assez que les migrations et les mouvements de population constituent un phénomène planétaire universel. La plupart des civilisations se sont formées à partir d'apports multiples. Le besoin de circuler, d'aller voir ailleurs, de tenter l'aventure est universel. A toutes les époques, sous toutes les latitudes, les populations humaines ont défié les pires conditions, traversé mers, déserts, montagnes pour se rencontrer. Si l'Afrique est bien le berceau de l'humanité, j'aime imaginer ces migrations premières qui, partant de l'Afrique, ce continent matriciel, ont permis aux hommes et aux femmes de gagner peu à peu la terre entière, ses continents, ses îles. Espagnols et Portugais ont colonisé l'Amérique baptisée "Amérique Latine", alors qu'elle était indigène et qu'ils ont construit leurs sociétés en massacrant les Amérindiens et la relève esclave noire. A leur suite, des millions d'Anglais, d'Irlandais, d'Italiens, de Polonais, de Chinois ont émigré pour fonder les Etats-Unis d'Amérique, en refoulant et en éliminant massivement les Indiens et en instituant l'esclavage

des Noirs d'Afrique. Quant à la France, elle s'est en partie constituée à partir d'immigrés italiens, espagnols, portugais, polonais, sénégalais, algériens, marocains, tunisiens, sans oublier les exilés latino-américains. Mais depuis une vingtaine d'années un processus migratoire de plus en plus mortel est apparu. Un processus migratoire qui ne relève pas d'un choix ou d'une volonté de tenter l'aventure, mais d'un monde et d'un système mondialisé de plus en plus injuste, inégalitaire, violent, barbare qui force des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants à fuir leur pays au risque de leur vie.

Pourquoi et d'où viennent-ils ?

Réfugiés et migrants : une distinction discutable...

D'abord combien de migrants dans le monde ? 250 millions selon la Banque Mondiale, dont 63,5 millions fuyant les guerres (Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen, Somalie, Soudan, Erythrée...), les autres - la majorité - fuyant le mal développement, la famine, l'extrême pauvreté. Les premiers sont parfois dénommés - à tort - réfugiés, alors qu'au sens strict un réfugié est une personne qui a obtenu l'asile politique dans un pays d'accueil, conformément à la Convention de Genève (1951) fondant le droit d'asile pour toute personne persécutée. Les autres sont qualifiés de migrants, avec de plus en plus une connotation négative : ils ne sont pas directement persécutés, ils ne peuvent donc être accueillis que si la société d'"accueil" a vraiment besoin d'eux au plan économique ou s'ils y ont des attaches familiales indiscutables. Par contre les demandes "Etranger Malade" sont désormais, dans la plupart des pays européens, refusés, car il faut prouver que la maladie constatée ne peut être soignée dans le pays d'origine, ce qui est quasiment impossible ! Ce refus quasi généralisé de reconnaître le bien fondé des demandes des migrants "économiques" débouche sur une véritable chasse aux "sans papiers", c'est-à-dire aux déboutés des demandeurs de séjour (au moins 90% de refus) qui s'ajoute aux déboutés de l'asile (environ 75% de réponses négatives)). Avec une pluie d'OQTF (Obligation de Quitter le territoire français), d'assignations à résidence (obligation de pointer deux, trois voire six jours chaque semaine au commissariat le plus proche). Et la terreur d'être reconduit-e de force dans son pays d'origine, même si ce pays (par exemple République démocratique du Congo, Afghanistan...) est en guerre ou en proie à de graves violences. Et même si le migrant expulsé est obligé de laisser en France sa femme ou ses enfants souvent scolarisés ! On peut estimer à au moins 700 000 le nombre de personnes sans papiers en France, sans aucun droit, sans ressources sinon

celles provenant de travaux au noir. Une violence inouïe faite à tous ces hommes et ces femmes exclus et privé-e-s de tout. Et une aberration : comment une société peut-elle fonctionner avec des centaines de milliers de personnes privées de tout droit ? Faut-il rappeler que dans les années 2003-2005 l'Italie et l'Espagne ont décidé de régulariser respectivement 650 000 et 500 000 travailleurs, travailleuses sans papiers ? En réintégrant ainsi ces centaines de milliers d'exclu-e-s, ces deux pays ont vu leur produit national brut augmenter rapidement de 1% ! Le mot d'ordre d'une régularisation généralisée constitue en ce sens une revendication centrale et prioritaire.

Quant aux "réfugiés" dits politiques, qui fuient la guerre, les bombardements, les dictatures, ils sont accueillis à 80% par les pays les plus proches, souvent les plus pauvres, comme-pour les Syriens- le Liban, la Jordanie, la Turquie... Quant à l'Union Européenne, elle ne prend en charge qu'une part infime de ces réfugiés, empêchant ceux qui débarquent en Italie ou en Grèce de franchir la frontière de ces deux pays et "payant" la Turquie- gouvernée par le dictateur Erdogan - pour garder dans des camps au moins cinq millions de réfugiés ! Ce qui envahit peu à peu l'Europe ce ne sont pas les migrants mais la peur, la défiance, la xénophobie, le racisme, la chasse aux étrangers...

Le mouvement des sans papiers et leurs soutiens

Les migrants- avec ou sans soutien- ont toujours réagi aux conditions indignes qui leur sont imposées en France comme dans les autres pays européens. Le 18 mars 1996, surgissent, comme d'un tunnel, éblouis par les projecteurs des caméras de télévision, trois cents Africains réclamant comme une évidence leur régularisation. L'occupation ce jour-là de l'église Saint Ambroise, dans le onzième arrondissement de Paris, fut d'abord perçue comme une réaction de désespoir sans avenir. Et pourtant cette occupation soudaine et inattendue constituait un geste collectif à certains égards inouïe. Pour la première fois, les "clandestins", les "sans papiers" étaient là, en chair et en os, devant la France entière par caméras interposées ! Ils n'avaient pas l'air méchant, ce n'étaient manifestement pas des escrocs qui profitaient des largesses de la République. Surtout, ils ne se cachaient pas, ils osaient franchir la frontière de l'invisible et de la clandestinité. Et, en plus, il y avait des femmes et des enfants... Un choc qui retentit dans l'hexagone, notamment auprès des associations et des militants, mais aussi rapidement auprès d'un large public. Faut-il rappeler la suite : après avoir été chassés de l'église Saint Ambroise, au nord de Paris, ce fut l'occupation de l'église Saint Bernard, toujours au nord de Paris, d'où ils furent chassés à coups de hache un certain 23 août 1996, les grèves de la faim, les parrainages d'élus, la Circulaire dite Chevènement du 24

juin 1997 qui permit certes la régularisation d'environ 110 000 personnes mais qui en laissa « sur le carreau » plus de 85 000. Et la grande Marche Marseille-Paris de 2002, et d'autres marches, des grèves de la faim... et un nombre croissant d'expulsions. Impossible de restituer ici toutes les mobilisations des migrants en France, sous l'égide notamment de la Coordination nationale des Sans Papiers, et dans l'ensemble de l'Europe, avec le soutien de nombreux citoyens et d'associations comme le MRAP, la Ligue des Droits de l'Homme, la FASTI (Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés), le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien aux Travailleurs Immigrés)...

Les principales revendications des personnes sans papiers et de leurs soutiens :

Au-delà de leurs demandes individuelles d'un statut de réfugié politique pour certain-e-s ou d'un titre de séjour pour d'autres, les collectifs de sans papiers et certaines associations de soutien, comme la CISEM en Isère (Coordination iséroise de solidarité avec les étrangers migrants), luttent pour la satisfaction des revendications suivantes :

- Régularisation collective des sans papiers
- Délivrance d'une carte de dix ans, qui seule permet un véritable projet d'insertion à moyen et long terme
- Fermeture des centres de rétention et des centaines de camps qui jalonnent honteusement l'Europe et les pays avoisinants - la Libye, la Tunisie, le Maroc...
- Liberté de circulation et d'installation

Mais au-delà de ces revendications et de ces mots d'ordre, il faut s'attaquer en amont aux causes structurelles qui génèrent cette fuite en avant et souvent mortelle de tant d'hommes, de femmes, d'enfants : les guerres, alimentées en permanence par nos ventes d'armes, les persécutions politiques dont les auteurs et les tyrans sont le plus souvent soutenus par nos gouvernements, le pillage des ressources naturelles et minières des pays du Sud qui engendrent mal-développement, pauvreté, famine... Décidément, les migrants nous renvoient en permanence à ce monde inégal, injuste, violent, invivable pour tant d'êtres humains. Et dont sont responsables au premier chef les Etats du Nord et leurs multinationales (les Monsanto, Bolloré, Shell, Bayer et tant d'autres...). Migrer ? Oui, à condition qu'il s'agisse d'un choix libre pour chaque candidat à la migration qu'il soit du Nord, du Sud ou de l'Est.

*CIIP
janvier 2016*

Migrations

Patrice Allard

Informations et Commentaires, n°176, août – octobre 2016

Dans le contexte de différents calendriers électoraux, les débats suscités par la question des migrations internationales en Europe ont pris une tournure bien inquiétante. Il est en effet permis de se demander s'ils portent vraiment sur les choix (difficiles) d'une politique à conduire ou bien s'ils n'ont d'autre fonction que d'occulter une réalité contraire à une idéologie bien pensante.

Ces débats paraissent se centrer sur une opposition éthique entre les valeurs d'un humanisme réaffirmé et le réalisme de valeurs privilégiant un bien vivre (ensemble) assuré à tous dans un espace national ou régional géographiquement limité. Cependant si ces valeurs s'attachent à l'humain, les débats, en portant sur des flux de population, tendent à occulter que leur enjeu porte sur des êtres humains. Faut-il, par des mesures de régulation appropriées, rendre ces flux contrôlables ? Ou bien, ceux-ci étant incontrôlables, faut-il s'en protéger ?

La première de ces alternatives conduit à prendre en compte la diversité des situations de ces migrants qui souhaitent entrer dans l'Union européenne (UE), réfugiés qu'il conviendra de protéger au moins temporairement ou migrants "économiques" dont l'admission dépendra des besoins de main d'œuvre ou des capacités d'accueil des pays les recevant. La seconde, celle de la construction de la tant décriée "forteresse Europe", passe par des murs ou des barrières et/ou le report de l'accueil de ces migrants sur des pays "de transit" voisins de l'UE. Il semble assez clair aujourd'hui que cette dernière alternative est inefficace. Le journal *Le Figaro*, dans son édition du 24 juin 2015, a produit une estimation des entrées dans l'UE de migrants illégaux, entre 2010 et 2015, ventilées suivant les routes choisies. Nous en reproduisons ci-dessous un extrait.

Flux de migrants illégaux entrant en Europe par des « routes clandestine »

Routes clandestines	2010	2012	2013	2014	2015
Maroc-Espagne	5 000	8 450	6 400	6 800	6 698
Libye et Tunisie-Italie	7 288	69 559	19 672	45 000	91 302
Moyen-Orient-Turquie-Grèce	55 700	57 000	37 200	24 800	132 240
À travers les Balkans	3 420	5 800	7 990	21 250	102 342

Source : *Le Figaro*, 24 juin 2015

Il est aisé de voir que lorsque une de ces "routes" tend à se fermer, par exemple l'itinéraire Maroc-Espagne à partir de 2012, la fréquentation de nouvelles routes explose, par exemple depuis 2014 les itinéraires Moyen-Orient-Turquie-Grèce et la route des Balkans. Ainsi l'édification de barrières ne débouche que sur l'invention d'autres voies pour les contourner. Il n'existe pas de barrière infranchissable.

Rester figé sur ces débats semble ne mener nulle part si ce n'est à engager une course de vitesse sans fin entre l'édification de nouvelles protections, institutionnelles ou physiques, et une pression migratoire puissante. De plus si, au départ, ces débats sont de nature morale, les effets des décisions qu'ils inspirent sont humainement et moralement désastreux : de 2000 à 2013, 23 258 de ces migrants sont morts aux portes de l'Europe ; de janvier à juillet 2016, 3 130 ont connu le même sort. Enfin la progression conjointe du nombre

de migrants empruntant les itinéraires les plus risqués (voir tableau ci-dessus) et des pertes humaines qui s'ensuivent exprime parfaitement la volonté de ces migrants, conscients des dangers qu'ils courent et prêts à assumer le prix de leur aventure. Cela devrait nous inciter à porter un autre regard sur ces faits, à partir de la situation initiale de ces migrants venus du Sud.

D'un point de vue global, en nous tournant tout particulièrement sur les migrants qui quittent un pays du Sud pour se rendre au Nord c'est-à-dire ceux qui sont au cœur des débats en Europe, que nous apportent les données produites par l'Office international des migrations (OIM) ?

– D'une part l'ampleur de ce flux de migrants venus du Sud s'installer au Nord doit être relativisé. En 2015, l'OIM dénombre dans le monde 250 millions de migrants, c'est-à-dire de personnes domiciliées dans un pays différent de leur pays d'origine. Seulement 34 %

d'entre eux, venus d'un pays du Sud se sont établis dans un pays du Nord contre 38 % installés dans un autre pays du Sud¹. Ainsi il doit être noté que le plus grand nombre des migrants venus du Sud ne s'est pas installé au Nord mais au Sud.

– Par ailleurs l'idée d'une "vague déferlante" de migrants s'abattant sur l'UE est sans doute erronée en dépit de trop nombreux discours à vocation de politique intérieure. Ainsi, en 2014, la Banque mondiale a recensé 14,4 millions de personnes reconnues comme réfugiés (hors les réfugiés palestiniens). Sur ce nombre, 1,6 million ont été accueillis dans un pays développé et 12,8 millions l'ont été dans un pays en développement, principalement en Turquie, au Liban, en Iran, Éthiopie, Jordanie, Kenya, Tchad et Ouganda.

– Par contre, en laissant de côté les aléas conjoncturels (conflits, catastrophes naturelles de grande ampleur) qui peuvent entraîner des "pics" de départ, la tendance à faire de l'émigration une stratégie d'adaptation efficace s'amplifie. L'évolution du nombre de migrants dans le monde recensé par l'OIM ne trompe pas. Nous la reprenons dans le tableau ci dessous.

Année	1990	2000	2013	2015
Nombre global de migrants (en millions)	154	175	232	250

Nombre de migrants dans le monde

Source : OIM

En suivant cette évolution, parler d'une pression migratoire augmentée paraît justifié. En nous limitant aux migrants partant d'un pays en développement comment pouvons nous rendre compte de cette augmentation des incitations au départ ? Deux études publiées récemment par la revue havraise Cahiers de sociologie économique et culturelle peuvent nous éclairer sur ce point.

La première, réalisée à Madagascar, repose sur une démarche novatrice². Elle s'intéresse à une région rurale où l'insécurité alimentaire, déjà forte à Madagascar, est amplifiée par la fréquence d'événements climatiques (cyclones dévastateurs). Toutes les conditions sont donc réunies pour créer une forte incitation au départ. La question posée aux villageois est alors la suivante : pourquoi n'émigrez vous pas ? Les réponses obtenues montrent l'existence de liens de solidarité très fort au sein de ces communautés villageoises. Ceux qui sont frappés par de tels événements recevront une aide de la part de ceux que la catastrophe a épargné, alors que ces derniers auront une forte obligation morale à fournir cette aide. Un départ fait donc peser sur celui qui l'envisagerait la honte d'avoir rompu ce contrat moral. L'existence de communautés rurales soudées

par de forts liens de solidarité constituerait ainsi un obstacle à l'émigration. À partir des résultats de cette étude, nous pouvons déduire que, dans le monde rural de pays en développement, la dislocation des communautés villageoises précède les départs en émigration de leurs membres. Dans ce cadre il devient aisé de relier l'augmentation actuelle de la pression migratoire avec les différents événements qui peuvent conduire à une telle dislocation. Parmi ces événements, les conflits, les catastrophes naturelles constituent des aléas qui nous laissent bien démunis. Il n'en est pas de même des crises agricoles, trop souvent liées à des prix que la concurrence internationale rend trop peu rémunérateurs et prive ainsi la paysannerie de ses moyens de subsistance, ou des déplacements de population, provoqués par des achats de terre (land grabbing) ou la mise en exploitation de mines, qui détruisent instantanément ces communautés.

La seconde étude concerne l'emploi des transferts de revenu reçus par des Camerounais, provenant de migrants installés principalement dans des pays développés³. Elle a été réalisée en milieu urbain à Ebolowa et à Yaoundé. Si elle confirme la faible part de ces transferts consacrée à l'investissement⁴, elle apporte des informations précieuses sur leur usage à des fins de consommation. L'auteur, Paul Ulrich Otye Elom, distingue en effet deux emplois qu'il désigne par « l'argent du ventre », c'est-à-dire des consommations de nécessité que la faiblesse du revenu disponible de la famille n'aurait pu assurer sans l'apport de transferts de revenu, et "l'argent de la frime", des consommations somptuaires ayant pour but de démontrer une position sociale supérieure, réelle ou imaginée. Deux dimensions importantes des conditions de vie dans les pays en développement sont ainsi révélées. "L'argent du ventre" montre la perpétuation d'une pauvreté que des conjonctures favorables ne parviennent pas à réduire. L'insertion des économies des Périphéries dans une économie capitaliste globalisée peut produire des augmentations des produits intérieurs bruts mais entraîne également, comme partout dans le monde, une explosion des inégalités qui ruine tout espoir d'un progrès social. "L'argent de la frime" témoigne des conséquences de l'exportation aux pays du Sud du modèle de la société de consommation (effet de démonstration). Dans les deux cas se manifeste l'insuffisance des revenus familiaux pour faire face soit aux exigences de la satisfaction des seuls besoins essentiels, soit pour l'acquisition des biens de consommation rendus indispensables par les normes sociales imposées aux « classes moyennes » par ce modèle "importé".

Les paysages décrits par ces études sont bien loin des clichés vantant la croissance économique parfois im-

portante et les potentialités d'investissements rémunérateurs qui s'offrent aux pays africains. Il s'agit surtout d'économies et de sociétés soumises à un changement rapide qui voit s'établir le capitalisme sous l'impulsion des différentes contraintes imposées à ces pays par la "révolution libérale" contemporaine. Ce capitalisme n'est pas imposé du dedans par des forces sociales internes mais transmis du dehors par des intérêts extérieurs puissants porteurs des exigences de rentabilité d'un capitalisme avancé. Ces exigences comprennent notamment des normes économiques en matière de productivité qui mettent hors jeu les activités traditionnelles, des normes socio-économiques de répartition des revenus qui conduisent à une explosion des inégalités et à la permanence de la pauvreté, des normes sociales nécessaires à la mise en place du modèle de la société de consommation qui sont autant de pressions exercées sur les couches moyennes.

Le processus en cours dans les pays périphériques est double. En termes d'emplois et de revenus dégagés, il est destructeur des activités et de la société traditionnelle précapitaliste. Il est également créateur de nouvelles activités (de forme capitaliste) susceptibles grâce aux gains de productivité qu'elles engendrent de produire des emplois et de nouveaux revenus qui, au futur et moyennant une répartition plus équitable, pourraient permettre au plus grand nombre des Africains de profiter du progrès économique. Il n'y a aucune raison qui permette de croire que les effets destructeurs et les effets créateurs se compensent automatiquement à chaque moment. Un grand nombre de pays périphériques surtout africains sont aujourd'hui dans une phase où les effets destructeurs l'emportent, multipliant les incitations à émigrer. Il semble impossible que chacun d'eux puisse bénéficier d'une régulation tendant à compenser la ruine des activités traditionnelles par un essor d'activités nouvelles. L'affaiblissement des États et les aspirations libérales au « moins d'État » interdisent les politiques volontaristes qui pourraient être mises en œuvre dans les périphéries cependant qu'il semble utopique d'espérer une correction spontanée du seul fait d'une régulation par les marchés, le maintien d'un volant de chômage élevé constituant un puissant moyen pour maintenir les salaires à leur plus bas niveau et une forte rentabilité pour les capitaux engagés. Au cours cette phase, la dislocation des sociétés rurales, un chômage massif et une insuffisance des revenus induisant un exode des populations vers la ville ou l'étranger deviennent les marques du changement rapide en train de se produire.

Ce processus n'est pas nouveau. Les pays d'Europe aujourd'hui développés ont connu au XIX^{ème} siècle

des transformations économiques et sociales aussi rapides et souvent douloureuses. Toutefois si le processus qu'ils ont subi alors est de même nature que celui observé actuellement dans les périphéries, il en était pourtant différent. D'une part le passage au capitalisme a été imposé principalement par des forces sociales internes et non de l'extérieur. D'autre part il s'agissait d'un capitalisme moins avancé qu'actuellement, en ce sens que le besoin de capital nouveau nécessaire au développement d'activités nouvelles n'imposait pas une accumulation de capital aussi intense qu'aujourd'hui. Cependant, dans le cas de nombreux pays européens, les effets de ce changement social ont été comparables : les conséquences de l'action destructrice du processus n'ont pas été compensées, le rythme du renouveau restant trop lent. Il en a résulté un puissant mouvement d'émigration depuis l'Europe.

Les conditions suivant lesquelles ces migrants furent accueillis sont bien différentes de celles qui prévalent actuellement. Des territoires de grande dimension et faiblement peuplés s'offraient à eux alors que l'emprise coloniale ou post coloniale exercée par des États européens limitait les obstacles levés contre leur venue. Ces déplacements de population, vus sur la longue période, ont eu des effets bénéfiques pour certains des pays qui les ont accueillis. Des pays comme l'Australie ou les États-Unis y ont trouvé un substantiel élan permettant un développement rapide.

De telles conditions aussi favorables à l'accueil des migrants n'existent pas actuellement. Par suite nous sommes confrontés au risque d'un désastre humain et moral qui résulterait d'un afflux toujours contrarié de personnes en détresse, privées de toutes ressources et pour certaines en situation où leur vie même est menacée. La seule réponse possible ne peut venir que d'un essor rapide d'activités nouvelles et créatrices d'emplois dans les pays en développement d'Afrique. Il s'agit bien là de l'exigence d'un développement accéléré. Parler d'un tel développement n'est pas seulement émettre le vœu que ce concept reprenne toute sa place dans les analyses économiques et sociales contemporaines comme dans les politiques qui s'en déduisent, il implique également des responsabilités nouvelles pour les États, qu'ils soient centraux ou périphériques, des responsabilités politiques qui nécessitent, dans les périphéries, de mettre fin à l'irresponsabilité sociale des investisseurs.

Patrice Allard

(Notes page suivante)

1/ Les 28 % restant correspondent à des migrations de personnes originaires du Nord qui s'établissent pour un petit nombre dans un pays du Sud et pour le plus grand nombre dans un autre pays du Nord. Pour plus de précision, le lecteur peut se reporter au numéro 166 de notre revue : Informations et commentaires, "Les migrations internationales aujourd'hui", n°166, janvier-mars 2014

2/ Mahefasoa RandrianaIijaona, Emilienne Raparson, Thierry Razanakoto et Jérôme Ballet, "Aléas climatiques et migration. Une étude de cas dans la région Analanjirifo, Madagascar", Cahiers de sociologie économique et culturelle, n°59-60, juin 2016

3/ Paul Ulrich Otye Elom, "Représentations culturelles des transferts d'argent au Cameroun : une analyse anthropologique des fonds diasporiques", Cahiers de sociologie économique et culturelle, n°59-60, juin 2016

4/ De nombreux rapports portant sur d'autres pays en développement signalent cette même faiblesse. Les causes avancées, lorsqu'elles portent sur le manque d'institutions adaptées et de politiques incitatives, constituent des explications partielles de cette situation et justifient la recherche d'autres explications, comme le montre l'étude de Paul Ulrich Otye Elom.



Migrations in Europe

Dessin de l'illustrateur portugais Vasco Gargalo - Cartoon Movement

www.cartoonmovement.com/p/12724

Il y a

740 millions de personnes déplacées
dans le monde.

Parmi elles,

243 millions ont franchi une frontière

pour s'installer dans un pays
autre que celui de leur naissance.

soit **3,3 %** de la population mondiale.

Ce taux est le même qu'il y a 25 ans :

le nombre de personnes migrantes dans le monde
augmente au même rythme
que la population mondiale

(Source : 2015 Un International migration report et OCDE
(2013), Les migrations internationales en chiffres
in "Petit guide - Comprendre les migrations internationales"
La Cimade, octobre 2016)

Près de **250 millions de migrants - dont 63,5 millions fuyant les guerres, les conflits et les dictatures - dans le monde !** Et leur nombre ne cesse d'augmenter de manière exponentielle : 5 millions de plus en 2015, c'est autant qu'entre 2010 et 2015, d'après le HCR. Les conditions de leurs déplacements, de leurs installations, de leur survie, sont de plus en plus précaires, dangereuses, inhumaines, scandaleuses et révoltantes. Régulièrement des drames terribles font la "Une" des journaux mais l'émotion passée rien ne change... (Extrait de l'édito d'Inter-Peuples n°250, novembre 2016).

Si **96,7 %** de la population mondiale réside dans son pays de naissance, **les migrations ont toujours existé**. Réfugiés des guerres, réfugiés des persécutions politiques, religieuses..., réfugiés du dérèglement climatique, réfugiés de la misère..., migrations de travail, pour les études, etc. Quelques données pour y voir plus clair.

Migrant : Migrer, c'est quitter un pays pour s'établir dans un autre. Le terme "migrant" désigne toutes les personnes qui migrent ou ont un jour migré, quel que soit leur statut de séjour ou la raison de leur départ.

Réfugié : Personne qui satisfait aux critères définis par la Convention de Genève, selon laquelle un réfugié est une personne qui a fui son pays "craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays". Une personne en attente du statut de réfugié est **demandeur d'asile**.

Sans papiers : personne qui ne dispose pas de titre de séjour valide dans le pays où elle a migré.

En 2016, l'International Organization for Migration
(*IOM*) estime à **7495 personnes**

- hommes, femmes et enfants

- mortes ou portées disparues

à travers les 5 continents...

à comparer

avec les chiffres de 2014 : 5267 personnes

et ceux de 2015 : 5740 personnes

soit **18501 personnes mortes**

ou portées disparues

sur 3 ans...

(Source : <https://www.iom.int/news/world-fatalities-migrants-refugees-approach-7500-2016-three-year-total-tops-18501>)

L'héritage colonial

Si les Algériens, les Marocains, les Maliens ou les Sénégalais viennent plutôt en France, c'est parce que leur pays faisait partie de l'empire colonial français. Entre le 15^e et le 18^e siècle, la France a pratiqué l'esclavage et la traite des noirs. Au 16^e siècle, elle s'est lancée dans la bataille coloniale en Amérique, des Antilles au Québec, puis sous le Second Empire, c'est le Maghreb, la Cochinchine, la Nouvelle-Calédonie et le Sénégal qui deviennent des colonies françaises. En 1894, sous la Troisième République, est créé le ministère des Colonies puis l'Afrique occidentale française (l'AOF), et l'Afrique équatoriale française (AEF).

L'objectif affiché de cette colonisation était d'apporter la civilisation à des "races" que la France jugeait inférieures. On obligeait à l'époque les "Indigènes" des colonies à devenir Français. Pendant près de quatre siècles, les colonisés et les esclaves ont été condamnés aux travaux forcés, bafoués dans leurs droits humains les plus élémentaires. Beaucoup sont morts en combattant dans les guerres mondiales aux côtés des Français.

Peut-on reprocher aujourd'hui aux Algériens, Marocains, Maliens ou Sénégalais de choisir la France comme pays de résidence ? Eux dont les ancêtres ont été forcés d'apprendre la langue, l'histoire et la culture françaises... et qui ont été les grands sacrifiés de cette "mission civilisatrice" ?

L'héritage colonial continue d'influencer les mouvements migratoires...

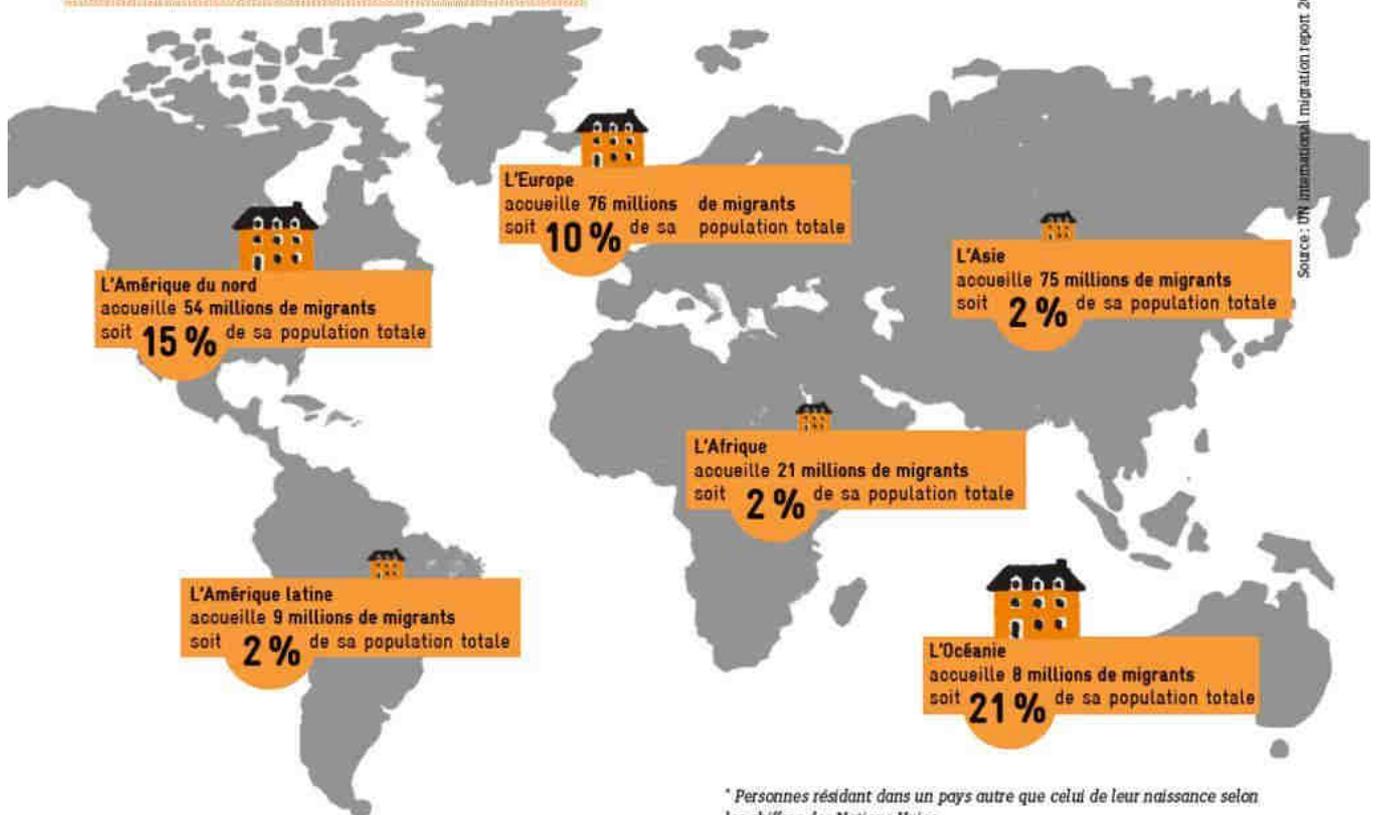
Petit guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations, Ritimo 2017

Migrant ou réfugié climatique ?

Quand une personne est contrainte de quitter sa région ou son pays en raison de la dégradation de son environnement ou d'une catastrophe naturelle liée au dérèglement climatique, doit-on la qualifier de "migrant économique", puisqu'elle a perdu ses moyens de subsistance ou de "réfugié" » fuyant des conflits pour l'accès aux ressources ? Ancrée dans un contexte politique et historique, la distinction migrants / réfugiés est inappropriée.

L'ONU prévoit 250 millions de personnes réfugiées climatiques dans le monde en 2050 (Source : HCR 2008, www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=17960#.WGlvH0TOUk in Petit guide - Lutter contre les préjugés sur les migrants, La Cimade, octobre 2016)

Répartition des migrants internationaux* dans le monde



* Personnes résidant dans un pays autre que celui de leur naissance selon les chiffres des Nations Unies.

"Petit guide - Comprendre les migrations internationales"
La Cimade, octobre 2016

Sur les 250 millions de migrants en 2015, seulement 34 % d'entre eux, venus d'un pays du Sud se sont établis dans un pays du Nord contre 38 % installés dans un autre pays du Sud. **Ce sont les pays proches, souvent les plus pauvres qui assument l'essentiel de la gestion des réfugiés.** Sur 5 millions de déplacés syriens par exemple, 86% sont en Turquie, au Liban et en Jordanie.

48% des personnes qui migrent sont des femmes. Et ce ne sont pas seulement des épouses qui suivent leur mari ! En France, il y a autant de femmes étrangères célibataires que d'hommes étrangers célibataires qui vivent, travaillent et étudient.

(Source : *Petit guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations*, Ritimo 2017)

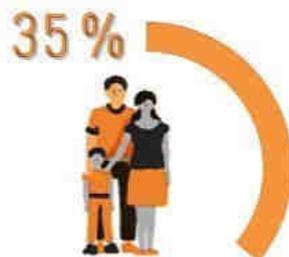
Le saviez-vous ?

L'Europe accueille **8 réfugiés pour 1000 habitants**, contre **183 pour 1000 au Liban**.

Le saviez-vous ?

Les transferts d'argent privés vers les pays d'origine les moins développés sont trois fois supérieurs aux montants de l'aide publique au développement

Dans les pays de l'OCDE...



des migrations ont lieu
pour raisons familiales



au titre de
la libre circulation



au titre du travail



des migrations sont
dites « humanitaires »



Le restant inclut
notamment les étudiants

OCDE, Perspectives des migrations internationales 2015, in "Petit guide - Comprendre les migrations internationales" in a Cimade, octobre 2016

En 2015, l'Union Européenne a reçu **1,2 millions de nouvelles demandes d'asile**. Un "chiffre record", le double de l'année précédente. Cela représente seulement **0,2 % des 508 millions d'habitants de l'Union européenne**. Ils demandent protection, et un tiers d'entre eux sont des enfants...

En France, toujours en 2015, **80 075 demandes d'asile** ont été enregistrées. Seulement **31,3 %** des personnes ont obtenu une protection en tant que réfugié.

Alors qu'en 1979, en plein choc pétrolier, la France a accueilli 120 000 réfugiés "boat people" vietnamiens et cambodgiens.

(Source : EUROSTAT, mars et mai 2016 ; OFPRA, 2016 in "Petit guide - Lutter contre les préjugés sur les migrants, La Cimade, octobre 2016")

Le saviez-vous ?

63 % des immigrés entrés en France en 2012 sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent.

Près de 40 % sont diplômées de l'enseignement supérieur.

(Source INSEE, 2013 in *Petit guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations*, Ritimo 2017)

Les guerres que mènent les pays européens sont la première cause de l'afflux des réfugiés

Jean-Jacques Régibier

5 mars 2016

www.humanite.fr/

Les chiffres que vient de publier l'Union européenne sont sans appel : les 1,3 millions de réfugiés qui ont demandé l'asile en Europe l'année dernière, viennent en grande majorité de trois pays en guerre : la Syrie, l'Afghanistan et l'Irak. Des guerres dans lesquelles de nombreux pays européens sont engagés.

La députée européenne irlandaise du Sinn Féin, Martina Anderson (GUE/GVN) tenait à nous le rappeler il y a quelques jours : "*des états membres de l'Union européenne, dont la Grande Bretagne, sont des protagonistes dans beaucoup de conflits qui ont provoqué la crise des réfugiés*". Une manière de bien marquer que cet afflux de réfugiés qui se pressent aux portes de l'Europe, et dont le nombre a doublé en 2015, ne tombe pas du ciel, mais qu'il est la conséquence directe des conflits dans lesquels de nombreux pays européens sont engagés, ou l'ont été pendant de nombreuses années. La crise des réfugiés est l'un des aspects de ces guerres. Beaucoup tentent de le faire oublier, d'autres vont jusqu'à le contester. Les chiffres du nombre de demandeurs d'asile pour l'année 2015 rendus publics par Eurostat, l'organisme officiel de statistiques de l'Union européenne, le confirment pourtant: ce sont bien des trois grands pays en guerre, Syrie, Afghanistan et Irak, que partent majoritairement ces réfugiés, prêts à prendre tous les risques pour échapper à l'enfer quotidien des combats, des bombardements, des attentats, de la misère et de la faim.

L'an dernier, presque 1,3 millions de réfugiés ont pour la première fois introduit une demande de protection internationale dans les états de l'Union européenne, c'est plus du double de l'année précédente. Jamais depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Europe n'avait été confrontée à un tel afflux de réfugiés. Et sans surprise, ce sont les réfugiés syriens qui sont les plus nombreux. Leur nombre a lui aussi doublé en 2015. Ils sont actuellement presque 400 000 à demander asile en Europe. A eux seuls, ils constituent le tiers de tous les réfugiés. Rappelons que la guerre en Syrie dure depuis bientôt 5 ans, et qu'en même temps que les Etats-Unis et les pays du Golfe, de nombreux pays européens y participent directement, avec des objectifs qui ont varié selon les périodes, mais qui vont dans le sens d'un accroissement des engagements militaires, et de leurs conséquences dramatiques, notamment pour les civils.

Parmi les principaux pays européens engagés dans le conflit syrien : la France, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, et dans une moindre mesure, l'Italie, l'Estonie, la Pologne et l'Albanie. La guerre en Syrie est donc bien une guerre européenne, et il est aujourd'hui illusoire de renforcer les interventions en Syrie sans penser que ces actions provoqueront automatiquement un nouvel afflux de réfugiés. Rappelons que déjà plus de 4 millions de Syriens ont quitté leur pays (sur les 10 millions d'habitants qui ont été déplacés), et que pour l'instant, ce sont très majoritairement les pays limitrophes de la Syrie qui les ont accueillis : 1,2 millions au Liban, 2 millions en Turquie, 650 000 en Jordanie, ainsi que 250 000 en Irak et 130 000 en Egypte.

La seconde nationalité à avoir demandé l'asile politique l'an dernier dans l'un des 28 pays de l'Union européenne, ce sont les Afghans. 178 200 demandes, un nombre qui a quadruplé l'an dernier. Y-a-t-il lieu de s'en étonner ? Rappelons, là aussi, que la guerre en Afghanistan dure depuis 36 ans (deux générations !), et qu'en dehors des Etats-Unis, 19 pays européens y ont été engagés (au premier rang desquels, le Royaume-Uni et la France), et que cette guerre, malgré l'oubli dans laquelle elle est tenue par la plupart de nos médias, dure toujours. Elle aurait fait en 2015 encore plusieurs milliers de morts, sans perspective de paix à l'horizon, puisque les combats font toujours rage entre les troupes gouvernementales, toujours conseillées par des membres de l'OTAN, dont des Européens, les talibans et d'autres groupes islamistes.

Troisièmes demandeurs d'asile en Europe, les Irakiens, 121 500 personnes, leur nombre a été multiplié par sept en 2015. Après 13 ans d'une guerre lancée par les Etats-Unis qui a fait plus d'un million de victimes, la guerre en Irak, non seulement n'est pas terminée, mais elle vient de prendre un tournant encore plus aigu depuis que le groupe Etat islamique a lancé en 2014 une grande offensive dans l'Ouest de l'Irak, privant l'Etat irakien d'un tiers de son territoire. Là encore, nouvelle intervention des Etats-Unis et de certains pays européens, et pas de perspective de paix en vue. Ces trois nationalités constituent plus de la moitié des demandeurs d'asile en Europe, dans aucun de ces trois cas l'Union européenne ne peut faire semblant d'ignorer qu'elle est directement impliquée dans le déroulement

de ces guerres. Avant de faire appel aux sentiments généraux de solidarité qu'on doit témoigner aux réfugiés, c'est à la responsabilité des pays européens dans des conflits qu'elle assume qu'il faut en appeler : les réfugiés qui se pressent à nos frontières, sont d'abord des victimes des guerres dans lesquelles l'Europe est impliquée.

Primo-demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE par pays de nationalité, 2015 (Source Eurostat)

La France égale à elle-même. Si le nombre de demandeurs d'asile en Europe a plus que doublé en une seule année, les différents pays sont loin de se répartir également leur prise en charge. Si les demandes ont bondi de 320% en Hongrie, de 230% en Autriche, de 180% en Belgique ou de 170% en Espagne, elles restent quasiment identiques entre 2014 et 2015 en France (+ 20%), dans un contexte encore une fois de très forte augmentation globale en Europe (+ 123%), ce qui signifie que la part prise par la France en 2015 par rapport aux années précédentes, diminue fortement. 22 pays européens (sur 28) sont classés devant elle.

Le plus grand nombre de demandeurs d'asile a été enregistré en Allemagne (avec 441 800 demandeurs, soit 35% de l'ensemble des demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE), suivie de la Hongrie (174 400, soit 14%), de la Suède (156 100, soit 12%), de l'Autriche (85 500, soit 7%), de l'Italie (83 200, soit 7%). Avec 70600 réfugiés (5,6 % du total de l'U-E), la France n'arrive qu'en 6ème position. Quant au Royaume Uni, qui ne cesse de faire de la question des migrants un casus belli de son appartenance à l'Union, il n'accueille guère plus de 3% des demandeurs d'asile en Europe, un chiffre pratiquement identique à celui de 2014.

Par rapport à l'ensemble de la population du pays, la France n'arrive qu'en 16ème position pour le nombre de réfugiés: 1063 réfugiés par million d'habitants (un peu plus d'un réfugié pour 1 000 habitants en France), alors que la Hongrie en compte près de 18 000 (17 fois plus), la Suède 16 000, l'Autriche près de 10 000, et l'Allemagne, plus de 5 400. Remarquons que les réfugiés de Calais viennent majoritairement des mêmes pays que ceux qui se pressent aux frontières de l'Europe, et pour les mêmes raisons, la guerre. La situation de Calais, avec sa concentration – toute relative – de quelques milliers de migrants, tient uniquement au fait qu'un pays européen qui ne fait pas partie de l'espace Schengen (le Royaume-Uni) exige, et a obtenu, d'un pays qui en fait partie (la France), qu'il assure lui-même le contrôle des frontières britanniques pour le seul bénéfice de la couronne, ce qui n'est absolument pas son rôle.

Les rodomontades du gouvernement français entendues ces jours derniers, promettant, si le Royaume Uni quitte l'Union, de laisser filer les migrants, souffrent donc pour le moins d'un gros retard à l'allumage (sans compter que pour l'instant, ce n'est qu'une menace hypothétique, donc en l'air). Tout gouvernement français un tant soit peu digne, aurait dû en effet rappeler depuis longtemps au gouvernement britannique qu'on n'est plus à l'époque où les bourgeois de Calais déposaient la clé de la ville aux pieds du roi d'Angleterre, et qu'il revient aux Britanniques, comme à tous les pays européens, de prendre en charge le problème des réfugiés qu'ils ont, eux-mêmes, par leur engagement militaire dans les pays d'où proviennent ces réfugiés, largement contribué à créer.

Jean-Jacques Régibier



Impact du libre-échange sur les flux migratoires : l'exemple de l'ALENA

Pour évaluer l'impact des ALE (Accords de Libre Échange) sur les courants migratoires, le cas de l'ALENA est un exemple intéressant car cet accord fonctionne depuis plus de vingt ans et concerne le plus vaste espace économique et social soumis à une dérégulation des échanges de tout le continent américain. Il permet donc d'analyser les conséquences d'un tel accord sur une période et un ensemble de pays significatifs.

Après la signature du traité à la Maison Blanche le 14 septembre 1993, le Président Clinton fit un discours où il présenta comme suit les objectifs du libre-échange : **"L'ALENA implique une réduction dans nos différences salariales. Les bénéficiaires du développement économique vont toucher la classe ouvrière du Mexique, celle-ci aura plus d'argent et pourra ainsi acheter plus de produits américains, de son côté l'immigration clandestine va diminuer puisque plus de Mexicains pourront subvenir aux besoins de leurs enfants en restant chez eux."**

Plus de dix ans plus tard, les conséquences principales produites par la mise en œuvre du traité étaient à l'opposé de ces objectifs, notamment en matière de migrations. Nous publions ci-après un extrait de l'article de Mario Menéndez **"L'après Accord de Libre-échange Nord-Américain : Economie et immigration"**¹ publié en 2006, sur l'évolution des flux migratoires entre le Mexique et les États-Unis.

Toutes les analyses de Mario Menendez se trouvent confirmées en Juin 2015 par un article du Monde diplomatique de Lori M. Wallach **"Retour sur les promesses de l'Alena : Mirages du libre-échange"**².

1/ **Mario Menéndez**, "L'après Accord de Libre-échange Nord-Américain : Economie et immigration", *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM* [En línea], Publicado el 16 junio 2006. URL : <http://alhim.revues.org/615>

2/ Le Monde diplomatique n°735, juin 2015, p. 12 [en ligne <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/06/WALLACH/53062>]

[...] 14 La politique d'embauche mise en place, par l'ensemble des maquiladoras installées près de la frontière, n'a jamais correspondu au souhait du gouvernement mexicain et n'a pas résolu le problème du chômage de la région. Dans les années 60, leur implantation devait créer les emplois nécessaires aux laissés-pour-compte du programme Bracero et mettre fin à l'exportation d'une main d'œuvre essentiellement masculine et bon marché vers les Etats-Unis. A cette époque, entre 80 et 90% des employés des maquiladoras étaient des femmes, aujourd'hui elles sont un peu plus de 70% à y travailler¹⁴. La sur-représentation des femmes dans les maquiladoras correspond directement au cadre d'embauche et au genre de travail demandé, ce qui permet la mise en place de structures restrictives au sein des entreprises. Les femmes, en majorité très jeunes, travaillent dans les chaînes d'assemblages et ont peu de formation professionnelle. Les salaires sont de 3\$34 par jour car les syndicats sont interdits. En outre, les emplois découlent essentiellement d'un système inter-relationnel entre les usines mères et les maquiladoras. Dans ces dernières, le travail existe uniquement en fonction de la demande du marché et des nouvelles technologies, d'où une précarité supplémentaire dans les emplois qui peuvent disparaître d'un jour à l'autre. Ceci est flagrant dans le secteur de la confection. A partir de 1995-1997, l'outil de travail a été sensiblement modifié, passant de la coupe aux ciseaux, de la machine à coudre à la coupe au laser et de l'assemblage presque automatique des pièces, modifications qui entraînent la réduction massive des emplois. Deux changements s'opè-

rent, le nombre des postes qualifiés est limité et le savoir faire des anciennes ouvrières devient totalement obsolète, d'où un nombre restreint d'embauches de nouvelles employées, de plus en plus jeunes et à un moindre coût. Confrontées au chômage, elles doivent trouver d'autres alternatives. Cette situation explique en partie l'instabilité de l'emploi chez les femmes, mais l'attrait de la frontière et des salaires à 5\$15 l'heure doivent être pris en compte¹⁵. La situation de l'emploi chez les hommes ressemble à celle de leurs partenaires féminines. Ils sont majoritaires dans les maquiladoras d'assemblages des voitures, leur travail peu rémunéré à été mis à l'épreuve par la création au Brésil, où les coûts de production sont encore plus faibles, de mêmes usines détournant ainsi une partie de leur travail.

15 L'idée, selon laquelle les investissements étrangers dans les maquiladoras et les autres industries du pays ne pouvaient qu'améliorer le marché du travail, se trouve être faussée. La différence salariale, entre les Etats-Unis et le Mexique, au lieu de diminuer s'accroît et fragilise de plus en plus l'ensemble des travailleurs, les femmes étant les plus touchées par ce phénomène. D'autre part, les trois pays signataires de l'ALENA ont laissé un des points clefs du traité sans réponse: la libre circulation des personnes à l'intérieur du nouvel espace économique. Issue d'un long processus historique, l'immigration du travail entre le Mexique et les Etats-Unis est la résultante d'un nombre incalculable d'enjeux politiques et économiques, qui à travers le temps a renforcé la dépendance entre les deux pays.

Dans de telles conditions, est-ce que la frontière la dernière étape à la recherche d'un emploi ? Son franchissement vers les Etats-Unis est-inéluctable ?

16 C'est à ces questions que l'ALENA devait mettre fin, mais les dernières études montrent que le nombre d'immigrés légalement admis aux Etats-Unis n'a pas considérablement diminuée. Les chiffres publiés, par les services d'immigration américaine (INS), font état d'une très légère régression : 131 575 personnes en 1998, contre 146 865 en 1997, mais ils sont largement supérieurs à celui de 1995 où le nombre d'entrées légales fut de 89 932¹⁶. Cette baisse peut s'expliquer par la politique extrêmement répressive mise en application par les consulats et l'ambassade américaine, à l'attribution des visas, dans le cadre de la Conférence de Puebla après la crise de 1995¹⁷. Le nombre des clandestins est plus difficilement chiffrable, mais les services d'immigration estiment que deux millions et demi à trois millions de Mexicains résident illégalement sur le territoire américain. Un bon nombre d'entre eux est rentré légalement, soit avec un visa d'étudiant, soit avec un permis de travail temporaire, et ils restent, une fois ceux-ci expirés. Cela signifie qu'actuellement l'immigration illégale mexicaine touche de nouveaux groupes de la population qui ne sont pas nécessairement les plus démunis, ce qui a pour conséquence directe que le Mexique se vide peu à peu d'une population qualifiée.

17 Il est intéressant de constater que le moteur de cette immigration, à la recherche d'un travail, est lié aux modifications de la structure économique du pays et à son ouverture vers les marchés extérieurs. Les Mexicains partent vers les Etats-Unis attirés par des rémunérations plus importantes, laissant derrière eux les bas salaires pratiqués et les taux d'intérêts trop élevés qui empêchent tout investissement dans les nouvelles structures. La nouvelle immigration, légale et clandestine, n'est pas composée des plus pauvres mais d'une population dynamique qui cherche à se développer sans trouver le soutien nécessaire dans son pays: "Plus le salaire de la personne est élevé plus les chances de partir vers les Etats-Unis augmentent"¹⁸.

18 Les conclusions que nous pouvons tirer à propos des effets de l'ALENA sur l'immigration du travail sont très mitigées. Il est clair que l'immigrant, légal ou clandestin, des années 1980 à la recherche d'un emploi, ressemble peu à celui d'aujourd'hui, la crise économique de 1995 est principalement responsable de cette différence. D'autre part il est plus qualifié professionnellement. L'industrialisation et le développement du secteur manufacturier, grâce aux maquiladoras, ont considérablement modifié l'entrée dans le monde du travail mais les maquiladoras ont profondément fragilisé les structures syndicales. L'échec de l'ALENA se situe dans le do-

maine de l'emploi. La libre-circulation des capitaux et l'ouverture des marchés aux investisseurs étrangers devaient être l'accélérateur économique, créateur d'emplois mais leurs nombres ne sont toujours pas en quantité suffisante, ils se situent au plus bas de l'échelle salariale, ce qui incite plus l'immigration qu'elle ne la décourage. Purement économique, le traité repose sur une logique de marché, où le Mexique se trouve être partenaire/tributaire d'un système qui le dépasse largement, mais il est sensé répondre à des questions d'ordre politique qui n'ont jamais été abordées, comme le flux migratoire des populations lié à l'emploi.

19 L'élection à la présidence, le 2 juillet 2000 de Vicente Fox, met fin au monopole politique du PRI et semble ouvrir de nouvelles perspectives pour le Mexique. Dans un de ses premiers discours, le nouveau président réitère, comme un leitmotiv, que le développement de son pays se fera uniquement si l'ensemble des problèmes économiques et sociaux sont traités conjointement. Un mois après son élection, dans un discours à Ottawa, tout en signalant que pendant la crise l'immigration a fonctionné comme une soupape de secours pour l'économie mexicaine, il exprime son souhait de voir ouvrir des discussions, entre les trois signataires de l'ALENA, sur les problèmes communs à la libre-circulation des personnes. Est-ce un vœu pieux ou un réel désir de modifier les relations entre les trois nations et faire jouer au Canada un rôle plus important ? Il est trop tôt pour le dire, mais les liens entre le Mexique et le Canada sont restés assez flous, sans vraie concertation, les décisions prises unilatéralement par les Américains sont le plus souvent entérinées. Sans pression de ses partenaires, les Etats-Unis n'ouvriront jamais le dossier sur la libre-circulation des personnes et continueront à gérer seuls les problèmes de l'immigration. [...]

Mario Menéndez

¹⁴- Mario Menéndez, "L'Accord de Libre Echange: Analyse historique d'un enjeu économique" dans Catherine Collomp et Mario Menéndez (sous la dir. de), Amérique sans frontière. Les Etats-Unis dans l'espace nord-américain, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1995. Robert Manning, Five Years. op. cit., p. 14

¹⁵- Robert Manning, Five Years. op. cit., p. 11. U.S. Department of Labor, Bureau of Statistics, Office of Productivity and Technology. Washington D.C., 1999.

¹⁶- U.S. Department of Justice, Immigration and Naturalization Service, Septembre 1999.

¹⁷ - La "Regional Conference on Migration", créée en 1996 est composée par le Canada, les Etats-Unis, le Mexique, le Belize, le Costa Rica et le Salvador afin de mettre sur pied une politique commune d'immigration.

¹⁸ - Douglas S. Massey. "March of Folly, U.S. Immigration Policy After NAFTA." The American Prospect. Mars-Avril, 1998, pp. 22-37 [...]

Ecocide au Nigéria : Fuite et migration comme conséquences de la politique occidentale sur les matières premières

Peter Donatus

9 avril 2016

<http://www.pambazuka.org/fr/human-security/ecocide-au-nig%C3%A9ria-fuite-et-migration-comme-cons%C3%A9quences-de-la-politique-occidentale>

Pourquoi les Africain-e-s sont-ils/elles si nombreux-ses à fuir vers l'Europe ? On cite souvent les guerres, les conflits armés, les violations des Droits de l'Homme, l'instabilité politique, les discriminations, la pauvreté, les conséquences du changement climatique et les catastrophes naturelles. On oublie de parler de l'"écocide", la destruction des moyens de subsistance par l'exploitation sans précaution des matières premières.



L'exode des réfugié-e-s ne tarit pas. A travers le monde, 60 millions de personnes sont en situation de fuite. La plupart de celles et ceux qui s'exilent viennent des pays du Sud global : de région en guerre ou en crise, d'Etats qui ne respectent pas les droits de la personne, de zones frappées par des catastrophes naturelles, de pays pauvres économiquement et d'Etats où les activités sans scrupules d'entreprises occidentales aboutissent à la destruction des moyens de subsistance de la population. Selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies, près d'un tiers des réfugié-e-s dans le monde viennent d'Afrique.

Jamais dans l'histoire de l'humanité, la fuite et la migration n'ont été plus coûteuses, plus bureaucratiques, douloureuses et dangereuses qu'aujourd'hui. La plupart des habitant-e-s du Tiers Monde n'ont quasiment aucune chance de partir légalement vers l'Europe. *"Entre le Cameroun et l'Allemagne, le vol dure six heures en général. Pour moi, le voyage vers l'Allemagne aura duré quatre ans"*, raconte un réfugié camerounais.

Des dizaines d'années de politiques d'expulsion de l'Union européenne n'ont conduit qu'à un triste résultat : plus de 30 000 réfugié-e-s sont morts durant ces vingt

dernières années en tentant de rejoindre l'Europe par la Méditerranée. L'Organisation internationale pour les migrations rapporte, pour la seule année 2015, le chiffre de 3695 morts, noyé-e-s en Méditerranée. Le nombre exact est jusqu'à aujourd'hui méconnu. S'y ajoutent celles et ceux qui meurent de soif dans le Sahara, etc.

En vertu du proverbe *"si la montagne ne va pas au prophète, le prophète viendra à la montagne"*, l'Europe vit un afflux sans précédent de personnes en fuite. L'an dernier, près d'un million de personnes sont arrivées en Europe par la Méditerranée. L'Allemagne a enregistré 1,1 millions de réfugiés. Berlin et l'Europe sont, du fait de ce flux de réfugiés, confrontées à une crise existentielle. *"Si l'Europe échoue sur la question des réfugiés, cela signifierait la perte d'une impulsion fondatrice de l'unité européenne"*, déclarait la chancelière allemande Angela Merkel, le 9 septembre 2015, lors du débat parlementaire général. Sans aucun doute ! En effet, la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951 est une conséquence directe de la deuxième Guerre mondiale déclenchée par l'Allemagne nazie. Aujourd'hui, l'Europe menace de se disloquer autour de la crise des réfugiés. Et pourtant, ce sont les pays pauvres qui supportent jusqu'à aujourd'hui la plus grande charge dans ce mouvement migratoire. Ainsi l'Afrique a-t-elle accueilli 14 millions de réfugiés en 2014, soit vingt fois plus que l'Europe !

Ecosystèmes impitoyablement détruits

Pourquoi les Africain-e-s sont-ils/elles si nombreux-ses à fuir vers l'Europe ? On cite souvent les guerres, les conflits armés, les violations des Droits de l'Homme, l'instabilité politique, les discriminations, la pauvreté, les conséquences du changement climatique et les catastrophes naturelles. On oublie de parler de l'"écocide", la destruction des moyens de subsistance par l'exploitation sans précaution des matières premières, et par la politique de subvention des Etats industriels occidentaux. Dans de nombreuses régions d'Afrique, les écosystèmes sont impitoyablement détruits au nom de la maximisation du profit, de la sécurisation et de l'accroissement de la prospérité occidentale.

Les conditions de vie sont devenues insupportables dans la plupart des zones africaines productrices de matières premières, ce qui pousse nombre d'habitants désespérés à quitter leur terre natale. Les voix critiques

comme celle de l'avocate britannique Polly Higgins exigent ainsi depuis longtemps que la communauté internationale reconnaisse l'écocide comme le cinquième "crime contre la Paix". Certains parlent de "crime contre l'humanité".

Les atteintes à l'environnement et la destruction des moyens de subsistance ne sont pas une nouveauté en Afrique. Ce qui est nouveau en revanche, c'est l'intérêt croissant des organisations de protection des réfugiés pour les victimes d'écocides. Pour de nombreux experts, les écocides représentent, au vu de leurs conséquences dévastatrices, la première cause de fuite et d'émigration. Pourtant, ceux qui fuient leur terre natale pour ces raisons sont exclus de la protection de la convention de Genève sur les réfugiés. Ils sont considérés comme des migrants "économiques". Une manœuvre de diversion qui vise à diffamer les victimes et à dissimuler les conséquences d'activités économiques criminelles d'entreprises occidentales.

Au Nigéria par exemple, la pauvreté constatée dans le très pétrolifère delta du Niger est une conséquence directe d'un écocide. On a promis aux habitants monts et merveilles. Le pétrole devait devenir la source de la prospérité. Pourtant la bénédiction annoncée est devenue une malédiction : "*Notre pétrole, votre richesse, notre mort et notre extinction !*", est un leitmotiv récurrent sur place. En effet, les 70 000 km² du delta du Niger sont aujourd'hui l'une des zones les plus polluées du monde : partout des ravages, des expropriations, de la pauvreté et de la déchéance sociale.

Un paradis naturel devenu un enfer sur terre

Pays le plus peuplé d'Afrique avec près de 170 millions d'habitants, le Nigéria possède dans le delta du Niger le plus grand gisement pétrolier africain. Fort d'une production de 2,5 millions de barils par jour, le pays est le plus important exportateur africain de pétrole et le sixième au plan mondial. L'économie nationale dépend essentiellement de l'exploitation pétrolière, qui représente presque 90% des revenus de l'Etat. Malgré cette richesse, près des deux tiers de la population vivent dans l'extrême pauvreté, et une poignée d'élites corrompues pillent les caisses de l'Etat, en adeptes du proverbe : "*Celui qui tient la douane et ne devient pas riche est un imbécile*".

L'exploitation du pétrole est sous la responsabilité de Shell Petroleum Development Company, une joint venture entre Royal Dutch Shell et l'Etat nigérian. L'exploitation effective est cependant réalisée par diverses entreprises pétrolières comme Royal Dutch Shell (47%), Exxon Mobil (22%), Chevron Texaco (19%) et ENI/Agip (5%).

Pendant les cinquante dernières années, le delta du

Niger a connu près de 7000 accidents d'exploitation responsables de la dispersion de milliards de litres de pétrole brut qui ont transformé en enfer sur terre ce qui avait été un paradis naturel. Cette zone est à elle seule le troisième plus grand réservoir d'eau d'Afrique. Sols et eaux sont massivement contaminés, jusqu'à 5 mètres de profondeur pour le sol. Près de 50% des pollutions pétrolières sont dues à de vieilles citernes et à des tuyaux rouillés qui serpentent sans protection et en plein air à travers les villages. S'y ajoutent les actes de sabotage, les activités d'exploitation du pétrole et les installations de forage désaffectées. Le prélèvement illégal de pétrole en est aussi une des raisons.

La nappe phréatique est largement polluée. En 2011, l'Organisation mondiale de la santé a constaté sur place une concentration extrêmement importante d'hydrocarbures, plus de 900 fois supérieure aux normes internationales autorisées, et 1000 fois supérieure aux normes édictées par l'Etat lui-même. Plus de 400 millions de tonnes de CO₂ sont rejetées dans l'atmosphère chaque année, du fait de la combustion des gaz. La pollution de l'air est extrêmement dangereuse pour la santé, selon l'Oms. Elle serait, à l'échelle du monde, l'une des causes principales des cancers et de la mortalité.

Amendes ridiculement faibles pour les pétroliers

D'après l'Onu, il faudrait au moins trente ans pour enrayer les dégâts. Le coût : environ un demi-milliard d'euros. Et pourtant, 13 millions de barils de pétrole continuent de contaminer chaque année le delta. Les entreprises pétrolières violent toutes les lois nigérianes sur l'environnement et s'en sortent pratiquement sans aucune condamnation. Le paiement d'amende ridiculement faible reste en effet plus rentable que le respect de la loi. Des voix critiques accusent aussi les entreprises de racisme et exigent le respect de standards de travail similaires à ceux appliqués dans les pays occidentaux d'où viennent les compagnies. Par ailleurs, les élites, corrompues, ne sont pas en position d'entreprendre quoi que ce soit contre les machinations des multinationales du pétrole. Qui irait scier la branche sur laquelle il est assis ?

La fin des années 1980 a vu s'organiser des protestations pacifistes contre les multinationales pétrolières et les régimes militaires se succédant au pouvoir. Le peuple Ogoni y a joué un rôle majeur, sous la direction de l'écrivain et défenseur des Droits de l'Homme Ken Saro-Wiwa. Pour réprimer ce mouvement de révolte grandissant, Shell Nigéria appela à l'aide le régime militaire. La réponse fut rapide. Il s'ensuivit un massacre, une multitude d'arrestations arbitraires et un exode massif hors du delta. Le chef de file du mouvement, Saro Wiwa, sera arrêté et placé à l'isolement. Le 31 octobre

1995, avec huit de ses camarades, ils seront condamnés à mort et exécutés dix jours plus tard, malgré les protestations internationales.

La mortalité infantile atteint 20%

Plus de vingt ans après cette exécution, la situation dans le delta du Niger s'est à peine améliorée, malgré l'introduction de la démocratie dans le pays. La destruction de l'environnement se poursuit sans frein. On parle désormais d'un désastre écologique sans précédent. Ici vivent les plus pauvres d'entre les pauvres du Nigéria. La mortalité infantile atteint 20%, l'espérance de vie est nettement inférieure à celle du reste du pays. La pollution des terres arables, des rivières et de toutes les ressources en eau rend quasiment impraticables l'agriculture et la pêche, pourtant seuls moyens de subsistance de la population. Les conséquences sont dévastatrices : chômage, absence de perspectives, surtout pour la jeunesse, émigration massive, taux de criminalité particulièrement haut, prostitution forcée. La fin de l'horreur écologique dans le delta du Niger n'est pas en vue.

En avril 2010, dans le Golfe du Mexique, une explosion sur la plateforme de forage Deepwater Horizon, propriété de la multinationale BP, déclençait la pire marée noire de l'histoire des Etats-Unis, provoquant colère et protestations aux Etats-Unis et dans le monde entier. BP fut contraint de prendre en charge au plus vite le nettoyage de la marée noire et de verser 20 milliards de dollars d'amende et de dédommagement. Dans le delta du Niger, de telles images sont quotidiennes depuis le début l'exploitation pétrolière en 1958. Ce désastre écologique continu ne bénéficie pourtant que d'une faible médiatisation, par comparaison avec la marée noire du golfe du Mexique.

Le Nigeria se révèle ainsi un exemple classique - parmi bien d'autre cas de pays africains riches en matières premières - de la relation entre écocide, fuite et migration. Les habitant-e-s du delta du Niger poussé-e-s à quitter leur terre pour les grandes villes ou pour l'étranger sont considéré-e-s bien souvent en Europe comme des "réfugié-e-s économiques". Y a-t-il politique plus hypocrite que celle qui classifie des personnes comme réfugié-e-s économiques sans jamais s'enquérir des "criminel-le-s économiques" ni les poursuivre pénalement ? Une réforme de la Convention de Genève sur les réfugiés est nécessaire. Et une question s'impose : qui sont finalement les criminel-le-s économiques à l'origine de la dévastation des moyens de subsistance en Afrique et de la fuite des habitants ? L'économie ? Mais, l'économie, finalement, c'est nous tous.

Peter Donatus

**Intercoll, questions pour les mouvements sociaux :
Désastres humanitaires, victimes climatiques
et notre solidarité internationale**

Pierre Rousset

29 mars 2016

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article38028>

Nous vivons un temps de désastres humanitaires aux multiples causes : géopolitique de guerre, déchirements du tissu social rongé par l'ordre néolibéral, crise écologique globale... Or, les mouvements sociaux et progressistes ont depuis longtemps délaissé le terrain de "l'aide" aux institutions paraguayennes, à des ONG de développement assurant des financements et à de grosses associations spécialisées qui en ont fait pour beaucoup un "marché concurrentiel", même si d'autres réalisent un excellent travail en soutenant des projets concrets ou en intervenant sur place dans des conditions difficiles, voire dangereuses (Médecin sans frontières...).

Notre petite association a commencé à se mobiliser dans ce domaine après le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, d'abord en soutenant l'appel lancé par la Via campesina, puis en organisant nous même des initiatives en direction de pays asiatiques frappés par des catastrophes où nous avons des contacts militants : principalement le Pakistan, les Philippines, le Japon, le Bangladesh... Malgré de très faibles moyens, nous avons pu vérifier que l'aide financière "de mouvement à mouvement" était très efficace, tant pour l'urgence que pour la phase de reconstruction – et qu'elle permettait de penser la politique de l'aide en fonction des besoins des plus démunis et de renforcer la capacité des organisations populaires à défendre ces derniers, alors que sans cela les inégalités s'aggravent.

Nous avons été amenés à collaborer durablement avec des réseaux intervenant après des catastrophes climatiques, comme la coalition Mihands aux Philippines, en réponse au passage du super-typhon Haiyan (2013). Nous avons beaucoup appris de leur expérience dans un pays où de tels désastres se succèdent, prenant une ampleur croissante. En quelque sorte, un nouveau milieu social apparaît qui se perpétue – à l'instar des chômeurs de longue durée prenant massivement corps en Europe à partir des années 90 – et qui a des caractéristiques propres. Le trauma vécu à l'occasion d'une telle catastrophe est très profond, les conditions d'une réactivation sociale très particulières, le passage de l'aide d'urgence à une auto-organisation permettant une reconstruction sur des bases nouvelles (plus favorables aux pauvres) très délicate. Il nous paraît impor-

tant que les enseignements de ces expériences "limites" soient collectivisés, avec l'aide des mouvements de victimes eux-mêmes.

Nous parlons ici de victimes plus que de réfugiés, car une grande partie de la population sinistrée n'a d'autre possibilité que de rester là où elle vivait – de s'enfoncer dans une misère sans nom ou de se reconstruire sur place. Par ailleurs, comme on le sait, en cas de catastrophes humanitaires (quelle qu'en soit l'origine), la majorité des personnes déplacées ne quitte pas leur pays ou se retrouve dans des États limitrophes. En règle générale, une minorité seulement devient des réfugiés internationaux – mais, le cas de la Syrie le montre ! –, on en arrive au point où cette minorité peut devenir majorité. Nous sommes devant des défis qui nous dépassent, mais auxquels nous devons nous confronter. Il faudrait pouvoir coordonner l'action, harmoniser les revendications entre les mouvements agissant dans les pays de départ, dans les pays de transit et dans les pays d'accueil. On en est loin.

Tous les désastres humanitaires nous posent des questions communes, mais aussi des questions particulières en fonction notamment de leurs origines (guerre, catastrophe "naturelle"...) ou du contexte régional, international.

Nous sommes convaincus que les mouvements sociaux et progressistes doivent aujourd'hui concevoir le domaine dit "humanitaire" comme un champ spécifique de leur solidarité internationale, se doter d'une politique de l'aide et collaborer plus largement dans des campagnes concrètes, notamment financières. Nous avons pu le faire un peu dans le passé, par exemple avec Solidaires dans le cas japonais. Nous voudrions le faire beaucoup plus.

Tout en participant à un effort de réflexion générale, nous aimerions travailler plus précisément, avec d'autres, sur la question des victimes climatiques. Pour tisser des liens permanents, collectiviser les expériences, être plus efficace – et introduire cette dimension dans les forums ou autres arènes progressistes nationales et internationales.

Pierre Rousset

Europe solidaire sans frontières (ESSF), France

Enfermer les étrangers, ça rapporte !

Paris-luttes.info

Septembre 2016

<https://paris-luttes.info/enfermer-les-etrangers-ca-rapporte-6618>

Le 19 août, un avis d'attribution de marché public annonçait le nom des entreprises retenues par la Préfecture de police de Paris pour intervenir au centre de rétention du Mesnil-Amelot. Un marché à 950 000 euros par an, à reconduction tacite pendant quatre ans.

Cet appel d'offre concernait la "réalisation de prestations multi-services et multi-techniques". C'est large. Et pour cause : il s'agit de sous-traiter toutes les tâches nécessaires au fonctionnement d'un centre, et que les flics ne réalisent pas eux-mêmes : ménage, entretien des installations, gestion du linge, cuisine... Exactement comme le font les prisons. Et ça tombe bien, puisque les heureux gagnants de l'appel d'offre sont deux partenaires très réguliers de l'administration pénitentiaire.

Le premier vainqueur est Engie Axima, qui est comme son nom l'indique une filiale d'Engie (anciennement GDF-Suez). Ses spécialités ? Chauffage, climatisation, ventilation, sécurité incendie, portes automatiques... On comprend que les lieux d'enfermement constituent un marché juteux pour la boîte, contribuant à son chiffre d'affaires annuel : 1,3 milliards d'euros.

Le deuxième vainqueur est GEPSA, qui s'occupe notamment de restauration, de nettoyage et de blanchisserie. Comme son nom ne l'indique pas, GEPSA est une filiale de Cofely, qui est une filiale... d'Engie. Bien joué !

Les bénéficiaires dégagés se répartiront donc entre les différents actionnaires de la multinationale, à commencer par l'État français lui-même. Mais aussi le groupe Banque populaire-Caisse d'épargne, la Banque postale, et d'éminentes familles capitalistes comme Frère, Desmarais ou Boël... entre autres.

Alors bien sûr, ce contrat n'est pas une première pour les filiales d'Engie, déjà présentes dans de nombreux centres de rétention (Palaiseau, Plaisir, Calais, Lille, Toulouse, Nice, Sète, Rennes, Metz, Lyon...). Bien sûr, il représente une goutte d'eau dans les profits d'Engie ou de ses concurrents sur ce sordide marché, tels que Compass, Sodexo ou Vinci. Bien sûr, c'est un petit rouage de la grande machine raciste qui fiche, traque, matraque, enferme, expulse, tue ou laisse mourir... Mais il est toujours bon de rappeler que cette machine remplit des portefeuilles en même temps qu'elle broie des vies.



Guerres aux frontières : Les trafiquants d'armes qui profitent de la crise des réfugiés en Europe

Mark Akkerman

19 décembre 2016

<https://www.tni.org/files/publication-downloads/border-wars-exec-summ-french.pdf>

Résumé du rapport "Border Wars: the arms dealers profiting from Europe's refugee tragedy" publié en juillet 2016 par Stop Wapenhandel and TNI <https://www.tni.org/en/publication/border-wars> (en anglais)

La crise des réfugiés à laquelle est confrontée l'Europe a créé la consternation dans les coulisses du pouvoir, ainsi que des débats animés à travers ses pays membres. Elle a mis en lumière les défauts fondamentaux du projet européen, tandis que les gouvernements se rejettent mutuellement la faute sans parvenir à s'accorder sur un nombre, même limité, de réfugiés à accepter. La côte de popularité des partis d'extrême droite a fortement grimpé, ces derniers exploitant les communautés touchées par l'austérité et faisant des réfugiés les boucs émissaires de la récession économique, au lieu des élites bancaires, largement intouchées et intouchables. Ceux qui souffrent le plus sont les réfugiés qui fuient la terrible violence et la misère, qui finissent piégés aux frontières et sont poussés vers des routes encore plus dangereuses.

Cependant, certains groupes d'intérêts ont profité de la crise des réfugiés, en particulier des investissements de l'Union européenne dans la "sécurisation" de ses frontières. Ce sont principalement l'industrie militaire et les compagnies de sécurité, qui fournissent l'équipement des douaniers, la technologie de surveillance des frontières ainsi que l'infrastructure informatique pour suivre les mouvements des populations.

Ce rapport fait le jour sur ceux qui profitent de la sécurité aux frontières : qui sont-ils ? Quels services fournissent-ils ? Comment influencent-ils et bénéficient-ils en même temps des politiques Européennes ? Quels fonds perçoivent-ils des contribuables ? Le rapport montre que loin d'être de simples bénéficiaires passifs des largesses de l'Union Européenne, ces compagnies encouragent activement une sécurisation grandissante des frontières de l'Europe, et sont prêtes à fournir des technologies toujours plus drastiques pour parvenir à cette fin.

En particulier, le rapport prouve que certains bénéficiaires des contrats de sécurisation des frontières sont parmi les plus gros vendeurs d'armes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, c'est-à-dire ceux qui alimentent le conflit à la source même d'un grand nombre de réfugiés. En d'autres mots, les compagnies qui créent la crise profitent de cette dernière.

Ces compagnies ont été encouragées par les États

européens qui leurs ont concédé des licences d'exportation d'armements, et leurs ont ensuite accordé des contrats pour la sécurisation des frontières afin d'en gérer les conséquences. Leurs actions s'inscrivent dans le cadre d'une réponse de plus en plus militarisée par l'Union européenne, tels qu'en témoignent les objectifs militaires de l'Opération Sophia menée par la force navale de l'UE en Méditerranée (EUNAVFOR MED) ainsi que l'usage de la force militaire le long de plusieurs frontières, notamment en Hongrie, Croatie, Macédoine et Slovénie. Le rapport montre que :

- **Le marché pour la sécurité des frontières est en plein essor.** Estimé à quelques 15 milliards d'euros en 2015, il devrait augmenter à plus de 29 milliards d'euros par an en 2022.
- **Le commerce des armes, en particulier les ventes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, d'où la plupart des réfugiés proviennent, est également en plein essor.** Les exportations mondiales d'armes au Moyen-Orient ont augmenté de 61 % entre 2006-10 et 2011-15. Entre 2005 et 2014, les États membres de l'UE ont accordé pour plus de 82 milliards d'euros de licences d'exportation d'armements vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.
- **La réponse politique européenne à la crise des réfugiés, qui a porté sur le ciblage des trafiquants et le renforcement de ses frontières extérieures** (y compris dans les pays en dehors de l'Union européenne), **a conduit à de fortes augmentations budgétaires qui profitent à l'industrie.**
 - le financement total de l'UE à travers ses principaux programmes pour les mesures de sécurité aux frontières des États membres est de 4,5 milliards d'euros pour la période 2004-2020.
 - Le budget de FRONTEX, le principal organisme de contrôle des frontières a augmenté 3688% entre 2005 et 2016 (de 6,3 millions d'euros à 238,7 millions d'euros).
 - Le renforcement des frontières a été posé comme condition d'adhésion pour les nouveaux États membres de l'UE, créant des marchés supplémentaires pour l'industrie. Le matériel acheté ou modernisé grâce au Fonds pour les frontières extérieures comprend 545 systèmes de surveillance des frontières, 22 347 équipements pour la surveillance des

frontières et 212 881 équipements pour les contrôles aux frontières.

- Certaines des licences d'exportation de matériel militaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont également destinées à la surveillance des frontières. En 2015, par exemple, le gouvernement néerlandais a autorisé l'exportation par Thales Nederland de radars et de C3-systèmes à l'Égypte pour un montant de 34 millions d'euros, en dépit des rapports de violations des droits humains dans le pays.
- **L'industrie européenne pour la sécurité des frontières est dominée par les grandes entreprises d'armement**, qui ont toutes mis en place ou élargi leurs divisions de sécurité, **ainsi qu'un certain nombre d'entreprises plus petites spécialistes en sécurité et en informatique**. Le géant italien Finmeccanica a identifié "le contrôle des frontières et les systèmes de sécurité" comme l'un des principaux moteurs de croissance des commandes et des revenus.
- **Les grands acteurs dans le complexe européen de la sécurité des frontières sont les entreprises d'armement Airbus, Finmeccanica, Thales et Safran, ainsi que le géant de la technologie Indra. Finmeccanica et Airbus en particulier ont largement bénéficié de contrats de l'UE visant à renforcer les frontières. Airbus est également le principal gagnant des contrats de l'UE de financement de la recherche en matière de sécurité.**
- **Finmeccanica, Thales et Airbus, trois acteurs de premier plan dans le secteur de la sécurité de l'UE, font également partie du top 4 des marchands européens d'armement**, tous actifs dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Leurs recettes totales en 2015 se sont élevées à 95 milliards d'euros.
- **Les entreprises israéliennes sont les seules réceptrices non-européennes de contrats de financement de la recherche (grâce à un accord de 1996 entre Israël et l'UE) et ont également joué un rôle dans la fortification des frontières de la Bulgarie et la Hongrie.** Elles ont mis en avant l'expertise développée avec le mur de séparation en Cisjordanie et la frontière de Gaza avec l'Égypte. La firme israélienne BTec electronic Security Systems, sélectionnée par Frontex pour participer à son atelier "Plateformes et capteurs de surveillance des frontières" en avril 2014, se vantait dans son courrier de candidature que ses "technologies, solutions et produits sont installés sur la frontière israélo-palestinienne".
- **L'industrie de l'armement et de la sécurité parti-**

cipe à la définition de la politique européenne de sécurité des frontières à travers son lobbying, ses interactions régulières avec les institutions de l'UE en charge des frontières et par le biais de son influence sur les politiques de recherche. L'Organisation européenne pour la sécurité (EOS), qui comprend Thales, Finmeccanica et Airbus, a été le lobby le plus actif pour une sécurité frontalière accrue. Beaucoup de ses propositions, telle que la mise en place d'une agence européenne de sécurité transfrontalière, ont fini par voir le jour, ce dont témoigne la transformation de Frontex en un corps européen de gardes-frontières et de garde-côtes (EBCG). En outre, des journées biennuelles de dialogue entre Frontex/EBCG et l'industrie, la participation de cette agence à des tables rondes spéciales de sécurité et des salons de sécurité et d'armes spécialisées assurent une communication régulière et une tendance naturelle pour la coopération.

- **L'industrie de l'armement et de la sécurité a obtenu le financement de 316 millions de dollars pour la recherche en matière de sécurité.** Ce faisant, l'industrie établit le programme de recherche, le réalise, puis souvent bénéficie des contrats subséquents. Depuis 2002, l'UE a financé 56 projets dans le domaine de la sécurité et du contrôle des frontières.

L'ensemble de ces informations indique une convergence croissante des intérêts entre les dirigeants politiques européens qui cherchent à militariser les frontières, et les principaux professionnels de la défense et de la sécurité qui fournissent les services. La question va au-delà des conflits d'intérêts ou des profiteurs de la crise, elle concerne également la direction prise par l'Europe à ce moment critique. Il y a plus d'un demi-siècle, le président américain Eisenhower avait averti des dangers d'un complexe militaro-industriel, dont la puissance pourrait "mettre en danger nos libertés ou les processus démocratiques". Aujourd'hui, nous avons un complexe militaro-industriel sécuritaire encore plus puissant, qui utilise des technologies pointées tant vers l'extérieur que l'intérieur, ciblant à l'heure actuelle les personnes parmi les plus désespérées et les plus vulnérables de notre planète. Permettre à ce complexe de continuer à opérer constitue une menace pour la démocratie et pour une Europe construite sur un idéal de coopération et de paix. Tel qu'Eisenhower l'a dit : "au cours de la longue histoire qui reste à écrire [...] notre monde, qui devient de plus en plus petit, doit éviter de devenir une communauté de peur atroce et de haine, pour devenir une fière confédération de confiance et de respect mutuels".

Mark Akkerman

Passeurs de migrants : tous criminels ?

Emmanuelle Hazan

Vivre Ensemble n°157, avril 2016

<http://asile.ch/2016/05/31/passeurs-de-migrants-criminels/>

Désignés comme les principaux vecteurs de la crise migratoire actuelle, accusés d'exploiter la détresse des migrants, les passeurs sont devenus la cible des gouvernements européens. Europol, l'agence européenne de lutte contre la criminalité internationale vient de lancer un grand Centre européen de lutte contre les passeurs. Décryptage d'une stratégie rhétorique qui vise à exonérer l'Europe de sa politique de fermeture des frontières à l'égard des réfugiés.

Plus d'un million de réfugiés sont arrivés l'année dernière en Europe et autant sont attendus cette année sur le continent. Devant cet exode, une partie de l'opinion publique se raidit et le discours politique se met au diapason de cette crispation identitaire : les politiques d'immigration deviennent de plus en plus restrictives et attentatoires aux droits fondamentaux. L'Europe étale ses divisions et son impuissance: paralysée entre d'un côté, sa défense rhétorique des droits humains, son indignation devant les images des morts noyés en Méditerranée, et de l'autre, une vague populiste qui milite pour la fermeture des frontières et la négation du droit d'asile.

Que faire face à cette contradiction ? Désigner un coupable. Car nommer un responsable c'est déjà donner à voir une solution. Et qui sont aux yeux de la quasi-totalité des gouvernements européens les premiers responsables de ces réfugiés qui fuient la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan en guerre ? Les passeurs. Ce sont eux qui sont montrés du doigt ces dernières années, et encore plus ces derniers mois. Le 22 février dernier, l'agence européenne de lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme, Europol, a lancé le Centre européen de lutte contre les réseaux de passeurs¹. Dans son communiqué de presse, Europol affirme que 90% des réfugiés et des migrants sont arrivés grâce aux "réseaux criminels de passeurs".

Cette approche à la fois sécuritaire et policière a élaboré son propre vocabulaire: «filiales criminelles, traite d'êtres humains, exploitation, organisations sophistiquées et internationales, liens avec le terrorisme», les mots utilisés par Europol sont effrayants à dessein.² L'émigration est décrite comme un crime afin d'être gérée comme un problème de droit et d'ordre, pour exercer un contrôle et une surveillance qui remplacent l'assistance et la possibilité d'une procédure d'asile équitable.³

Une réalité tronquée

Or ce discours occulte plusieurs niveaux de réalité :

1. Le fait que l'essentiel des personnes qui viennent en Europe sont originaires de pays en guerre. Les raisons de leur fuite sont purement et simplement occultées dans les rapports d'Europol.
2. Le fait qu'il n'y a (pratiquement) pas de moyens légaux pour arriver jusqu'en Europe est entièrement passé sous silence.
3. Le fait que la complexité de la définition de "passeur" est complètement évacuée. Toute personne qui a aidé des migrants sur leur chemin vers l'Europe est considérée comme criminelle, puisqu'elle utilise des moyens dits "illégaux".

Qui sont ces passeurs désignés comme l'ennemi n°1 ? Sous le terme générique de "passeurs", les recherches montrent en réalité une extrême diversité de situations.

Les passeurs sont parfois des personnes solidaires qui prennent des risques pour aider les migrants, en demandant rétribution. Ainsi le pêcheur turc qui met en location son bateau et sa connaissance de la mer. Parfois des membres de la famille qui viennent en aide à leurs proches. Souvent, ce sont des migrants ayant besoin d'argent pour continuer leur route eux-mêmes: ils mettent leur expérience au profit des autres, jouent le rôle d'intermédiaire sur une étape qu'ils connaissent. Il y a aussi des fonctionnaires corrompus qui arrondissent leur fin de mois en fournissant de faux papiers, sésames d'un voyage légal en sécurité. Bref, "ils sont faussaires, usurpateurs d'identité mais aussi résistants et sauveteurs et souvent eux-mêmes demandeurs d'asile"⁴. Une zone grise qui comporte autant de héros que de profiteurs, mêlant parfois les deux en une seule personne.

Une lutte mal ciblée

Il ne faut pas se leurrer: il existe bel et bien des réseaux criminels qui profitent de la fermeture des frontières et des mouvements migratoires pour faire de l'argent (Europol estime cette manne entre 3 et 6 milliards d'euros en 2015).

Ils commettent parfois des crimes ignobles contre les migrants. Mais leurs clients, les migrants, face aux frontières fermées, n'ont d'autre choix que de s'adresser à ceux qui connaissent le mieux les routes illicites, avec les risques que comporte la fréquentation de ce type de milieu. Or, ce sont rarement les barons de la

pègre qui sont arrêtés par Europol. En octobre 2014, l'Union européenne lançait une grande chasse aux migrants afin, nous disait-on, de dévoiler les chemins et les opérateurs des migrations vers l'Europe. Résultat de l'opération : 19 000 migrants interpellés, et seulement 257 présumés passeurs.⁵

Criminel ou héros ?

Les condamnations relayées par les médias ces derniers mois sont révélatrices du profil des passeurs: le 14 janvier dernier, cinq bénévoles d'associations caritatives danoises et espagnoles ont été arrêtés pour avoir remorqué une embarcation vers les côtes grecques ; une bénévole française de 72 ans a écopé de 1500 euros d'amende pour avoir aidé un mineur érythréen à échapper à un contrôle de police⁶; le 20 janvier, une Anglaise a été condamnée à un an de prison ferme à Rouen pour avoir tenté de faire passer un adolescent syrien en Angleterre.⁷ Elle avait accepté 500 euros pour le cacher dans sa voiture et prendre le ferry...

L'image du passeur a toujours été une figure complexe, utilisée idéologiquement comme un criminel ou un héros, selon les vicissitudes de l'Histoire. Il suffit de se rapporter à la figure du passeur de réfugiés pendant la Deuxième guerre mondiale : considérés comme des traîtres et des contrebandiers, condamnés à l'époque par les tribunaux militaires, ils ont été réhabilités en Suisse au début de ce millénaire. A l'image de Paul Grüninger⁸.

Gageons que, dans soixante ans, les livres d'histoire revisiteront l'interprétation étriquée d'Europol sur les moyens de fuir une guerre en risquant sa vie sur les routes de l'exil.

Emmanuelle Hazan



Aghyad, un enfant Syrien de 9 ans, dans la Rade de Genève. Il explique que c'est le même type de bateau sur lequel il a voyagé pour passer de Turquie en Grèce. Photo: Sham Alkhatib, Genève 2016

- 1/ "[Europol launches the european migrant smuggling centre](https://www.europol.europa.eu/content/EMSC_launch)" <https://www.europol.europa.eu/content/EMSC_launch>, Europol, 22 février 2016
- 2/ [Europol, Migrant Smuggling in the EU](https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/migrant_smuggling__europol_report_2016.pdf), February 2016 <https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/migrant_smuggling__europol_report_2016.pdf>
- 3/ [Le danger d'assimiler trafic de migrants et traite humaine](#), Natalia Paszkiewicz, Middle East Eye, 4 juin 2015
- 4/ "[Il s'agit d'une guerre aux migrants : pas de la fatalité ou de la responsabilité des passeurs](#)", Blog de Migreurop, 10 août 2015
- 5/ "[1%, c'est le rendement de la chasse européenne aux passeurs de migrants](#)", Martine et Jean-Claude Vernier, blog Fini de rire, 25 janvier 2015
- 6/ "[Une bénévole condamnée pour avoir aidé deux Erythréens en situation irrégulière](#)", Le Monde, 19 février 2015
- 7/ "[Une Anglaise condamnée à de la prison ferme en France pour avoir tenté de faire passer un migrant](#)", Le Monde, 20 janvier 2016
- 8/ "[La Suisse finit par reconnaître ses «héros» de guerre](#)" Jessica Dacey, Swissinfo, 30 décembre 2011

L'EI et le trafic de migrants : une fausse piste

Melissa Phillips

5 août 2016

<https://www.irinnews.org/fr/opinion/2016/08/05/l%E2%80%99ei-et-le-traffic-de-migrants%C2%A0-une-fausse-piste>

A lors que le nombre de migrants et de réfugiés qui arrivent en Italie par bateau depuis la Libye continue d'augmenter, le gouvernement italien a annoncé qu'il enquêtait sur l'implication présumée de l'État islamique (EI) autoproclamé dans le trafic de personnes en Libye. On peut toutefois se demander si le gouvernement italien, qui affiche un bilan douteux en matière de coopération avec la Libye sur les affaires de migration, devrait être applaudi pour avoir tiré la sonnette d'alarme au sujet d'un lien possible entre l'EI et le trafic de personnes ou s'il devrait être traité avec suspicion vu son intérêt à empêcher les arrivées par bateau sur son territoire.



Migrants bloqués dans le désert libyen...

Tout le monde sait que les groupes criminels organisés, y compris la mafia sicilienne, empochent des sommes importantes grâce au trafic de migrants et à la traite de personnes. Ces profits dépassent même les sommes versées par les gouvernements occidentaux pour lutter contre la migration clandestine. Cathryn Costello, du Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford, estime que les revenus des passeurs basés en Turquie se sont chiffrés à quelque 800 millions d'euros l'an dernier. Un [rapport](#)¹ conjoint publié en mai par Interpol et Europol a par ailleurs révélé que les réseaux de passeurs avaient gagné entre 5 et 6 milliards de dollars en 2015. À titre de comparaison, la totalité du Fonds Asile, migration et intégration de l'UE s'élève à 3,137 milliards d'euros pour sept ans.

Le trafic et la contrebande ne datent pas d'hier en Libye. Il s'agit du principal moyen de subsistance de nombreuses tribus marginalisées du sud, une région du

pays qui offre peu d'autres opportunités économiques. Depuis quelques années déjà, des groupes comme Small Arms Survey documentent la contrebande de drogues, d'alcool et de cigarettes ainsi que le trafic de migrants – des activités lucratives qui sont étroitement liées entre elles – par les tribus touarègues et les Tou-bous qui opèrent dans le sud du pays. La contrebande d'armes est un problème plus récent qui est encore plus préoccupant. Plus au nord, dans les villes côtières qui servent de points de départ pour les bateaux à destination de l'Europe, les migrants et les réfugiés sont aussi exploités par des passeurs, des fonctionnaires corrompus et des locaux qui profitent de leur présence dans le pays : des gardes-côtes sont ainsi payés pour regarder ailleurs lorsque les bateaux de migrants quittent le port ; des gardes des centres de détention sont soudoyés par les passeurs pour libérer leurs captifs et les Libyens embauchent au noir – et à faible coût – les migrants et les réfugiés qui doivent travailler pour payer leur passage vers l'Europe.

Des modèles d'exploitation similaires ont été observés dans d'autres pays de transit comme l'Indonésie et la Turquie. Dans certaines villes côtières turques, une véritable micro-économie a en effet émergé l'an dernier avec la vente d'articles recherchés par les migrants et les réfugiés, notamment les vestes de sauvetage. Bien que plus locale, moins évidente et moins souvent dénoncée que le trafic de personnes à grande échelle, cette forme d'exploitation est tout aussi bien établie et tout aussi lucrative.

L'émergence et la prospérité de ces micro-économies et d'un véritable marché pour le trafic de migrants sont le résultat direct des politiques d'asile de plus en plus restrictives et des régimes frontaliers très stricts mis en place par l'UE et ses États membres. Tant qu'il n'y aura pas de voies légales vers l'Europe, les individus qui tirent profit de la migration clandestine continueront de tenir le haut du pavé dans cette industrie en pleine expansion.

Si de véritables programmes de réinstallation étaient offerts (depuis la Libye, mais aussi depuis d'autres pays situés le long des routes de migration de l'Afrique subsaharienne) ou si des programmes de migration de main-d'œuvre temporaire étaient mis en œuvre, les migrants et les réfugiés auraient accès à des solutions alternatives viables et ne seraient pas contraints d'entreprendre de dangereuses traversées. L'Union européenne (UE)

pourrait aussi apporter son soutien à la Libye pour établir un ministère de l'Immigration capable de fournir des documents d'identité aux migrants et aux réfugiés. Le gouvernement libyen serait alors en meilleure position pour reprendre progressivement le contrôle de la migration clandestine des mains des milices.

L'[accord de migration entre l'UE et la Turquie](#)² a créé un dangereux précédent qui autorise les gouvernements à bafouer le principe de protection internationale pour réduire l'afflux de migrants clandestins par bateau. L'Italie a déjà conclu plusieurs accords avec la Libye pour endiguer la migration clandestine. On peut notamment penser au traité d'amitié, de partenariat et de coopération signé en 2008 avec le régime de Kadhafi. En exprimant ses "inquiétudes" face à l'implication potentielle de l'EI dans le trafic de personnes, Rome pourrait être en train d'ouvrir la voie à une intervention semblable axée sur la migration. Même si l'on ne tient pas compte du trafic de personnes à grande échelle, les micro-économies de la contrebande continueront de prospérer en Libye et ailleurs dans le monde, à moins que des plans réalistes ne soient mis en œuvre pour régulariser la migration. Au lieu d'accuser les groupes extrémistes d'être impliqués dans le trafic de personnes, les gouvernements des pays de l'UE devraient se pencher sur la façon dont leurs propres politiques favorisent la migration clandestine et contribuent à la prospérité des réseaux de trafiquants.

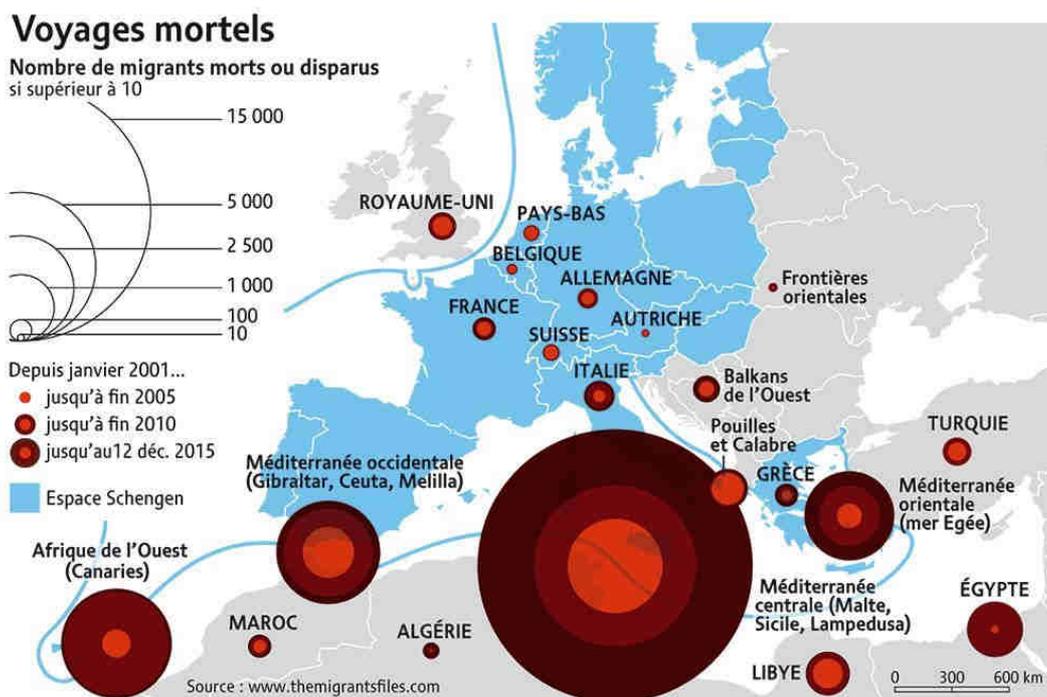
Melissa Phillips

1/ <https://www.europol.europa.eu/content/europol-and-interpol-issue-comprehensive-review-migrant-smuggling-networks>

2/ <https://www.hrw.org/fr/news/2016/03/17/il-faut-dire-non-au-mauvais-accord-entre-lue-et-la-turquie>



"EU - Turquie : Nous ne sommes pas des marchandises"



Voyages mortels : nombre de morts ou disparus

Source : www.themigrantsfiles.com/

La mafia sur le dos des migrants

Filippo Ortona

Siné Mensuel, avril 2016

<http://www.sinemensuel.com/cartes-postales/la-mafia-sur-le-dos-des-migrants/>

En Sicile, mafieux et avocats véreux se gavent sur le dos des migrants. Les centres d'accueil pour réfugiés sont devenus une manne providentielle pour des entrepreneurs peu scrupuleux, un business plus lucratif que celui de la drogue. Reportage.

"Ici c'est la brousse, wallah ! Il n'y a rien du tout", lance Mohammed, Malien de 32 ans et demandeur d'asile. Nous sommes à quelques dizaines de mètres de l'entrée du plus grand centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) d'Europe, celui de Mineo, en Sicile orientale. Le centre, qui héberge aujourd'hui environ 2 000 personnes, est effectivement au milieu de rien, à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Catane et à deux heures à pied de Mineo, le village le plus proche.

Mohammed pédale doucement sur un vélo d'enfant. Il l'a acheté pour 20 euros dans le centre où s'est développée une économie informelle, avec des bazars, des brocantes, des coiffeurs ou encore des restaurants. Bien qu'illégales, ces activités sont tolérées par les autorités italiennes.

Mohammed vit ici depuis cinq mois. En théorie, personne ne devrait séjourner plus de 35 jours dans ce type de structure. Pourtant, certains y sont depuis deux ou trois ans. En décembre 2014, le centre comptait 3 792 résidents pour une capacité maximale de 2 000 places. Les réfugiés s'entassent dans les 404 petites maisons qui constituaient la Résidence des oranges, une ancienne base de l'Otan. Pas facile d'en sortir : un bus par jour pour se rendre en ville, à Catane. En outre, les demandeurs d'asile qui devraient percevoir 2,5 euros par jour ne reçoivent presque jamais l'argent en cash, mais des coupons, des recharges téléphoniques ou bien des cigarettes.

Un haut grillage entoure le centre. Le grand portail de fer à l'entrée est surveillé par des patrouilles militaires et de nombreux agents de police. Au fil des années, plusieurs révoltes ont secoué la "brousse". Ceux qui entrent sont soigneusement fouillés et reniflés par les chiens policiers. L'imposant dispositif de sécurité à l'extérieur du centre tranche avec l'absence criante de contrôle à l'intérieur. Selon un rapport publié en mai 2015 par l'ONG Medici per i diritti umani (Medu, Médecins pour les droits de l'homme), "des homicides, des violences sexuelles, des trafics de drogue, des braquages et de la prostitution" se sont produits et/ou continuent d'avoir lieu dans le centre.

Contrôlés à l'extérieur livrés à eux-mêmes à l'intérieur

À Mineo, les demandeurs d'asile "sont totalement livrés à eux-mêmes", confie sous couvert d'anonymat des intervenants sociaux présents sur le site. "Il y a différents groupes et des cosche¹ qui se forment", dit l'un d'eux. "Certaines femmes sont victimes de trafic, mais nous ne pouvons pas vraiment savoir si les trafiquants sont aussi dans le centre. Personne ne sait car il n'y a aucune attention envers la personne... Nous sommes les seuls Blancs à nous promener dans le Cada. Les autres restent à l'entrée, là où il y a les autres services."

Selon les périodes, entre 200 et 800 employés travaillent au Cada, un employeur très important dans une région comme la Sicile, qui connaît l'un des taux d'emploi parmi les plus bas d'Europe (42,4 % en 2014, Eurostat). Pour chaque migrant hébergé, l'État paie au gérant de la structure – qui fait partie d'un consortium d'entreprises coopératives – environ 35 euros par jour. Une activité extrêmement lucrative.

En 2015, l'enquête judiciaire appelée Mafia Capitale démontrait qu'à Rome s'était installée une mafia d'un type nouveau. Les chefs du réseau – Salvatore Buzzi et Massimo Carminati – avaient bâti leur pouvoir sur un empire d'entreprises coopératives, théoriquement à but non lucratif, qui gagnaient presque systématiquement les appels d'offre publics pour l'accueil des migrants de la mairie de Rome ou de l'État. "Tu sais combien je gagne avec les immigrés ? Le trafic de drogue me rapporte moins d'argent", se réjouissait Buzzi dans une écoute téléphonique publiée dans la presse italienne en 2014.

L'enquête a établi le lien entre Rome et la Sicile quand les enquêteurs ont découvert le rôle de Luca Odevaine, ex-bras droit de l'ancien maire de centre gauche de Rome, Walter Veltroni. Membre de la coordination nationale pour l'accueil des réfugiés, Odevaine pilotait les résultats des appels d'offre "avec l'objectif [...] d'assigner les flux de migrants aux structures gérées par les entreprises de Salvatore Buzzi [...]". Conseiller spécial du conseil de gestion du Cada de Mineo, Odevaine a été accusé de trucage d'offre publique...

Les entreprises et les hommes politiques peu scrupuleux ne sont pas les seuls à faire de l'argent sur le dos des réfugiés. Tout un monde profite du grand marché de l'accueil. À côté de la gare de Catane, un demandeur d'asile arrivé en Italie en 2013 de Guinée-Bissau

raconte que la commission a rejeté sa demande. Pour faire appel de la décision, "l'avocat m'a demandé 300 euros".

Selon Riccardo Campochiaro, avocat spécialisé dans les questions liées à l'asile, participant aux activités du centre Astalli de Catane, le relais sicilien de l'ONG catholique Jesuite Refugee Service, "des avocats profitent des appels des décisions de la commission pour le droit d'asile... Il y a un marché. Certains représentent des requérants en série, il leur suffit de changer le nom et le prénom du client, peu importe la qualité de la plaidoirie qui est la même... Le juge va quand même payer leurs dépenses... Tu peux te faire un bon business".

"L'urgence justifie tous les maux, tous les problèmes"

Il n'y a pas que les mégastructures comme Mineo qui se prêtent à ce type d'abus, "la situation est encore plus inquiétante dans les centres d'accueil extraordinaires [Cas]", précise Riccardo. Envisagés lors de l'opération Mare Nostrum en 2013 comme des logements d'urgence, ils devaient permettre aux arrivants d'y résider quelques semaines avant d'être orientés vers des centres d'accueil. "La gestion de l'urgence, c'est une argumentation que l'on avance encore aujourd'hui après des années, une panacée à tous les maux, une justification de tous les problèmes", lâche Lucia Borghi qui travaille à l'association Borderline Sicilia et s'occupe de contrôler les conditions de vie dans les centres d'accueil de Sicile orientale. Selon elle, "ces centres sont très rarement contrôlés".

Les centres d'accueil extraordinaires ont poussé comme des champignons. Dans la seule zone de Raguse, il en existe déjà seize. Généralement installés en dehors des villes pour ne pas dire en rase campagne, les Cas ont cette particularité d'être construits loin des yeux des autochtones. À Vittoria, près de Raguse, la Fondazione del Buon Samaritano en gère deux. Le fondateur, le prêtre Beniamino Sacco, s'est fait connaître en dénonçant par le passé les terrifiantes conditions de vie des travailleuses roumaines dans les campagnes environnantes. Ces Cas ne reflètent pourtant pas l'altruisme dont il se pare. L'un d'entre eux, le centre Libeccio, se trouve à une heure de marche du centre-ville de Vittoria, dans une zone industrielle, entre bétonnières et tractopelles...

Du linge sèche aux fenêtres du bâtiment dégradé par le manque d'entretien où une vingtaine de personnes s'entassent à quatre ou cinq par chambre sur des lits superposés. Comme l'atmosphère qui s'en dégage, les pièces sont sombres car peu de lumière filtre au travers des vitres noircies. À Libeccio, l'urgence prend son temps. Gabriel², demandeur d'asile qui vient de Gam-

bie, vit ici depuis un an. Il raconte que, parfois, un homme blanc les attend à l'extérieur pour les emmener travailler dans les serres aux alentours. Pour 15 ou 20 € par jour.

"C'est une conséquence logique du mécanisme de ce type de centres", admet amèrement Lucia Borghi. Dans les Cas, "les migrants sont placés au milieu de rien, ils ne parlent pas un mot d'italien, pendant des mois ils ne voient que les employés des structures. Ils ont besoin de gagner de l'argent, et souvent même, pour ne pas devenir fous, ils vont travailler dans les champs. Ils se font exploiter, parfois on les paie, parfois non". Une situation difficile à régler et qui s'expose aux yeux de tous. "Les travailleurs des centres sont au courant, bien évidemment", dit Lucia.

Quand médecins sans frontières finit par claquer la porte

D'urgence en urgence, nous voilà désormais au hotspot de Pozzallo. C'est au port de la petite ville, sur la pointe sud-est de la Sicile, que l'on procède à de nombreux débarquements de migrants. Ici, comme dans d'autres ports du pays, le gouvernement italien a mis en place un Centre de premiers secours et d'accueil (CPSA), devenu par la suite hotspot. Le but de ces fleurons de la forteresse Europe est d'apporter les premiers soins et d'identifier les arrivants avant de les dispatcher vers d'autres structures ou de les rapatrier.

Même ici, où la présence des forces de l'ordre est beaucoup plus importante qu'ailleurs, les infractions se multiplient. En février 2015, l'ONG Médecins sans frontières avait accepté de collaborer avec les autorités italiennes pour y travailler. En novembre 2015, l'ONG a présenté un rapport public à la Commission d'enquête du Parlement italien sur le système d'accueil des migrants. MSF dénonce le surpeuplement prolongé de la structure, son insalubrité, ainsi que l'absence d'un réel suivi juridique, l'enfermement forcé et le maintien des migrants dans les locaux bien au-delà des 72 heures prévues par la loi. L'ONG a claqué la porte en décembre.

"C'est une structure qui peut héberger jusqu'à 180 migrants, mais il y a eu des périodes avec 400 ou 500 personnes", se souvient Rita Carravetta, médecin d'origine calabraise, qui a travaillé durant sept mois à Pozzallo au sein de la mission de MSF. L'ONG a aussi critiqué le sort réservé aux sujets les plus vulnérables. "Nous avons vu des mineurs isolés – qui ne peuvent légalement rester dans un centre comme celui de Pozzallo plus de 24 heures – y passer des semaines entières", affirme Rita qui ajoute : "Parfois on ne laissait pas sortir les personnes pendant plusieurs jours, même pas dans la cour. C'est nous qui devons négocier quelques heures de promenade avec les forces de l'ordre."

Dans les prisons, au moins, on se promène une fois par jour.

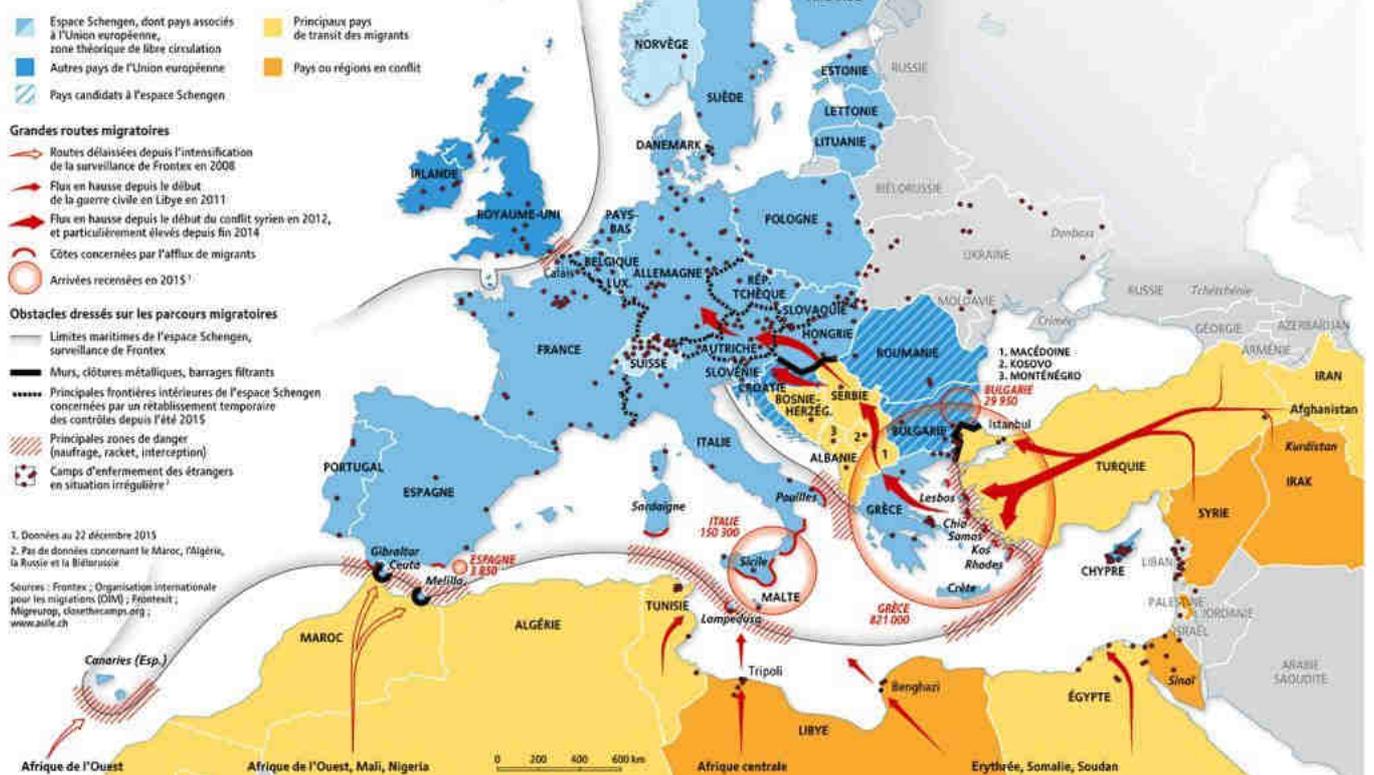
Maintenant qu'il est devenu un hotspot, l'appel d'offre public pour la gestion de l'ancien CPSA de Pozzallo a été renouvelé. Les résultats ne sont pas encore connus. Parmi les six entreprises coopératives participantes, trois d'entre elles ont des antécédents peu rassurants : le chef de la Sol.Co, Mario Monge, et celui de la Domus Caritatis, Tiziano Zuccolo, ont tous deux été accusés de truquage d'offre publique au sein du système Mafia capitale ; Paolo Ragusa, ancien président de la Sol.Coop Calatino, a été accusé de corruption par la magistrature sicilienne dans le cadre des scandales du Cada de Mineo. L'entreprise coopérative Azione Sociale qui fait partie des six est celle qui a géré le CPSA de Pozzallo jusqu'à présent. Le business des réfugiés a un bel avenir.

Filippo Ortona,

1/ Cosche : mot qui désigne une cellule de type mafieux.

2/ Le prénom a été changé.

Nouvelles routes et nouveaux obstacles



Routes migratoires : Nouvelles routes, nouveaux obstacles

Le Monde diplomatique, janvier 2016

www.monde-diplomatique.fr/cartes/droitdasile

Contre l'exploitation des migrants

Planète Enfants

<http://www.planete-enfants.org/index.php/decouvrir-planete-enfants/l-exploitation-des-migrants>

Pourquoi les migrants sont-ils des personnes vulnérables ? Faut-il le rappeler, se retrouver étranger en pays étranger en France ou ailleurs, est un risque que l'on prend à ses dépens. Celui de tout perdre, y compris sa dignité. On peut migrer pour fuir un pays où sa vie est en danger, ou pour des raisons économiques.

Les migrants et encore plus les sans papier, sans argent, sans travail, sans logis, sont les proies désignées des exploitants sans scrupule ! Travailleurs bon marché, prostituées, esclaves...

[...]



Plus de 2 millions de Népalais vivent et travaillent à l'étranger, soit presque 10% de la population du pays. L'argent que cette diaspora envoie à ses familles constitue le revenu le plus important du pays, avant le tourisme et l'aide internationale !

Une véritable économie de la migration s'est donc mise en place et ce secteur attire les convoitises. De nombreuses agences d'emplois, sans respecter les lois, "vendent" à des candidats crédules un "package" (transports, passeport, visa, contrat de travail) pour un pays demandeur de main-d'œuvre à bon marché... package qu'ils mettront toute leur vie à rembourser !

Mais au-delà de ces abus qui consistent à soutirer un maximum d'argent à des travailleurs mal payés et vivant souvent dans des conditions dégradantes, se cache un autre scandale.

Celui des femmes et des enfants qui veulent tenter leur chance à l'étranger : un nombre toujours plus important d'entre eux quittent en effet, eux aussi, leur pays à la recherche d'un emploi. Souvent poussés par leur famille, ils traversent la frontière, ouverte, avec l'Inde en

espérant souvent pouvoir ensuite rejoindre les pays du Golfe, la Malaisie, le Liban... Mais si certaines migrations sont de véritables opportunités, la plupart des candidats n'ont ni papier, ni argent, ni aucune sorte de défense contre les trafiquants en Inde et se retrouvent en situation d'exploitation, voire d'esclavage. C'est aussi vrai pour ceux qui vont effectivement s'envoler vers des pays plus riches. Ceux-là sont peu victimes de prostitution mais se retrouvent en revanche à la merci de leur employeur-proprétaire et subissent les pires harcèlements...

Outre l'enfer que vivent toutes ces femmes et ces enfants, ce phénomène prive aussi de protection des centaines de milliers d'enfants dont la mère a quitté le foyer.

Calais a besoin de la crise migratoire

Passeurs d'hospitalité

n°6, Septembre 2016 - Archipel émission 252, octobre 2016

<http://www.forumcivique.org/fr/articles/migration-et-solidarite-calais-besoin-de-la-crise-migratoire>

... La "crise migratoire" représente aussi une manne économique pour la ville de Calais, alors que le racisme s'y exacerbe. Selon la façon de regarder, on peut voir une ville envahie par des "migrants" qui assaillent voitures et camions autour de barrages en flamme, ou une ville dominée par la xénophobie. Ou les deux.

Ces images tendent à recouvrir celles de la misère des campements et bidonvilles. En tout cas, Calais apparaît comme une ville où on n'a pas envie de vivre. C'est depuis 1986 au moins que des habitant-e-s de Calais se soucient des exilé-e-s bloqué-e-s à la frontière britannique et s'organisent dans ce qui deviendra quelques années plus tard une association constituée, La Belle Étoile. Cette solidarité au long cours ne s'est pas démentie depuis, mais elle a été marginalisée depuis l'été 2015 par l'arrivée de nombreux bénévoles de toute la France, du Royaume-Uni et d'autres pays d'Europe, et par la venue d'ONG internationales. Les nouveaux modes d'organisation n'ont laissé que peu de place aux bénévoles locaux, et à l'indispensable solidarité entre habitant-e-s de la ville et habitant-e-s du bidonville.

Tandis que les liens entre la ville et les exilé-e-s se distendent d'autant mieux qu'ils et elles ont été expulsé-e-s de la ville au cours de cette même année 2015 pour être concentré-e-s sur le site où s'est construit le bidonville actuel, le camp du rejet s'organisait et gagnait en visibilité, à l'automne 2013 avec le durcissement de la politique xénophobe de la mairie de Calais et l'apparition du groupe d'extrême droite Sauvons Calais. A l'automne 2014, avec l'apparition de nouveaux groupes comme Calaisiens en colère qui prennent le relais de Sauvons Calais trop visiblement politisé, et la manifestation anti-migrants d'acteurs économiques coalisés autour du syndicat Unité SGP Police Force Ouvrière, dont la manifestation du 5 septembre est la suite. Il est difficile de savoir si les attitudes de rejet ont gagné une part plus grande de la population calaisienne, quand on discute, les points de vue restent en général nuancés. Mais la parole xénophobe est libérée, et cela pèse sur le quotidien, s'introduit dans les relations familiales et de voisinage, se manifeste dans la rue, les commerçants qui donnent leurs invendus pour les exilé-e-s, le font en se cachant, tandis que des tenancière-s de bar refusent de servir les exilé-e-s non par conviction raciste mais par peur de perdre leurs client-e-s calaisien-e-s. Il est devenu plus compliqué d'assumer sa solidarité, d'autant plus que les associations de

soutien aux exilé-e-s, qui fonctionnent maintenant principalement avec des bénévoles de l'extérieur, ont délaissé le terrain calaisien et se taisent.

Pourtant l'économie calaisienne vit de la présence des "migrants". En dehors de la brève saison touristique, le secteur hôtelier, à Calais mais aussi de Dunkerque à Boulogne/Mer et Saint-Omer, vit de la présence – des CRS (qui n'ont pas de casernement et sont logés à l'hôtel) – des bénévoles de toute l'Europe – des journalistes – des exilé-e-s principalement en situation régulière, comme les Albanais-e-s qui peuvent voyager sans visa dans l'espace Schengen et sont donc de simples touristes en France. Et il faudrait évaluer l'impact sur les créations d'emploi de la présence des "migrants", qu'il s'agisse de les empêcher de passer la frontière, de gérer leur présence, de les aider.

Ainsi, quand l'Etat promet aux manifestants d'hier des renforts policiers, il s'agit d'une manne financière pour le secteur hôtelier, et secondairement pour les commerces et les bars. Et ce sont les professionnels qui bénéficient le plus de la présence des "migrants" qui négocient avec l'Etat des compensations au préjudice que leur porterait cette présence, tout comme la mairie de Calais obtient des financements en compensation de la "situation migratoire". C'est toute une partie de l'économie calaisienne qui vit du "problème des migrants" et à la fois, a intérêt à médiatiser celui-ci pour obtenir des compensations financières, et à voir celui-ci perdurer. Et le gouvernement utilise ainsi l'argent public pour financer le consentement à sa politique de violation des droits, avec le soutien financier du gouvernement britannique.

Le "problème des migrants" sert aussi à l'évitement d'autres questions. Par exemple, tandis que les salarié-e-s du port manifestent en raison de la menace que les "migrants" feraient peser sur leur emploi, la société Eurotunnel, gestionnaire du Tunnel sous la Manche, affiche une bonne santé financière triomphante. Les deux infrastructures ne sont pas complémentaires, mais en concurrence.

C'est ainsi que le "problème des migrants" sert à détourner l'attention des difficultés réelles que connaît Calais, et à reconstruire une unanimité de façade face à "l'ennemi" de l'extérieur que sont les "migrants", et à la cinquième colonne des personnes solidaires.

passeursdhospitalites.wordpress.com/

Cette Europe forteresse mortelle pour tant de migrants...

Depuis une quarantaine d'années, l'Union Européenne a imposé la suppression des barrières protectrices ou douanières pour assurer la "libre circulation" des marchandises et des capitaux. Mais dans le même temps, elle a érigé de véritables murs autour des frontières européennes pour entraver la libre circulation des hommes et des femmes qui fuient les persécutions ou les guerres ou la misère et le chômage engendrés les uns les autres par la domination impérialiste sur toute la planète. Les migrants se heurtent à de multiples obstacles administratifs ou physiques. Les naufrages récurrents au large de Lampedusa ou de Malte - au moins 5 000 noyés en Méditerranée chaque année - montrent que l'Europe est devenue une forteresse dont l'accès est mortel pour des dizaines de milliers de migrants. Lampedusa, cette île italienne située plus près des côtes tunisiennes que celles de la Sicile ; Malte à quelques 300 kilomètres des côtes libyennes ; Ceuta et Melilla, ces deux enclaves espagnoles incrustées au Maroc ; les îles espagnoles des Canaries au large du Sénégal et de la Mauritanie, ou encore le fleuve Evros ou la mer Egée entre la Turquie et la Grèce sont en quelque sorte les postes avancés et souvent mortels de la forteresse Europe. Depuis plus de vingt ans, selon les données concordantes collectées par les associations humanitaires, près de 30 000 personnes sont mortes au pied de ces murailles. Non seulement par noyade, les plus nombreuses, mais aussi de soif, de faim ou de froid, étouffées ou asphyxiées dans les doubles parois d'un camion ou au fond d'un conteneur, écrasées en traversant la route ou en tombant d'un véhicule, assassinés au cours de leur périple. Et cette comptabilité macabre ne tient compte ni de tous ceux qui sont morts bien avant d'arriver aux frontières de l'Europe, dans les déserts ou les montagnes des pays de transit, ni de tous, toutes celles qui ont disparu sans laisser de trace.

Après chaque tragédie en Méditerranée, les dirigeants européens y vont de leurs larmes de crocodiles pour réclamer, comme José-Manuel Barroso, ex-président de la Commission européenne, "*une plus grande coopération entre les Etats membres*". Mais il faut une sacrée dose d'hypocrisie et de cynisme aux dirigeants européens pour pleurer les morts de Malte ou de Lampedusa. Alors que c'est le produit de leur politique, de leurs dispositifs et législation visant à limiter l'immigration légale, à répondre négativement à la majorité des demandes de visa, et de leurs dispositifs sécuritaires et

militaro-policiers consistant à traquer tous ceux/toutes celles qui tentent leur chance pour accéder à l'Europe. Cette hécatombe permanente est le fruit à la fois des guerres au Moyen Orient et en Afrique dont les grandes puissances sont en grande partie à l'origine et du pillage de l'Afrique et de l'Asie par les grands groupes industriels et les banquiers occidentaux dont ils sont trop souvent les serviteurs.

Schengen ou l'Europe des polices... Convention de Dublin

Contrairement à ce que rabâchent les souverainistes de tout poil, ce n'est pas "Bruxelles" qui impose la politique migratoire de chaque pays. En matière d'immigration comme dans de nombreux domaines, les conventions et les règlements européens sont le résultat d'accords, souvent unanimes, des gouvernements de tous les Etats membres. Comment résoudre la contradiction suivante : d'une part permettre la libre circulation des marchandises - libéralisme et recherche du profit maximum obligent - tout en préservant l'apanage de chaque Etat national. Ce fut l'objet des accords signés pour la première fois en 1985 à Schengen, une petite ville du Luxembourg. L'"espace Schengen" fut progressivement étendu à 26 Etats, y compris non membres de l'UE comme la Suisse. Selon la Convention de Schengen, les contrôles aux frontières intérieures de cet espace Schengen ont été abolis tandis que le contrôle à l'extérieur a été considérablement renforcé. Si on peut passer de la France en Allemagne - et même en Suisse ! - sans rencontrer un seul képi, les douaniers ou les policiers peuvent à tout moment nous interpellier, surtout si nous avons le teint noir ou bronzé, à bord d'un train, d'un bus, ou à un péage d'autoroute n'importe où sur le territoire. En fait, les Etats n'ont jamais cessé de renforcer leur coopération dans le but de réglementer la circulation des hommes et de garder le contrôle de l'immigration. Précision de taille : depuis les attentats de 2015 et 2016 (notamment en France et en Belgique) de nombreux Etats européens, dont la France et l'Allemagne ont rétabli les contrôles aux frontières. La coopération des polices de toute l'Europe, voilà ce qu'est "*l'espace de liberté, de sécurité et de justice*" vanté par tous les traités européens. Autre précision de taille et qui constitue un véritable boulet pour un grand nombre de migrants : ceux-ci, s'ils passent par au moins deux pays européens quand ils parviennent sur le continent européen, doivent retourner dans le premier pays de

passage pour y déposer une demande d'asile. S'ils arrivent en France, parce qu'ils y ont par exemple des attaches, ils seront obligés de retourner en Espagne ou en Italie s'ils sont passés en premier dans l'un de ces pays. Ceci en application de la Convention de Dublin (2003) qui est elle-même un prolongement de la Convention de Schengen. Une réglementation kafkaïenne qui fragilise et désespère les demandeurs d'asile...

Comment sont accueillis en Europe les réfugiés économiques ?

La plupart des migrants qui fuient leur pays pour des raisons économiques et qui réussissent à gagner l'Europe ont derrière eux pour la plupart un long périple au cours duquel ont péri nombre de leurs compatriotes. L'une des raisons de cette terrifiante mortalité : ce sont les accords entre l'Europe avec les Etats d'Afrique et du Maghreb qui sont payés par l'Europe soit pour empêcher leurs ressortissants de partir soit pour intercepter et enfermer ceux qui passent sur leur territoire. C'est ainsi que de très nombreux migrants subsahariens qui passent par l'Algérie ou le Maroc pour gagner l'Espagne sont littéralement persécutés, traqués, frappés, enfermés puis renvoyés dans ces pays, notamment au Maroc. On ne soulignera pourtant jamais assez les causes de leur départ : ce sont ces bateaux usines de l'Union européenne qui vident les ressources halieutiques des côtes mauritaniennes ou sénégalaises, qui ruinent les petits pêcheurs. C'est l'agriculture européenne, largement subventionnée, qui exporte en Afrique sa viande mais aussi ses céréales, son lait, ruinant les producteurs et les éleveurs africains. Les Bolloré, Bouygues, Total, Areva ou leurs concurrents européens s'enrichissent en contrôlant les moyens de transport, les installations portuaires, les réseaux de communication, en pillant les richesses minières...

Quelle est globalement la politique européenne d'accueil de ces migrants économiques ? Dans la plupart des pays européens, les lois relatives à leur accueil et à leur séjour n'ont cessé de se durcir. En France, depuis quarante ans, chaque ministre de l'Intérieur a laissé son nom à une loi anti-immigrés. Dès 1972, Raymond Barre, ministre de Pompidou, conditionnait l'attribution d'une carte de séjour à la signature d'un contrat de travail. Entre 1986 et 1988, Charles Pasqua, ministre de Jacques Chirac, s'était illustré avec ses "charters" pour expulser des immigrés sans papiers. La gauche au pouvoir poursuivit cette politique. Malgré quelques gestes comme la régularisation de 110 000 sans papiers entre 1981 et 1983, puis de 90 000 sous le gouvernement Jospin à partir de 1997, le Parti socialiste n'a abrogé aucune loi répressive. Plus récemment,

Nicolas Sarkozy, dès son arrivée en 2002 à la tête du ministère de l'immigration, puis en 2012 lors de sa campagne présidentielle, n'a cessé de faire de la lutte contre l'immigration une priorité et une obsession.

Ces réfugiés malvenus en Europe quand ils sont pauvres

Ceux qui fuient la guerre ou des persécutions et demandent à ce titre l'asile en Europe ne sont pas mieux accueillis que les migrants économiques. Parmi les quelque cinquante millions de réfugiés recensés dans le monde fuyant les guerres ou des conflits (Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen, Soudan...) dont les grandes puissances sont souvent directement responsables, moins de 1% sont accueillis en France. L'immense majorité des réfugiés restent dans les pays pauvres voisins. C'est ainsi que le Pakistan accueille la majorité des Afghans chassés autant par les Talibans que par les bombes américaines. Au moment de l'intervention occidentale en Libye pour chasser Kadhafi, plus d'un million de Libyens ont quitté leur pays : moins de 20 000 d'entre eux ont trouvé refuge en Europe, souvent illégalement, la quasi-totalité des autres s'est réfugiée en Tunisie, en Algérie ou au Tchad. Quant aux 5 millions de réfugiés syriens, ils sont pour la plus grande majorité au Liban (1,3 million pour 4 millions d'habitants !), en Jordanie ou encore en Turquie. En France, ils sont à peine 20 000 à avoir été accueillis... Ajoutons que dans un pays comme la France seulement 22% des demandeurs d'asile obtiennent le statut d'asile, les autres, déboutés, reçoivent aussitôt après leur refus une OQTF, à peine le temps de déposer une demande de séjour. Enfin, beaucoup d'entre eux ne sont pas hébergés, condamnés à la rue, faute de manque de place dans les CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile).

Repenser les Politiques européennes d'asile et d'immigration et les relations Nord-Sud

Avant de repenser les politiques européennes en matière d'asile et d'immigration, il faut d'abord s'attaquer en amont aux causes économiques et géopolitiques qui produisent cet exode forcé de millions d'émigrants qui fuient la misère et les guerres engendrées par l'impérialisme et les rapports Nord-Sud terriblement inégaux. Tant que ces rapports et ces liens inégaux à base de domination économique et politique persisteront, rien n'arrêtera l'immigration. Même la vie traquée d'un sans papier est moins pire que celle qu'il laisse au pays. Et les passeurs ne prospèrent que parce que les dirigeants européens multiplient les barrières pour refouler les candidats à l'immigration. Chaque durcissement des réglementations entraîne plus de dangers et de morts.

Les mouvements européens de sans papiers, soutenus par un certain nombre de mouvements solidaires, ont d'une part deux revendications de base, inapplicables dans l'immédiat : la liberté de circulation et la liberté d'installation. Dans l'immédiat, leurs revendications : :

- Régularisation des sans papiers
- Délivrance d'un titre de 10 ans
- Droit au travail pour les demandeurs d'asile et de séjour
- Fermeture des centres de rétention en Europe et dans les pays extérieurs à l'Europe (en Tunisie,

au Maroc, en Algérie, en Libye...)

- Droit à un toit, à la santé, à la scolarisation pour les enfants

Au-delà de ces revendications, les frontières et les visas sont aussi caducs que les notions même d'étranger et d'immigré. Chacun-e doit pouvoir dire : mon pays, c'est non seulement celui d'où je viens et celui auquel je demande l'accueil, mais aussi la terre, et ma patrie, l'humanité. A cette condition l'Europe deviendra vraiment alors une terre d'accueil.

CIIP
novembre 2016

Mali : coopération renforcée avec l'Union européenne pour favoriser le retour des migrants

Décembre 2016 : l'Union européenne (UE) et le gouvernement du Mali ont déclaré dans un communiqué commun dimanche 11 décembre 2016 vouloir lutter contre "les causes profonde de la migration irrégulière" et "favoriser le retour des migrants maliens" depuis l'Europe. Une coopération "exemplaire" qui a bien pour vocation de s'étendre à beaucoup d'autres pays africains y compris maghrébins. Il s'agit bien de contraindre les migrants africains, déboutés de leurs demandes d'asile ou de séjour dans tel ou tel pays de l'UE, à revenir - de force s'il le faut - dans leur pays d'origine.

En quoi consistent ces Accords de réadmission ? Des fonctionnaires maliens doivent se rendre dans les pays membres de l'UE pour aider à déterminer l'identité des migrants, "afin d'accélérer leur retour". Avec l'idée qu'étaient déboutés - massivement - de leurs demandes d'asile ou de séjour, ils n'ont plus aucun avenir en Europe, et que leur seul avenir c'est de retourner au pays pour "participer à son développement". Avec des financements européens pour aider à leur formation sur place et leur réintégration professionnelle et sociale. Des motifs "humanitaires" sont avancés : éviter qu'ils s'enfoncent en Europe dans l'exclusion et le non droit - en tant que "sans papiers". Par ailleurs, en amont, il s'agit d'aider le Mali et d'autres pays africains - le Soudan ou encore le Cameroun ou le Congo (RDC) - à empêcher tout départ de leur pays pour l'Europe et de faire la chasse aux "passeurs". Ajoutons enfin que l'Union Européenne finance des pays comme le Maroc, la Tunisie ou encore l'Algérie pour que ces pays interceptent les candidats à l'immigration, quitte à les enfermer dans des lieux de rétention.

En résumé, l'Union Européenne refuse de reconnaître et d'assumer ses responsabilités pourtant écrasantes quant aux causes économiques et géopolitiques des migrations africaines. Au lieu de s'attaquer à ces causes, de remettre en question les Accords UE-Afrique qui privilégient à l'extrême les agricultures européennes et imposent des échanges inégaux, ou encore de renoncer à soutenir des régimes autoritaires voire dictatoriaux (Congo, Cameroun, Soudan...), elle fait le choix de tourner le dos aux migrants africains et de les condamner à l'exclusion et au désespoir. "Des ponts, pas des murs"... L'Europe tourne bel et bien le dos à sa vocation d'accueil et refuse d'assumer ses responsabilités économiques et politiques.

CIIP
janvier 2017

Contre la politique européenne d'externalisation et de renvoi en Afrique

Rappel général : l'Europe et ses pays membres ont travaillé de concert avec les pires dictateurs et régimes autoritaires - notamment africains - afin d'empêcher les ressortissants des pays concernés de migrer en Europe, voire de contraindre ces ressortissants, une fois parvenus en Europe, de retourner dans leur pays d'origine, avec les plus grands risques pour leur vie. Ce dernier processus s'appelle "externalisation", processus qui s'accélère à partir de l'automne 2016, au gré des accords avec la Turquie, le Soudan et les pays de la Corne de l'Afrique.

Externalisation : kesako ?

L'externalisation des frontières européennes, c'est quand l'Union Européenne (UE) délègue le contrôle de ses frontières à des pays non européens, pour que ceux-ci participent au filtrage migratoire. Les contrôles sont repoussés sur d'autres territoires, à distance de l'Europe, et les migrations sont rendues le plus difficiles possibles. La guerre aux personnes exilées se construit aussi loin que possible de l'UE.

L'Europe, avec l'appui de certains pays membres comme la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont désormais en train de financer, avec l'argent des contribuables européens, des gouvernements des pays de la Corne de l'Afrique - notamment le Soudan Sud, afin, pour reprendre leur langage, "d'endiguer le flux des réfugiés". Parmi ces nouveaux partenaires de l'Europe, il y a notamment l'un des pires dictateurs du monde, Omar Al Bachir, au pouvoir au Soudan depuis 27 ans et reconnu responsable du génocide perpétré contre le peuple soudanais (au moins 1 million 350 000 morts depuis les années 1980). Et c'est un crime que d'empêcher des réfu-

giés de partir du Soudan, et c'est en flagrante contradiction avec la Convention des Droits de l'homme (1948) dont les pays européens sont signataires. Comme c'est également un crime que de renvoyer des migrants soudanais (ou Erythréens...) dans leur pays d'origine où ils courent les plus grands risques.

Le "processus de Khartoum"

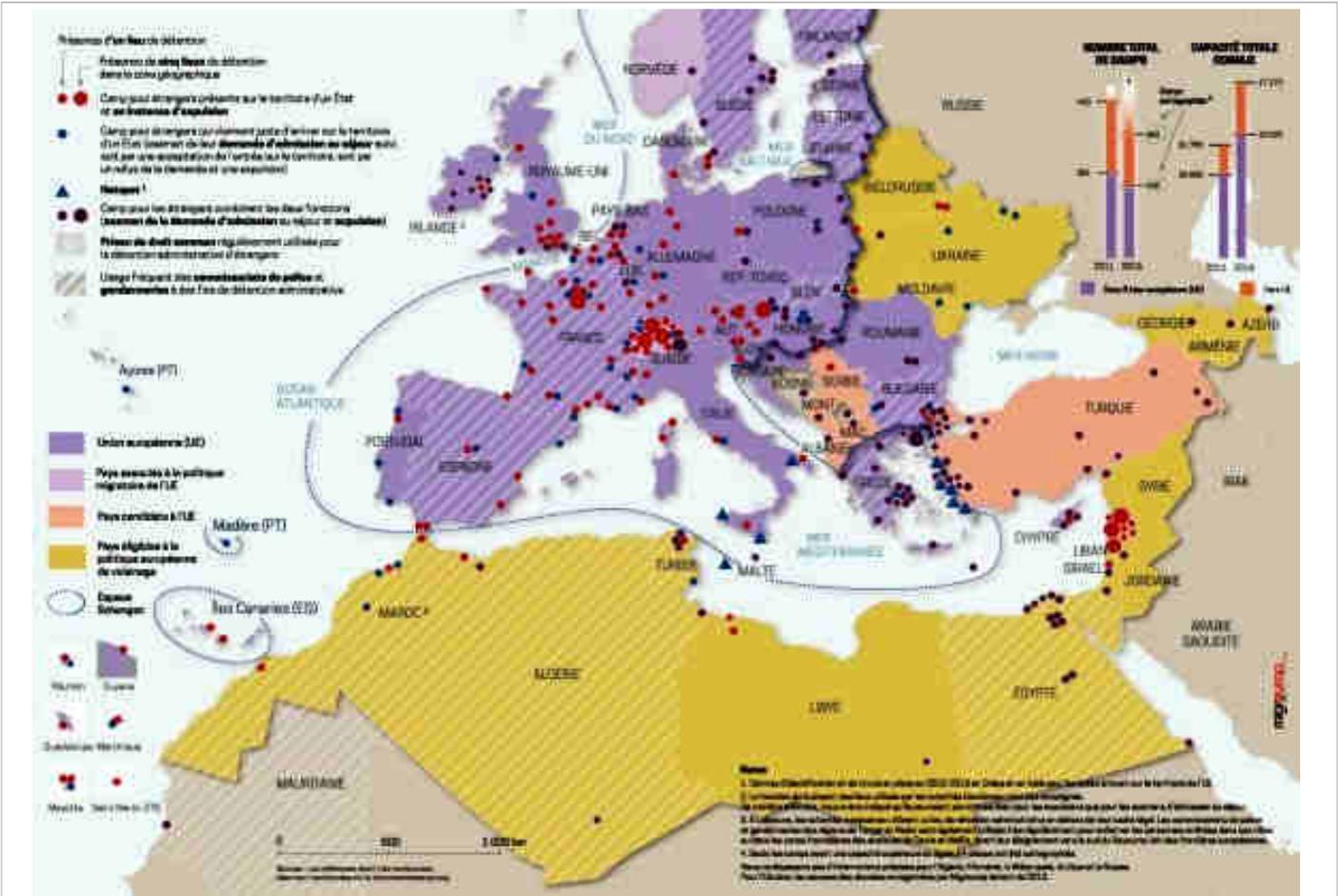
Fin 2015, des dirigeants européens et africains, réunis au Sommet de La Valette (Malte), ont lancé un fonds "d'aide à l'Afrique" d'1,8 milliards d'euros pour "gérer ensemble les flux migratoires", ce qui veut dire bloquer ceux qui tentent de fuir les guerres, les persécutions, la pauvreté.

Ainsi, en 2014, l'UE a signé le processus de Khartoum (capitale du Soudan) qui a permis de verser au Soudan 320 millions au titre de l'aide au développement. Depuis mars 2016, 2 centres de rétention ont été ouverts au Soudan, et des systèmes et du matériel de surveillance et de répression ont été livrés au régime soudanais. Par ailleurs de nombreux Soudanais vivent en France, dont un certain nombre étaient à Calais pour tenter de gagner la Grande-Bretagne. Ils sont terrorisés à l'idée d'être renvoyés dans leur pays où ils courent les plus grands risques. Dimanche 1^{er} janvier, ils se sont retrouvés une cinquantaine - par un froid très intense ! - Place Bellecour, à Lyon, pour expliquer aux nombreux passants leur situation et cette politique européenne.... Nous devons nous opposer, avec eux, à cette terrible banalisation des expulsions de migrants africains vers leurs pays en guerre...

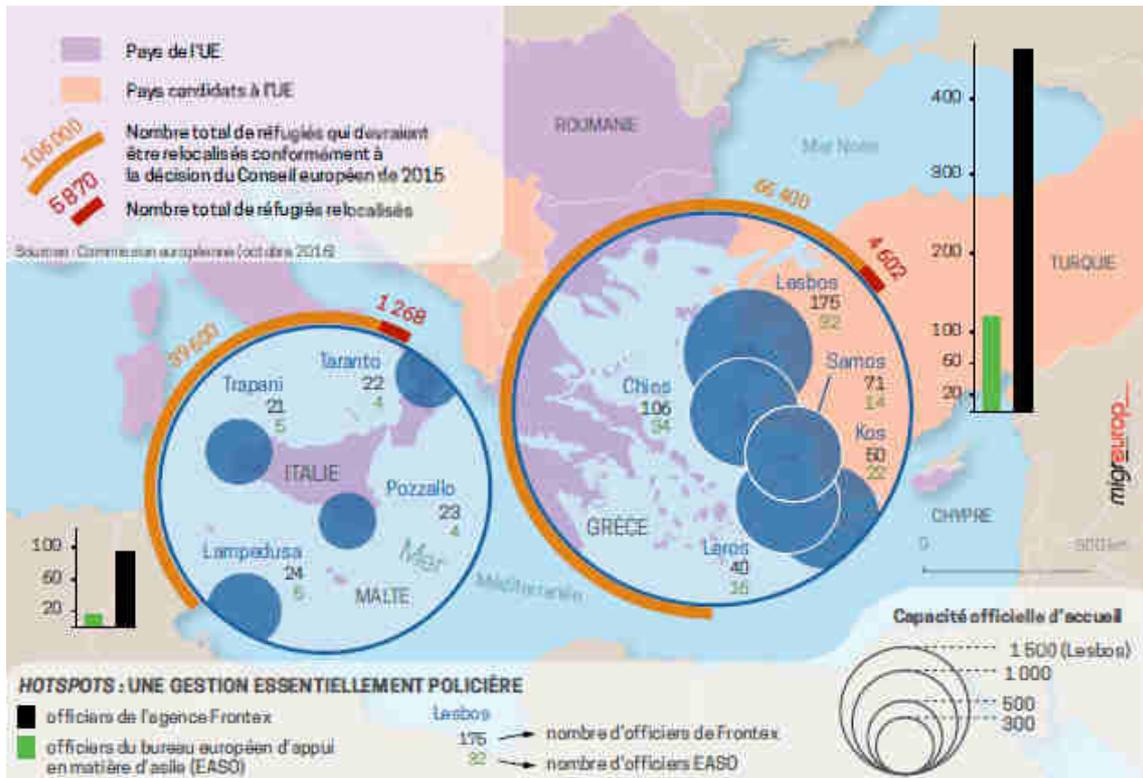
*CIIP
janvier 2017*



"Des Soudanais manifestent place Bellecour" le 1er janvier 2017 Photo : Sophie MAJOU / Le Progrès



Carte des camps 2016 : désolation(s) aux frontières de l'Union - Migreurop, 6e édition, octobre 2016
<http://www.migreurop.org/article2746.html>



Des hotspots au coeur de l'archipel des camps - Migreurop, octobre 2016
<http://www.migreurop.org/article2749.html>

La politique migratoire française : contre les migrants !

Dans sa circulaire du 2 novembre 2016, Cazeneuve alors ministre de l'intérieur, donne ses instructions aux préfets pour l'application de la loi du 7 mars 2016. La circulaire reprend les possibilités, et surtout les impossibilités, d'accès à différents titres de séjour temporaires. Mais surtout elle met en avant la politique migratoire française autour de trois orientations essentielles que l'on peut résumer ainsi : améliorer la capacité d'accueil des étrangers satisfaisant les intérêts français, renforcer les contrôles pour tous et exécuter plus efficacement les mesures d'éloignement.

L'immigration choisie

La grande annonce est le titre de séjour pluriannuel de 2 à 4 ans envisageable sous certaines conditions après avoir fait ses preuves pendant un an avec la possibilité éventuelle d'une carte de résident au bout de 5 ans. Ce titre de séjour est réservé à certains étrangers qui pourront bénéficier de cartes exceptionnelles comme "le passeport talent" par exemple qui vise à "attirer" en France les talents internationaux dans des domaines aussi divers que l'économie, l'université et la recherche, le sport, les sciences ou la culture. Il peut s'agir de personnes à renommée mondiale comme des artistes ou bien de starts upper, d'entrepreneurs et de membres de professions libérales ou de salariés de très haut niveau». Toutes ces personnes doivent apporter la preuve qu'elles seront rapidement indépendantes financièrement : apport de capitaux pour les entrepreneurs, revenus corrects pour tous. Après, ce sont les préfets qui gèrent tout. Le droit de travailler est délivré automatiquement par eux, sans passer par la Ddte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) , le chef de bureau des étrangers est leur correspondant, leur facilitateur, pour toutes les démarches avec les administrations locales et les acteurs économiques (comme les CCI). Il est conseillé d'organiser un accueil correct et spécifique en préfecture pour mieux limiter les temps d'attente. D'après le ministre, 10 000 personnes pourraient être accueillies dans ce cadre. On est évidemment très loin d'être envahi par "toute la misère du monde"! Au contraire cette immigration-là ressemble une fois de plus au pillage des richesses du reste du monde, pillage intellectuel cette fois... Immigration doublement choisie : pour satisfaire les besoins économiques du patronat et des administrations françaises, mais aussi immigration privilégiée contre celle de tous les autres étrangers qui fuient la faim, la guerre, la misère...

Police partout !

Le ministre exige des préfets l'intensification des contrôles, qui doivent être "à la fois aléatoires et fréquents et systématiques une fois par an", ce qui suppose le déploiement de plus de policiers. Cela passe aussi par un outil nouveau nommé "droit de communication", il s'agit en fait de la levée du secret professionnel pour toutes administrations publiques (écoles, sécurité sociale...) et privées (banques, services télécommunication...) à l'exception du secret médical au bénéfice des préfets pour contrôler et vérifier des infos et documents fournis par le demandeur ou le titulaire d'un titre. Pour les étrangers malades, et pour éviter "la fraude à la maladie", à compter du 1^{er} janvier 2017 ce ne sont plus les médecins de l'agence régionale de santé (ARS) jugés sans doute trop faibles (?) qui effectueront les contrôles mais ceux de l'office français de l'immigration et de l'insertion (OFII). Et il est rappelé aux préfets d'être particulièrement vigilants pour envisager le retour dans le pays d'origine pour toute personne qui pourrait bénéficier de soins dans celui-ci.

Pour tous, il y a le certificat d'insertion républicaine (CIR), examen chargé de vérifier le niveau de français et l'assiduité aux cours lorsque ceux-ci s'avèrent nécessaires, l'évaluation des progrès et l'acquisition des principes, valeurs et institutions de la république.

S'ajoute la possibilité de retirer à tout moment la carte de séjour même pluriannuelle pour de nombreuses raisons dont la consommation de stupéfiants et le fait d'être client de prostituée.

Le harcèlement policier contre les migrants et les pouvoirs exorbitants donnés aux préfets en disent long sur la fin d'un relatif État de droit et la mise en œuvre d'un réel État policier. Et la formation d'une société du contrôle permanent, de la méfiance généralisée, du racisme surtout vis à vis des plus pauvres qui s'installent.

Expulsions rapides

L'idée c'est d'aller vite ! Les délais de recours et de jugement des OQTF sont raccourcis ils passent de 30 à 15 jours et le rendu du jugement de 3 mois à 6 semaines. Il est rappelé qu'il doit y avoir application très stricte de la directive européenne "retour" qui permet d'expulser dans un pays tiers non membre de l'UE.

S'il n'y a pas de départ volontaire, systématiquement il faut prononcer une interdiction de retour (IR) sur le territoire de 3 ans maximum. Pour les étrangers euro-

péens, une nouvelle interdiction est créée c'est l'interdiction de circulation sur le territoire français (ICTF) si "l'abus de droits est constaté" ou si il y a "menace grave contre un intérêt fondamental de la société". Des termes si vagues que beaucoup peuvent être frappés par cette menace... des Roms aux suspects d'intentions terroristes.

Une priorité est très soulignée par le ministre, c'est la préférence donnée aux assignations à résidence sur les centres de rétention, c'est ce qu'on pourrait appeler "l'auto rétention". Les personnes assignées à résidence doivent se présenter deux ou trois fois par jour au commissariat, si manquement, autorisation pour la police d'entrer n'importe quand dans leur logement. L'assignation à résidence n'a que des avantages pour le gouvernement : cette mesure ne se contente pas de pourrir la vie des personnes, mais elle les isole et permet quand même les interventions policières, de plus elle ne coûte rien en terme matériel ni en terme politique car elle permet d'éviter les manifestations de solidarité. En plus de nous battre contre les centres de rétention nous devons aussi refuser ces assignations. Comble du cynisme : les enfants pourront cependant toujours être placés en centre de rétention avec leurs parents "afin de garantir l'exécution de l'éloignement mais dans tous les cas le placement en rétention est subordonné à la prise en considération primordiale de l'intérêt de l'enfant" ! Pas sûr que cette tartufferie suffise à convaincre la commission européenne des droits de l'homme (CEDH) qui remet en cause régulièrement les politiques "d'accueil" françaises.

Ce type de circulaire a un seul mérite, celui de motiver notre colère et notre détermination pour afficher encore et encore nos solidarités avec les migrants car nous voyons bien que le monde commun, mélangé, ouvert, généreux que nous voulons se bâtir avec eux, avec elles !

CIIP
janvier 2017



Illustration de Claire Robert, exposition
"Halte aux préjugés sur les migrations !",
co-produite par Ritimo et le CCFD-Terre Solidaire
(disponible au CIIP)

Les Roms : des migrants particulièrement maltraités

Les Roms ont une place singulière parmi les migrants. Selon les estimations, leur nombre se situe autour de 20 000 en France, pour la plupart originaires de Roumanie, de Bulgarie et de l'ex-Yougoslavie. Ce sont essentiellement des raisons économiques qui les poussent à partir, mais aussi les discriminations et ségrégations dont ils sont victimes dans leurs pays d'origine et qu'ils espèrent ne plus subir en France. Population non homogène avec des appartenances sociales, culturelles et religieuses diverses, c'est sans doute la population qui "en bloc" est la plus rejetée ici. Les causes sont multiples.

La première est sans doute liée à la directive 29/04/2004 particulièrement discriminatoire à leur égard. Alors que tous les ressortissants européens ont

le droit de travailler dans un autre État membre de l'Union européenne, eux ont été soumis à des mesures transitoires jusqu'en décembre 2013, qui limitaient fortement leur droit au travail, ils étaient les seuls européens à devoir obtenir une autorisation de travail et un titre de séjour afin d'accéder à l'emploi. Et tous les métiers ne leur étaient pas accessibles. A noter qu'après 2013 et contrairement à ce préjugé tenace "ils ne veulent pas travailler", leurs contrats de travail ont augmenté de 30%, malgré le chômage actuel. Mais quand les lois européenne et nationale discriminent une population spécifique, elles favorisent le développement de peurs et de racisme dans la société. Même les institutions sont touchées : selon le rapport de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale sur l'hiver 2012, le taux d'acceptation de prise

en charge par le 115 était de 60% pour les Français, de 50% pour les étrangers extra-communautaires et de 30% pour les Roms, Bulgares et Roumains... Que doit-il en être à l'hiver 2016 !!!

La seconde est que l'absence d'un droit, ici le droit au travail, entraîne l'absence de tous les autres, au logement, à la santé, à l'éducation, à la dignité... Sans travail ni logement les plus pauvres d'entre eux se sont regroupés dans de nombreux bidonvilles, dont une dizaine sur Grenoble et l'agglomération, pour tenir, pour s'entraider. Faisant naître ainsi les grandes peurs fantasmées des hommes: le risque de maladie jusqu'aux épidémies, la mendicité jusqu'au vol et à la grande délinquance, la saleté... Une partie de la population française en a conclu "qu'ils" étaient comme les conditions de vie indignes qui leur étaient imposées : sales, nomades, mendiants...

La troisième est sans doute liée à la réalité sociale du pays. Chômage de masse, inégalités de plus en plus manifestes, réduction drastique de toutes les protections sociales, fermeture de services publics, état d'urgence permanent... Dans ces périodes où la richesse s'accumule pour quelques uns (certains patrons du CAC 40 gagnent 249 fois le SMIC), que la pauvreté augmente et que le risque de révolte sociale pourrait se développer, les États fabriquent toujours des boucs émissaires. La chasse aux étrangers, notamment Roms est ouverte en toute légalité sur le territoire français : ce sont les tracasseries administratives, c'est le harcèlement policier, ce sont les expulsions violentes et la destruction de squats et bidonvilles dans lesquels malgré le scandale, ou peut-être à cause, des conditions de survie, des solidarités et des prises de conscience se créent.



A Grenoble aussi, ville solidaire (!), si les personnes ne partent pas après les passages répétés des policiers, elles sont expulsées brutalement, leurs maigres biens détruits, elles sont dispersées dans des hôtels pour quelques nuits. C'est une solution qui rajoute de la précarité à la précarité et qui ne règle vraiment rien. A l'expulsion du campement de Valmy, comme à chacune des nombreuses expulsions précédentes, l'émotion était grande. Des liens solides s'étaient créés entre les personnes du camp, avec les associations de soutien, des habitants et voisins solidaires et les familles Roms. Avec de vrais échanges. Balayer ces résistances, ces pépites d'humanité et d'intelligence, d'un coup de bulldozer est criminel ! Nous voulons des réquisitions de logements ou bureaux vides, nombreux ici comme ailleurs.

Nous continuerons bien évidemment à être présent avec les Roms et à nous opposer à ces politiques discriminatoires, ségrégationnistes et intolérables qu'elles soient portées par l'Union européenne, le gouvernement ou les collectivités locales.

CIIP
janvier 2017



L'évacuation du camp de tentes de Valmy, à deux pas de la Mairie de Grenoble, derrière le stade des Alpes, le 14 décembre 2016 au petit matin : tentes, objets personnels... tout part directement à la benne. Une honte !



Contre les idées reçues sur les migrants

Naima Benouaret

El Watan, 10 novembre 2016



Sensibiliser les pays d'accueil à rompre avec l'image du migrant loqueteux, générateur de misère, porteur de dangers multiformes, qui le suit en tous lieux, est ce à quoi aspire le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (Forim), à travers le lancement officiel, ce jeudi 10 novembre, de la campagne nationale de mobilisation citoyenne "La voix des migrants (es) et des diasporas : déconstruire 10 idées reçues sur migrations et développement", est-il annoncé dans un communiqué adressé à notre rédaction par Nelea Motriuc, chargée de mission au Forim.

C'est donc à partir du siège parisien de l'Unesco que des représentants du monde associatif, de la communauté estudiantine, d'ONG, de la société civile, des politiques, des universitaires, sociologues, etc., tous impliqués dans la défense de la cause des migrants, ainsi que d'institutions en charge de la gestion des affaires migratoires, issus de l'Hexagone, mais aussi de plusieurs autres pays d'Europe, seront rassemblés autour d'un même objectif : faire admettre à l'opinion publique internationale que cette image n'est désormais plus d'actualité, car ne correspondant pas au profil des migrants d'aujourd'hui. N'est-il pas établi que ceux qui vivent loin des pays où ils sont nés disposent d'importantes ressources.

D'abord en termes financiers, comme en témoigne le niveau des transferts de fonds officiels à destination des pays en développement, ceux à revenus élevés y compris, et qui se chiffrent en centaines de milliards de dollars, puis en termes de capital humain, puisque près d'un tiers des migrants récents dans les pays de l'OC-

DE sont des diplômés du supérieur, contre moins de 6% en moyenne dans leur pays d'origine. C'est ainsi que l'on apprend de récents rapports distincts, réalisés par l'OCDE et l'Agence française de développement (AFD), que celles et ceux partis tenter leur chance ailleurs sont de plus en plus jeunes (75% ont entre 15 et 64 ans), de plus en plus diplômés.

Ils sont même en moyenne plus qualifiés que les personnes nées dans le pays d'accueil : 28% d'entre eux sont titulaires d'un diplôme du supérieur contre 24 % pour les nationaux de l'OCDE. "Les personnes ayant un haut niveau de qualification sont de fait davantage susceptibles d'émigrer que le reste de la population, les diplômés du supérieur étant moins de 6 % dans leur pays d'origine", y est-il noté. Tel que détaillés, le profil socioéconomique et la physionomie mouvante des diasporas font ressortir qu'aux Etats-Unis, par exemple, près d'un immigré africain sur six est un professionnel du secteur de la santé ou de l'éducation, 10 % des immigrés asiatiques sont dans le secteur de l'informatique et 12 % des ressortissants des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord occupent des responsabilités managériales.

Mieux : à l'inverse de ce que véhicule plus d'un discours politique européen, dans les diasporas elles-mêmes, le niveau de compétences s'élève, dans la mesure où "les enfants d'immigrés ont fréquemment un niveau d'instruction plus élevé que celui de leurs parents arrivés à un moment où les Etats et les entreprises recrutaient à tour de bras des travailleurs étrangers peu qualifiés, en particulier dans le bâtiment, l'agriculture et l'industrie", y est-il précisé.

La migration, un phénomène gagnant-gagnant ? Les initiateurs du regroupement parisien d'aujourd'hui tenteront d'y répondre. En tout cas, le Forim n'a pas attendu cet événement pour dire que l'image que l'on se fait du migrant ne doit plus être ce qu'elle était. Le migrant n'est pas seulement celui qui a fui la guerre, les conflits, la persécution, la misère ou les catastrophes naturelles, mais aussi celui qui a un potentiel, un large éventail de ressources, de mieux en mieux reconnues, susceptibles d'être mobilisées à travers les réseaux internationaux, et ce, dans l'intérêt de tous.

En la matière, le Forim est l'un de ceux qui en savent quelque chose : Regroupant des réseaux, des fédérations et des regroupements d'organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (OSIM), cette plate-forme où sont également représentées plus de

700 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-Est, aux Caraïbes et dans l'océan Indien, est engagée, depuis sa création en 2002, dans des actions d'intégration et de développement dans les pays d'origine.

Mieux encore : le Forim s'est récemment adjugé un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc). Fruit de plus de deux ans de travail, ce statut a été obtenu lors de la réunion du comité de coordination et de gestion d'Ecosoc, tenue fin juillet de l'année en cours. Créé en 1946, le Conseil économique et social des Nations unies a la vocation de faire avancer les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – du développement durable.

C'est un espace unique à partir duquel des débats s'engagent, des idées nouvelles émergent, des partenariats se forment afin d'arriver à poursuivre un engagement collectif pour un monde meilleur et durable. En effet, se réjouit-on, cette reconnaissance "est le résultat d'un engagement inconditionnel de toutes celles et tous ceux qui, de jour en jour, au sein du Forim, comme ailleurs, sont à l'avant-garde pour défendre et faire avancer le respect des droits humains, économiques, sociaux, et culturels des migrants.

Elle est également le message que le combat visant à placer le respect des droits des migrants et la cohérence des politiques au cœur de la gouvernance des migrations doit et va être poursuivi par le Forim et ses membres". Autant dire que du fait de toutes les mutations et évolutions sociales, politiques et économiques de ces dernières années, le rapport migration - développement et le rôle crucial que peuvent jouer les migrants/diasporas aussi bien dans le développement que dans le maintien et la construction de la paix dans le monde n'ont jamais été aussi présents dans l'actualité internationale qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Naima Benouaret



Quand les forces de l'ordre défonçaient la porte d'une église à coups de hache pour expulser des sans papiers

Sana Sbouai

23 septembre 2016

<http://www.bastamag.net/Il-y-a-20-ans-les-CRS-enfoncaient-la-porte-de-l-eglise-Saint-Bernard-a-coup-de>

Des gendarmes enfonçant à coups de hache la porte d'une église pour déloger les sans-papiers – femmes, hommes, enfants – qui y avaient trouvé refuge, l'image avait marqué les esprits. C'était il y a 20 ans, le 23 août 1996, sous le gouvernement d'Alain Juppé. Située dans le quartier nord-parisien de la Goutte d'Or, l'église Saint-Bernard, occupée pendant deux mois par 200 étrangers en situation irrégulière, est devenue, avec cette évacuation musclée, un symbole de la lutte des sans-papiers. Fin août, des militants des droits humains se sont retrouvés pour commémorer les 20 ans de l'évacuation et faire le point sur les luttes actuelles.



Il était presque 8h à Paris le 23 août 1996 quand les gardes mobiles ont défoncé la porte de l'église Saint-Bernard à coup de hache. Objectif : déloger les trois cent sans-papiers qui s'étaient installés là deux mois plus tôt, pour demander une régularisation de l'ensemble des sans papiers présents sur le territoire. Les manifestants venus former un cordon de sécurité autour de l'église sont délogés par des centaines de policiers. Le père Henri Coindé est forcé à stopper sa messe, les dix grévistes de la faim évacués vers l'hôpital, et les autres "sit-inneurs" embarqués dans des bus en direction du centre de rétention de Vincennes. C'était "le dernier endroit où l'on pensait l'être humain en sécurité", raconte Sissoko Anzoumane, très impliqué dans le comité de soutien aux occupants de l'église Saint-Bernard, et aujourd'hui porte-parole de l'union nationale des sans-papiers (UNSP). L'après midi, des dizaines de milliers de personnes manifestent en soutien aux sans papiers incarcérés.

"Un immigré c'est quelqu'un qui a un rêve"

Sissoko Anzoumane était présent à la commémoration

de l'évacuation de l'église Saint-Bernard qui s'est tenue fin août à Paris. À ses côtés, Ali El Baz, qui a débarqué d'Algérie en France au début des années 1970, et a été régularisé quelques mois après son arrivée. Depuis, il milite pour les droits des étrangers en France. Membre du bureau du groupe d'information et de soutien aux migrants (Gisti), il assure une permanence téléphonique sur les droits de séjour, et qualifie la période actuelle de "haro sur la migration". Il estime que quand on parle de sans-papiers, la question principale c'est celle de la liberté de circulation, très inégale selon le pays d'où l'on vient. "Mes enfants nés ici ont déjà fait la moitié du tour de la terre. Leurs cousins nés au pays, qui ont le même âge, n'ont jamais pu sortir de chez eux", constate-il avec un mélange de nostalgie et d'amertume.

"Un immigré c'est quelqu'un qui a un rêve, et quand il l'a en partie réalisé, en arrivant en Europe, repartir de zéro c'est un échec total", dit Ali El Baz. Pour lui, un migrant qui arrive sur le territoire européen devrait avoir une médaille de "courage" et "d'abnégation". Il ne comprend pas que ces personnes soient obligées de "traverser des pays, des guerres, des déserts et la mer, de risquer leur vie, de croiser des escrocs et des voleurs... pour arriver ici et recevoir les coups de la police". Ali El Baz est effrayé par la fracture qui se crée entre les "bons" et les "mauvais" migrants, ceux qui sont légitimes, qui fuient les guerres, et les autres. Lui, a une vision bien différente de la situation : "Une personne, au delà de la misère ou la guerre, peut avoir envie de bouger. Il suffit de voir le nombre de Français qui vivent à l'étranger. Je ne comprends pas pourquoi ce droit n'est pas donné aux gens de la rive sud de la Méditerranée".

"On parle de personnes normales, qui travaillent"

Pour beaucoup de militants, l'évacuation de l'église Saint-Bernard reste un souvenir fort. C'est aussi le moment où la lutte des sans-papiers acquiert une vraie visibilité : 48 collectifs sont créés entre 1996 et 1998, regroupant des Africains, des Asiatiques, des ex-Yougoslaves, des Tchétchènes... La question du travail clandestin sort elle aussi de l'ombre. "Le travail a son importance dans le combat", explique Sidi Soumaré, président de l'Union nationale des sans-papiers. Ce père de famille sénégalais, arrivé en France en 2009,

n'a pas de carte de séjour. Ce qui l'oblige à vivre de petits boulots malgré un diplôme de dessinateur assistant d'architecte qu'il a réussi à passer via la formation professionnelle à distance. *"Le terme clandestin est stigmatisant, il est péjoratif, alors que l'on parle de personnes normales, qui travaillent, qui ne sont pas des délinquants... Simplement, ces personnes n'ont pas de carte de séjour. Mais être sans-papiers, ce n'est pas être sans droit, ni sans pouvoir de revendication, répète-il. Je suis aussi un travailleur et en tant que tel j'ai des droits, dit-il. Car le travail m'apporte un développement personnel, mais enrichit aussi l'État."*

Le travail est aussi un endroit où l'on crée des liens, qui peuvent être un vrai appui pour obtenir une régularisation. Demba Doukara, arrivé en France depuis sa Mauritanie natale en 2001 explique ainsi que s'il a pu obtenir des papiers, c'est en partie grâce à ses employeurs. Débouté de sa demande d'asile à son arrivée en 2001, Demba Doukara trouve du boulot "sous alias", c'est à dire avec l'identité d'un autre.

Après avoir demandé à son patron de modifier ses heures de travail pour qu'il puisse aller manifester avec la coordination Ile-de-France des sans papiers, Demba Doukouré finit par l'informer du fait qu'il est sans papiers. D'abord crispé par cette découverte, l'employeur témoigne finalement en faveur de Demba, assurant que c'est bien lui qui travaille au sein de son entreprise, et non la personne à qui il avait emprunté son identité.

"On encourage les Français à la mobilité mais on la refuse aux étrangers"

Quel bilan peut-on tirer de ces vingt années de combats ? Des choses ont avancé, selon les militants. Les organisations de défense des droits des sans-papiers ne sont plus obligées d'occuper des églises. Elles sont désormais reçues par les autorités pour discuter. Mais la désillusion est grande face à l'immobilisme des politiciens, qui font trop souvent des promesses qu'ils ne tiendront pas, et n'ont pas donné suite aux deux vagues de régularisations massives de 1981, avec 134 000 régularisations, puis de 1997 avec 84 000 régularisations. Chiffres à l'appui, les militants dénoncent la posture des politiciens de gauche. Martine Doucouré, militante du Mrap, pointe l'augmentation des expulsions sous le quinquennat de François Hollande, et la baisse d'attribution des cartes de séjour.

Pourtant depuis 1996, les sans-papiers ont continué à se mobiliser régulièrement et à mener des actions, rappelle le tract distribué pendant la journée de rencontre. En 2002, ils occupent la Basilique de Saint-Denis et organisent la marche de Marseille à Paris. En 2004, c'est une marche de Bruxelles à Paris qui a lieu. En

2009, l'occupation de la CNAM est organisée. Pour le 50^{ème} anniversaire de l'indépendance des pays africains en 2010, c'est une marche de Paris à Nice. En 2011, les militants participent au Forum Mondial de Dakar, avant, l'année suivante, d'organiser la Marche européenne des sans-papiers et des migrants, suivie d'une grève de la faim entre 2012 et 2013 à Lille : *"Faut-il mourir pour avoir des papiers ?"*. Sans compter deux participations aux Forums sociaux de Tunis en 2013 et 2015. De tous ces moments de mobilisations, le meilleur souvenir d'Ali El Baz reste l'occupation de la maison des Français à l'étranger, en 1997, un bâtiment qui dépend du ministère des Affaires étrangères. Un lieu représentant l'hypocrisie de ce problème : ici on aide les Français qui souhaitent partir à l'étranger à s'assurer qu'ils puissent bénéficier de leurs droits : *"On encourage les Français à la mobilité, la même mobilité que l'on refuse aux étrangers !"* s'insurge-t-il.

Il est à nouveau question de démanteler le camp de Calais. L'association Service social famille migrants a dénoncé il y a quelques jours des opérations de police conduisant à l'interpellation de demandeurs d'asile, parfois même dans la file d'attente devant les locaux de l'association France terre d'asile, chargée de l'accueil des personnes en demande de protection internationale. La question de l'accueil des étrangers en France est toujours posée. Pour Kamel Badaoui, militant des quartiers populaires, du chemin a été parcouru avec de nombreuses régularisations, *"mais pas assez"*. Il y a besoin que cette lutte se pose sur un registre politique et non sur un registre moral, *"car c'est une lutte pour les droits"*, souligne-t-il. Il parle même de "lutte de civilisation" : comment avec tant de richesses en France ne trouve-t-on pas de solutions pour des gens qui ont travaillé 10 ou 15 ans comme n'importe quel citoyen ? interroge-t-il. Et de conclure sur la situation des réfugiés fuyant les conflits et qui s'entassent dans les rues de Paris : *"Ils font partie des sans-papiers : ils sont de nos luttes, nous sommes de leur combat."*

Sana Sbouai



A Paris, le 24 septembre 2016

Déclaration de Tanger

Forum Social Maghrébin

18 décembre 2016

Du 16 au 18 décembre 2016 s'est tenue à Tanger, au Maroc, la 4^e édition du Forum Social Maghrébin sur la Migration. Cette session s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés depuis le premier forum organisé à Bruxelles en 2010, Oujda en 2012 et Monastir en 2014. Le choix de Tanger pour accueillir nos travaux cette année, pont entre l'Afrique et l'Europe, carrefour des mouvements migratoires des migrants et des réfugiés à un moment critique pour l'espace méditerranéen, n'est pas le fruit du hasard.

Avec plus de 500 participant.e.s issu.e.s de plus de dix pays d'Afrique et d'Europe, ce forum a vu une large participation des différentes dynamiques sociales : associations de défense des droits humains, syndicats, organisations de la diaspora maghrébine en Europe et diaspora subsaharienne et sahélienne au Maghreb.

Les échanges du Forum ont, comme dans les sessions précédentes, laissé une large place aux témoignages d'hommes et de femmes, migrants et réfugiés, à celles et ceux qui, trop souvent, sont laissés sans voix dans un débat qui pourtant les concerne au premier chef. Les discussions riches, parfois passionnées, qui ont animé les débats durant les sessions plénières et les ateliers, reflètent l'intérêt des associations et de l'ensemble de la société pour des questions majeures qui traversent le quotidien de milliers de personnes dans la région chaque jour.

Ce forum s'inscrit dans le contexte brûlant de la politique européenne, intérieure et extérieure, qui conduit à l'exclusion des migrants et des personnes en besoin de protection internationale, en violation des engagements de l'Union européenne pour la liberté, la protection des droits humains et du droit international. Les panels ont permis de débattre largement sur la question des mouvements migratoires liés aux changements environnementaux et climatiques, particulièrement le sujet de la justice climatique. Actuellement, le droit international demeure muet sur une question pourtant de plus en plus prégnante. Le panel relatif au Maghreb a permis de dresser un état des lieux sans concessions sur la situation des étrangers dans la région, et surtout sur les discriminations et violences, y compris les violences faites aux femmes, auxquelles continuent de faire face les migrant.e.s et les réfugié.e.s. A cet égard, les dynamiques participantes dénoncent avec la plus grande fermeté les expulsions collectives de plus de 3000 personnes qui ont eu lieu dernièrement en Algérie ainsi que les déplacements forcés et expulsions en Tunisie et au Maroc. Ces pratiques arbitraires et illégales doivent impérativement cesser.

Il est essentiel, aujourd'hui, en Europe, au Maghreb, comme partout ailleurs, de placer les droits humains au cœur des politiques migratoires et non pas de céder aux crispations sécuritaires génératrices de préjugés racistes, de non-respect des droits et, in fine, de tension et d'insécurité. Dans cette perspective, les dynamiques du Forum prennent acte de la décision marocaine d'engager une deuxième opération de régularisation et tiennent à indiquer qu'elles resteront vigilantes au processus de mise en œuvre de cette décision, compte tenu des insuffisances constatées lors de la première vague.

En ce 18 décembre 2016, Journée Internationale pour la Protection des Travailleurs Migrants et des Membres de leurs familles, les dynamiques au sein du Forum Social Maghrébin réaffirment leur attachement à une démarche solidaire et positive envers l'ensemble des personnes en migration et, à ce titre, appellent à :

- Ratification et mise en œuvre effective de la convention sur la Protection de tous les Travailleurs Migrants et des membres de leurs familles et des conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) relatives aux travailleurs migrants par chacun des pays du Maghreb ;
- Adoption et mise en œuvre effective de législations relatives au droit d'asile et à la protection des réfugiés dans chacun des pays du Maghreb, conformément à la Convention relative au Statut des Réfugiés et de son protocole additionnel ;
- Mise en place d'outils juridiques permettant de protéger et d'accueillir les personnes déplacées pour des raisons liées aux changements climatiques et environnementaux et adoption de mécanismes contraignants pour combattre "l'extractivisme" ;
- La mise en place d'outils juridiques pour combattre les actes et les comportements racistes à travers l'adoption de législations appropriées prévoyant des mécanismes effectifs à l'instar du projet de loi initié par des organisations de la société civile, et actuellement en cours d'examen par l'Assemblée des représentants du Peuple tunisien ;
- L'ouverture et la démilitarisation des frontières pour permettre la libre circulation pour toutes et tous dans toute la région.

A l'issue de cette 4^e édition, les échanges lors du Forum ont démontré une fois de plus la force de l'engagement de la société civile pour changer ces pratiques et mettre en place une dynamique d'accueil et d'intégration constructives, loin des clichés qui associent à tort migration et problème sécuritaire qui nourrissent toutes les formes de racisme.

Appel : Accueillir les réfugiés en Europe Une nécessité morale et politique !

9 mars 2016

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article37453>

Nous citoyens des pays membres de l'Union Européenne, de la zone Schengen, des Balkans et de la Méditerranée, du Moyen-Orient ainsi que d'autres régions du monde qui partagent nos préoccupations, lançons un appel d'urgence à nos concitoyens, à nos gouvernants et à nos représentants dans les assemblées parlementaires nationales et au Parlement Européen, ainsi qu'à la Cour Européenne des Droits de l'Homme et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés :

Il faut sauver et accueillir les réfugiés !

Depuis des années, les migrants du Sud de la Méditerranée fuyant la misère, la guerre et la répression se noient en mer ou se fracassent contre les grillages. Quand ils réussissent à traverser, après avoir été ranconnés par des filières de trafiquants, ils sont refoulés, incarcérés ou rejetés dans la clandestinité par des Etats qui les désignent comme des "dangers" et comme des "ennemis". Et pourtant, courageusement, ils s'obstinent et s'entraident pour sauver leurs vies et retrouver un avenir.

Mais depuis que les guerres du Moyen-Orient et surtout de Syrie ont pris les proportions d'un massacre de masse sans fin prévisible, la situation a changé de dimension. Prises en otage entre les belligérants, bombardées, affamées, terrorisées, des populations entières sont jetées dans un exode périlleux qui, au prix de milliers de morts supplémentaires, précipite hommes, femmes et enfants vers les pays voisins et frappe aux portes de l'Europe.

Il s'agit d'une grande catastrophe humanitaire. Elle nous place devant une responsabilité historique à laquelle il n'y a pas d'échappatoire.

L'incapacité où sont les gouvernements de tous nos pays de mettre fin aux causes de l'exode (quand ils ne contribuent pas à les aggraver) ne les exonère pas du devoir de secourir et d'accueillir les réfugiés en respectant leurs droits fondamentaux, qui sont inscrits avec le droit d'asile dans les déclarations et les conventions fondant le droit international.

A quelques exceptions près cependant – l'initiative exemplaire de l'Allemagne - qui n'a toujours pas été suspendue à ce jour - d'ouvrir ses portes aux réfugiés syriens ; l'effort gigantesque de la Grèce pour sauver, accueillir et convoyer les milliers de rescapés qui chaque jour accostent sur ses rivages, alors que son éco-

nomie a été plongée dans une austérité dévastatrice – les gouvernements européens se sont refusés à prendre la mesure de la situation, à l'expliquer à leurs opinions publiques et à organiser la solidarité en dépassant les égoïsmes nationaux. Au contraire, d'Est en Ouest et du Nord au Sud, ils ont rejeté le plan minimal de répartition des réfugiés élaboré par la Commission, ou se sont employés à le saboter. Pire, ils se sont engagés dans la répression, la stigmatisation, la brutalisation des réfugiés et des migrants en général. La situation de la "jungle" de Calais, suivie maintenant de son démantèlement par la force, au mépris de la lettre et de l'esprit d'une décision de justice, en est une illustration scandaleuse, mais non la seule.

Par contraste, ce sont les simples citoyens d'Europe et d'ailleurs : pêcheurs et habitants de Lampedusa et de Lesbos, militants des associations de secours aux réfugiés et des réseaux de soutien aux migrants, foyers d'hébergement laïques ou religieux, relayés par des artistes et des intellectuels, qui ont sauvé l'honneur et montré la voie d'une solution. Ils se heurtent cependant à l'insuffisance des moyens, à l'hostilité parfois violente des pouvoirs publics, et doivent faire face, comme les réfugiés et les migrants eux-mêmes, au développement rapide d'un front européen de la xénophobie, allant d'organisations violentes, ouvertement racistes ou néofascistes, jusqu'à des leaders politiques "respectables" et des gouvernements de plus en plus gagnés par l'autoritarisme, le nationalisme et la démagogie. Deux Europes totalement incompatibles sont ainsi face à face, entre lesquelles il faut désormais choisir.

Cette tendance xénophobe à la fois meurtrière pour les étrangers et ruineuse pour l'avenir du continent européen comme terre de liberté doit s'inverser immédiatement.

Alors qu'il y a dans le monde 60 millions de réfugiés, le Liban et la Jordanie en accueillent un million chacun (respectivement 20% et 12% de leurs populations), la Turquie 2 millions (3%). Le million de réfugiés arrivé en 2015 en Europe (l'une des plus riches régions du monde, en dépit de la crise) ne représentent que 0,2 % de sa population ! Non seulement les pays européens, pris ensemble, ont les moyens d'accueillir les réfugiés et de les traiter dignement, mais ils doivent le faire pour continuer à se réclamer des droits de l'homme en tant que fondement de leur constitution politique. C'est aussi leur intérêt s'ils veulent commencer à recréer, avec

tous les pays de l'espace méditerranéen qui participent de la même histoire et des mêmes héritages culturels depuis des millénaires, les conditions d'une pacification et d'une sécurité collective. Et c'est la condition pour que le spectre d'une nouvelle époque de discriminations institutionnelles organisées et d'élimination des humains "indésirables" recule pour de bon au-delà de notre horizon.

Nul ne peut dire quand et dans quelle proportion les réfugiés retourneront "chez eux", et nul ne doit sous-estimer la difficulté du problème à résoudre, les résistances qu'il engendre, les obstacles voire les risques qu'il comporte. Mais nul ne peut ignorer non plus la volonté d'accueil des populations et la volonté d'intégration des réfugiés. Nul n'a le droit de déclarer le problème insoluble pour mieux s'y dérober.

Des mesures d'urgence de très grande ampleur s'imposent donc immédiatement.

Le devoir d'assistance aux réfugiés du Moyen Orient et d'Afrique dans le cadre d'une situation d'exception doit être proclamé et mis en œuvre par les instances dirigeantes de l'UE et relayé par tous les pays membres. Il doit être consacré par les Nations-Unies et faire l'objet d'une concertation permanente avec les Etats démocratiques de toute la région.

Des forces civiles et militaires doivent être engagées, non pour mener une guérilla maritime contre les "passeurs", mais pour porter secours aux migrants et arrêter le scandale des noyades en mer. C'est dans ce cadre qu'il faut éventuellement réprimer les trafics et condamner les complicités dont ils bénéficient. C'est l'interdiction de l'accès légal qui engendre les pratiques mafieuses et non l'inverse.

Le fardeau des pays de premier accueil, et notamment la Grèce, doit être immédiatement allégé. Leur contribution à l'intérêt commun doit être reconnue.

La zone de libre circulation de Schengen doit être préservée, mais les accords de Dublin qui prévoient le refoulement des migrants vers le pays d'entrée doivent être suspendus et renégociés. L'UE doit faire pression sur les pays danubiens et balkaniques pour qu'ils rouvrent leurs frontières, et doit négocier avec la Turquie pour qu'elle cesse d'utiliser les refuges comme alibi politico-militaire et monnaie d'échange.

Dans le même temps, des moyens de transport aériens et maritimes doivent être mis en œuvre pour transférer tous les réfugiés recensés comme tels dans les pays du "Nord" de l'Europe qui peuvent objectivement les recevoir, au lieu de les laisser s'accumuler dans un petit pays qui menace de devenir un "dépotoir" de l'humanité.

A plus long terme, l'Europe - confrontée à l'un de ces grands défis qui changent le cours de l'histoire des peuples - doit élaborer un plan démocratiquement contrôlé d'aide aux rescapés du grand massacre et à ceux qui leur portent secours : non seulement des quotas d'accueil, mais des aides sociales, éducatives, donc un budget spécial, des dispositions légales garantissant les droits nouveaux qui insèrent dignement et pacifiquement les populations déplacées dans les sociétés d'accueil.

Il n'y a pas d'autre alternative que celle-ci : hospitalité et droit d'asile, ou barbarie !

3 Mars 2016



Accueil des réfugiés : les villes s'organisent contre "l'Europe de la honte"

Jean-Jacques Régibier

L'Humanité, 19 octobre 2016

<http://www.humanite.fr/accueil-des-refugies-les-villes-sorganisent-contre-leurope-de-la-honte-618586>

Réunis à Bruxelles pour « Solidarcities », des dizaines de maires venus de toute l'Europe ont durement critiqué l'attitude de l'Union européenne et des états pour leur lâcheté face à la crise des réfugiés. A cette déroute de l'UE, ils opposent leurs multiples expériences pour accueillir les migrants seul remède selon eux, pour faire barrage à la xénophobie et au racisme.



"Aucun être humain n'est illégal !" tonne Spiros Galinos, le maire de Lesbos. Il parle de sa fierté d'être le maire de cette île grecque qui a accueilli, malgré la crise économique provoquée par l'Europe, plus de 850 000 réfugiés (10 fois la population de l'île !), venus de Turquie sur des embarcations de fortune. Beaucoup d'entre eux ne doivent leur vie que d'avoir été secourus par les marins de Lesbos et les garde-côtes grecs. "Nous avons réparé la dignité de la Grèce qui a été foulée aux pieds par l'Union européenne, nous avons montré l'exemple", poursuit le maire de cette île devenue le symbole du dévouement des populations civiles que rien n'avait préparé à cette épreuve, à l'aide aux réfugiés. On prendra la mesure de cet effort gigantesque déployé pratiquement sans aide extérieure par les population de Lesbos, en rappelant un simple chiffre : rien qu'au mois d'octobre 2015, ce sont 48 000 réfugiés (plus de la moitié de la population totale de l'île) venus essentiellement de Syrie – et parmi eux, un quart d'enfants – qui sont arrivés sur les côtes de l'île grecque. Spiros Galinos dit : "nous nous sentons comme l'haltérophile qui doit soulever un poids insupportable."

Des exemples de citoyens se portant au secours des réfugiés, offrant leur aide de multiples manières, il y en a beaucoup d'autres en Europe, mais on n'en parle très peu. C'est pour briser ce silence que des dizaines de

maires de villes et de villages d'Europe, mais aussi des militants d'ONG, des réfugiés et des députés européens, se sont retrouvés mardi à Bruxelles à l'initiative de la Gauche Unitaire européenne pour "Solidarcities", à la fois dans le but de partager leurs expériences et de préparer l'avenir, mais aussi pour faire entendre leur colère.

Colère contre l'Europe, colère aussi contre les gouvernements des Etats qui, à l'exception notable de l'Allemagne, font tout pour se débarrasser du "problème" des migrants, qui n'est rien d'autre - les mots ont dans cette conjoncture une importance décisive - que la plus grande crise humanitaire qu'a connue l'Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Car c'est bien en tant que crise humanitaire - tous les intervenants l'ont souligné – et non pas en tant que "lutte" contre l'immigration clandestine comme on l'entend souvent dans la bouche des représentants des Etats, que doit être traité l'afflux de migrants - ne serait-ce d'abord que parce que les lois internationales et les constitutions des pays l'exigent.

Spyros Galinos l'explique : "c'est précisément parce que l'Europe traite cette "crise" (beaucoup n'aiment pas le mot) des réfugiés comme une menace larvée, que tous les xénophobes et les racistes peuvent en faire leur cheval de bataille. Le résultat, c'est que les grandes valeurs fondatrices de l'Europe (paix, solidarité, respect des droits humains, égalité, etc.), se sont transformés en leur contraire : sur la question des migrants, seuls ceux qui veulent les renvoyer chez eux et dénoncent les dangers qu'ils font courir à l'Europe sont audibles". "On doit protéger l'Europe de ce retour en arrière," prévient-il.

Comme en 1938

Pour l'association Migreurop, spécialisée dans les droits des migrants et l'analyse des politiques migratoires de l'Union européenne, Claire Rodier n'hésite pas à faire un rapprochement entre la situation actuelle et celle de la fin des années 1930 avec laquelle elle voit " beaucoup de résonance". Elle rappelle l'épisode largement oublié de la conférence d'Evian en 1938. Contexte : après la création du "Grand Reich", les migrants juifs originaires d'Autriche et d'Allemagne affluent, notamment vers les Etats-Unis, mais le pays ne délivre que très peu de visas. Roosevelt décide d'orga-

niser une conférence internationale pour régler le problème. La plupart des pays européens se font tirer l'oreille pour y participer, certains pays (Pologne, Roumanie, Hongrie...) n'envoient que des observateurs, tous exigent qu'on ne leur demande pas d'augmenter leur "quotas" de migrants. Résultat : la conférence est un fiasco total.

On connaît malheureusement l'effroyable suite de l'histoire.

Claire Rodier s'interroge sur deux chiffres paradoxaux : *"en 2015, 750 000 migrants sont arrivés en Europe, en 2016, ce nombre chute à 317 000, mais il y a plus de morts. Pourquoi ? Les causes de départ n'ayant pas diminué, ce sont les mesures dissuasives mises en place par l'Europe qui l'expliquent, rendant les tentatives de ceux qui choisissent malgré tout le chemin de l'exil, de plus en plus dangereuses."*

Car c'est bien effet la dissuasion qui caractérise la politique de l'Europe vis-à-vis des réfugiés et des migrants en 2016. Plusieurs intervenants en ont détaillé les modalités de son renforcement, tout au long de l'année : activation du *"processus de Khartoum"* qui permet à l'Europe de mettre à distance les migrants en sous-traitant avec l'Afrique (Soudan, Erythrée, Libye), pays que fuient précisément les migrants pour cause de guerre ou de répression / accord qui a fait de la Turquie, contre financement, le pays qui retient les réfugiés venant de Syrie et d'Irak / accord avec l'Afghanistan passé en toute discrétion début octobre pour le renvoi de 80 000 Afghans dans leur pays, là encore contre promesses financières / retour du contrôle aux frontières et construction de murs anti-migrants, en Hongrie ou à Calais / renforcement de Frontex qui permet de déployer aux frontières de l'Europe des moyens d'intervention pour empêcher que les migrants les franchissent / maintien du règlement de Dublin inutile, etc. Autant de mesures qui ont pour conséquence de rendre les périples des migrants et des réfugiés de plus en plus difficiles, et donc de plus en plus dangereux, comme les chiffres de 2016 le montrent.

Villes et villages au secours des migrants

"On entend le cri des personnes qui se noient dans la mer", dit David Llistar, de la municipalité de Barcelone, expliquant que la capitale de la Catalogne a reçu très vite 16 000 courriels d'habitants proposant d'accueillir et d'héberger des réfugiés. Barcelone, qui travaille déjà avec Lesbos et Lampedusa, veut créer une "masse critique" de villes européennes qui prendront en charge les migrants de la Méditerranée. *"Nous sommes les premières administrations à avoir entendu le cri des migrants"*, complète David Llistar, *"nous devons faire preuve de créativité pour réaliser leur rêve et faire contrepoids à cette Europe de la honte."*

Ann Margharete Livh, la maire adjointe de Stockholm, explique comment à l'automne 2015, la gare centrale de la capitale de la Suède a été envahie de réfugiés qui ne savaient pas où aller et se sont retrouvés à dormir dans la rue. *"Mais la gare s'est aussi remplie de centaines de volontaires qui apportaient de la nourriture et proposaient un hébergement,"* rapporte-t-elle, rappelant là aussi la faillite du gouvernement suédois, là où la ville dirigée par les Verts et des partis de gauche, a pris en charge elle-même l'accueil des réfugiés, en construisant des logements (600), ou en restaurant d'autres. *"Ces logements n'ont pas été pris à d'autres"*, explique-t-elle, *"les familles de Stockholm accueillent les réfugiés, ça marche très bien"*.

Mais il n'y a pas que les grandes villes pour donner l'exemple.

Un habitant de Camini, un village de Calabre qui compte moins de 800 habitants, au bord de la mer ionienne, explique comment son village a accueilli 80 réfugiés venant de Libye ou du Liban. *"Nous avons ouvert des maisons qui étaient fermées. Nous n'avions que 8 enfants à l'école, maintenant, nous en avons 50, on a démontré que nous aussi les gens du Sud, dans cette région de Calabre durement frappée par la crise, nous pouvons aider des migrants !"* s'enthousiasme H. Zulzolo. Le maire de Camini, Giuseppe Alfarano, complète : *"l'accueil des migrants, c'est une façon d'affronter le dépeuplement des villages et d'enrichir les citoyens, ça permet aussi de reconstruire un futur pour les jeunes de chez nous. Maintenant, tout le monde a du travail. On a remis en route les services essentiels, les boutiques ont rouvert, l'artisanat se développe, on a retapé tout le centre historique, les enfants jouent dans les rues, les gens travaillent dans les champs, c'est un monde riche de couleurs, un monde pacifique. La fusion entre les différentes ethnies est possible. C'est l'espoir de notre survie dans cette civilisation,"* a-t-il conclu, très applaudi.

Comme tous les intervenants, le directeur de cabinet du maire de Grande-Synthe, a lui aussi pointé, *"la défaillance des Etats"* dans la crise migratoire, et face à cette situation, l'importance de la réponse locale. Si le maire de Grande-Synthe, Damien Carême, a décidé de construire, avec l'appui de Médecins Sans Frontières, un camp d'accueil aux normes, c'est tout simplement parce des migrants vivaient sur place dans *"des conditions innommables dans un camp de la honte,"* explique Olivier Caremelle, rappelant que la ville avait dû non seulement pallier aux manques de l'Etat, mais même s'opposer au gouvernement et au préfet qui, dans un premier temps, ne voulaient pas entendre parler de ce camp.

Même constat à Madrid pour Rommy Arce qui dénonce elle aussi la politique de refus des migrants du gouvernement espagnol, base selon elle, d'une véritable "discrimination institutionnelle et de tous les arguments racistes. Il faut mettre un frein à ce retour nationaliste". "Nous demandons qu'on débloque l'arrivée des réfugiés", ajoute-t-elle, "nous avons les moyens et l'organisation qu'il faut pour les accueillir."

Une analyse partagée par toutes les villes européennes (Gand, Valence, Thessalonique, Saragosse, Paris, Irun, etc.) qui commencent à faire entendre leurs voix et à prendre conscience de leur force parce que, comme l'explique le député européen Vert Ernest Urtasun (Espagne), "la ville est le premier niveau d'accueil des migrants quand l'état est incapable de réagir".

Les villes estiment donc avoir gagné le droit de décider de recevoir des migrants, et que l'on ouvre les frontières pour cela.

Giovanni Manoccio, le maire d'une autre petite commune de Calabre, Acquaformosa, qui revit grâce à l'accueil des migrants, rappelant que "nous allons continuer à privilégier les ponts plutôt que les murs", a tenu à rappeler la phrase d'un prêtre qui lui avait dit il y a longtemps, "quelque chose de très important" : "ce sont les damnés de la terre qui sauveront l'humanité".

Peppone ne devait pas être loin...

Jean-Jacques Régibier



Source : www.solidaires-etudiant.org

A l'opposé des discours rances, panorama de cette France qui tente de prendre soin des réfugiés

Olivier Favier

Basta !, 5 octobre 2016

<http://www.bastamag.net/A-l-oppose-des-discours-rances-panorama-de-cette-France-qui-tente-de-prendre>

La xénophobie va bon train en France, faite de petites phrases antimigrants et de grands discours sur le déclin. Loin de ce sordide concours médiatisé, des dizaines de milliers de personnes font acte de solidarité concrète vis-à-vis des réfugiés et des exilés, quelles que soient leurs origines et les raisons de leur arrivée ou de leur passage en France. Une solidarité qui s'exprime aussi bien par l'implication dans les grandes associations d'entraide, des actions locales bénévoles ou des engagements individuels spontanés. Et ne se contente pas d'une indignation de pure forme. Panorama de cette France altruiste.



Une bénévole s'apprête à donner un cours de français dans le camp de Tioxide, à Calais, aujourd'hui démantelé
© Géraldine Aresteanu

À la suite des deux naufrages d'avril 2015, qui ont fait en tout 1 200 morts, la presse et l'opinion publique ont manifesté à l'égard des migrants un intérêt inédit, qui n'a depuis cessé de croître. La photographie du petit Aylan, retrouvé mort sur une plage turque, le destin des 71 personnes retrouvées étouffées dans un camion en Autriche ont été largement relayés. Les récentes annonces du gouvernement allemand ont montré à ceux qui en doutaient encore qu'une large mobilisation était possible. S'agit-il d'un simple emballage médiatique ou d'un véritable changement de paradigme ? En attendant de connaître la réponse, et pour celles et ceux pour qui s'indigner sur les réseaux sociaux ne suffit pas, il n'est pas vain de s'attarder sur les nombreux exem-

ples de solidarités concrètes, qu'elles soient collectives, dans le cadre d'une association, ou individuelles.

Des livres et des films pour comprendre et mieux agir

Il n'est pas nécessaire d'être un professionnel diplômé pour s'investir dans une cause, mais se documenter et écouter celles et ceux qui ont une longue expertise n'est jamais inutile. Bien des dossiers médiatisés aujourd'hui ont une longue histoire.

Sur Calais, par exemple, on pourra lire les deux livres de Marion Osmont¹ et Haydée Sabéran², parus en 2012, et suivre l'actualité sur le [blog Passeurs d'hospitalités](#)³ de Philippe Wannesson.

Concernant la situation en Syrie ou en Irak, et, de manière générale, au Proche et au Moyen-Orient, d'où viennent une bonne part des réfugiés, le site [Orient XXI](#)⁴ apporte parmi d'autres des analyses fouillées et accessibles.

Sur l'Érythrée, le livre de Léonard Vincent⁵, lui aussi de 2012, demeure la meilleure entrée pour comprendre le totalitarisme à l'œuvre dans ce petit pays de la Corne de l'Afrique, et les raisons qui poussent des individus au départ.

Nombre de documentaires et de fictions sont sortis cette année, à la télévision ou en salles, qui donnent la parole aux intéressés. Sur les horreurs rencontrées par les Érythréens au cours de leur périple, on peut voir par exemple [La torture au bout du fil](#)⁶ et [Voyage en Barbarie](#)⁷, tous deux de 2014.



Photo du film [Mediterranea](#).

Sur les migrants d'Afrique de l'Ouest et sur la question des disparus, le documentaire de Lætitia Turat et d'Hélène Crouzillat, [Les Messagers](#)⁸, fruit de quatre années de travail, est en tout point remarquable. Début septembre, le film d'un jeune réalisateur italien, inspiré de faits réels, est sorti dans 29 salles en France – signe que le sujet touche un public plus large. Il s'intitule [Mediterranea](#)⁹ et relate une partie du voyage et les désillusions d'un migrant burkinabé, de la Libye à l'Italie du Sud.

Pour "répondre aux préjugés sur les migrations", l'association Ritimo a publié un "guide de survie"¹⁰ qui démonte dix préjugés – sur les aides sociales, l'intégration, l'insécurité ou encore "l'invasion" – qui reviennent en boucle, du café du commerce aux plateaux téléés, en passant par les réseaux sociaux.

Partager ces informations, susciter l'intérêt et la curiosité autour de vous sur ces questions, est essentiel si l'on veut que ce sujet continue de bénéficier d'une information fiable et accessible, et que l'opinion publique se montre davantage favorable à l'accueil des migrants et des réfugiés. Malgré la large couverture médiatique, les mobilisations – comme la manifestation qui a eu lieu le 19 septembre, à Calais, avec environ 3 000 personnes – sont la plupart du temps trop peu suivies, hors des cercles militants, pour peser réellement sur les politiques publiques.

Les grandes associations d'entraide

La question des migrants et des réfugiés mobilise depuis longtemps plusieurs acteurs importants du monde associatif. [La Cimade](#)¹¹, née en septembre 1939, est d'origine protestante. Largement laïcisée, depuis, elle est financée en très grande partie par le ministère des Affaires sociales. Elle a été pendant longtemps la seule association habilitée dans les centres de rétention administrative et conserve une expertise particulièrement précieuse sur ce point. Enfin, elle publie un magazine, [Causes communes](#)¹², qui est une excellente source d'information sur la question migratoire. Le [Secours catholique](#)¹³, créé en 1946, dispose depuis 1989 d'une structure dédiée aux réfugiés, le [Cèdre](#)¹⁴. Il est très présent à Calais. Là aussi, il n'est nul besoin d'être croyant pour apporter son soutien.

La [Fasti](#)¹⁵ est une fédération de quelque soixante associations qui s'adressent à tous les immigrés. Issue de la gauche chrétienne et du PSU, elle assume aujourd'hui une position altermondialiste, anticapitaliste et féministe. Elle est en particulier très active auprès des déboutés du droit d'asile. [France terre d'asile](#)¹⁶, fondée en 1971, est une association laïque, majoritairement financée par le ministère de l'Intérieur. Elle travaille auprès des réfugiés adultes – notamment au travers

des centres d'accueil des demandeurs d'asile – mais aussi des mineurs isolés étrangers, réfugiés ou non. Le [GAS](#)¹⁷ (Groupe accueil et solidarité), né en 1979, est lui aussi dédié aux demandeurs d'asile et aux réfugiés politiques. Très ancré à gauche, le [Gisti](#)¹⁸ est né dans le contexte de la contestation du début des années 70. Il est spécialisé dans le combat juridique.

D'autres grandes associations ont localement des actions importantes concernant les migrants : la [Croix-Rouge](#)¹⁹ – gestionnaire du camp de Sangatte de 1999 à 2002 –, [Emmaüs](#)²⁰ ou [Médecins du monde](#)²¹. Ces derniers sont très présents à Calais. La [Ligue des droits de l'homme](#)²², [Amnesty International](#)²³, le [MRAP](#)²⁴, le [Syndicat des avocats de France](#)²⁵ – la liste n'est pas exhaustive – sont enfin très impliqués sur ces questions.

Où que vous habitiez en France, vous trouverez une antenne d'une ou de plusieurs de ces associations, ou encore une association locale adhérente à la Fasti. Toutes ont besoin de bénévoles et de soutien matériel.

Réseaux et structures spécialisés

Nombre d'associations spécialisées ou ouvertes sur ces questions se sont fédérées dans le réseau [Migreuroop](#)²⁶, dont la force est d'avoir su créer des liens avec d'autres structures européennes et africaines. Ce réseau est particulièrement adressé à ceux qui, pour des raisons diverses, cherchent à se documenter de manière précise et actualisée sur les questions migratoires.



Domdom et Nana, devant leur voiture qui contient le matériel permettant aux migrants de Calais de recharger les portables et d'avoir un accès WIFI, quelques heures par jour
© Géraldine Aresteanu

Les [Amoureux au ban public](#)²⁷ est un mouvement luttant pour les droits des couples mixtes. Le [Réseau éducation sans frontières](#)²⁸ (RESF) est un collectif qui œuvre à la fois pour le droit des étrangers et le droit de l'enfant. Il prend la défense des familles ayant des enfants scolarisés en France. Très récemment, il s'est

aussi montré très actif sur la question des mineurs isolés étrangers. Concernant ces derniers, il existe une association spécialisée, l'[ADMIE](#)²⁹, qui assure l'accompagnement des mineurs dans leurs démarches juridiques et administratives. Les bénévoles y sont toujours les bienvenus, qu'ils aient ou non une formation juridique. On trouvera enfin sur le portail [InfoMIE](#)³⁰ de nombreuses informations sur la situation des mineurs isolés étrangers.

Les actions locales de solidarité

Elles sont moins visibles, peu ou pas médiatisées. Pourtant, leur démarche est essentielle, et elles offrent souvent aux bénévoles la possibilité d'une action concrète dans un environnement plus simple à appréhender. Les petites associations existent sur tout le territoire, souvent à l'initiative de travailleurs sociaux qui entendent palier les carences de l'aide publique, de simples citoyens ou des intéressés eux-mêmes réunis en collectifs de sans-papiers.

Magali Nowacki est coordinatrice de la mission adoption au conseil général de l'Aisne. En 2014, elle a créé l'association La Boussole, qui apporte son soutien, entre autres choses, à une dizaine de mineurs isolés hébergés dans un hôtel de la petite ville de Chauny. Les cinq membres ont beaucoup à faire : organiser de temps en temps une journée de visite avec des jeunes pour lesquels aucun séjour n'est prévu par le conseil départemental, assurer leur soutien scolaire, veiller chaque jour aux problèmes de chacun quand l'éducateur ne les visite collectivement qu'une fois toutes les trois semaines, organiser hors période scolaire des cours de français avec l'antenne locale du Secours catholique, etc. Ce ne sont que quelques exemples.

À Saint-Étienne, le père Riffard a fondé l'association Anticyclone. Il accueille les migrants dans son église à Montreynaud, ce qui lui a valu des poursuites de la municipalité pour non-respect des conditions de sécurité, et le soutien d'une large partie de la population locale, présente à ses procès.

À Paris, la [sœur Marie-Jo](#)³¹ perpétue la tradition d'accueil de l'église Saint-Bernard, entre la Goutte d'Or et la Chapelle. Chaque hiver, elle gère l'accueil d'une dizaine de demandeurs d'asile et effectue de nombreuses maraudes toute l'année.

On notera que ce sont souvent les villes, les quartiers et les départements les plus pauvres qui se montrent les plus accueillants et doivent donc faire face aux plus gros besoins. Les associations qui s'y créent font souvent des miracles avec de faibles moyens.

Agir par soi-même, c'est possible

En dehors de toutes ces structures, il est bien sûr possible d'agir par soi-même en fonction des besoins et de ses compétences. Entre 2008 et 2009, [Laura Genz](#)³² a dessiné le quotidien du Collectif des sans-papiers de Paris, puis a réalisé des cartes postales qui ont permis de collecter l'équivalent de 33 tonnes de riz. Elle a repris la même activité avec le Comité des migrants de la Chapelle en lutte, mobilisé depuis juin 2015 auprès des migrants récemment arrivés à Paris.

Au printemps 2015, à Paris, [Tatiana et Stéphanie](#)³³ ont mis en place un projet de cours de français pour les migrants rassemblés sous le pont de la Chapelle. Malgré le démantèlement du camp, elles poursuivent leur projet et ne manquent jamais d'élèves.



Une jeune femme est venue de Belgique avec des vêtements et des toiles de tente pour les réfugiés afghans. Depuis plusieurs semaines, elle passe tout son temps libre avec eux / © Géraldine Aresteanu

À Calais, l'entraide est malheureusement bien moins médiatisée que l'agitation du groupuscule antimigrants. Rappelons pourtant que quelque 200 volontaires viennent prêter main-forte pour les tournées de douches organisées par le camion du Secours catholique.

En un après-midi de février, sur le camp de Tioxide, aujourd'hui démantelé, nous avons rencontré avec la photographe Géraldine Aresteanu, toutes sortes de bénévoles. Dominique et Nadine – "Domdom et Nana" –, lui, ingénieur en retraite, elle, artiste-peintre, faisaient une tournée quotidienne dans les jungles avec deux générateurs pour recharger les portables et un routeur pour un accès de quelques heures au wifi.

Une jeune diplômée belge, en attendant de prendre un poste au Brésil, était venue apporter des vêtements aux réfugiés afghans, dormait sous la tente avec eux depuis quelques jours, faisait le taxi pour qui devait se rendre dans le centre. Une jeune professeure de français, mère de deux enfants en bas âge, venait donner des cours une fois par semaine, le samedi matin. Leur

histoire, au fond, était très semblable. Les uns et les autres étaient venus un jour pour voir ce qui se passait sur le camp, parfois après de longues années passées dans la même ville sans jamais s'y arrêter. Depuis, ils n'ont pas cessé d'y revenir.

Accueillir à domicile : Comme à la maison et Welcome en France

Depuis la suppression du "délit de solidarité" en janvier 2013, lequel pénalisait "l'aide au séjour irrégulier", rien n'interdit d'héberger une personne sans-papiers du moment qu'elle ne fait pas l'objet d'une procédure d'expulsion. Certains dispositifs proposent un encadrement pour un accueil de courte durée. C'est le cas de Welcome en France du [Service jésuite des réfugiés](#)³⁴. D'autres proposent un hébergement à durée variable, comme le nouveau projet "[Comme à la maison](#)"³⁵, lancé par la communauté Singa. Souvent, l'accueil se fait aussi de manière informelle au gré des liens qui se sont créés.

Le secteur associatif reste cependant divisé sur ces nouvelles démarches. Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile, a fait part de ses réticences le 17 septembre, sur France inter : "*C'est un engagement républicain de la France d'accueillir les personnes qui sont persécutées. C'est sur la solidarité, c'est-à-dire sur l'impôt, que cela s'organise. On ne peut pas laisser l'accueil à la charité. La solidarité, ce n'est pas la même chose*".

Il reste que l'accueil par des personnes privées – ou des associations non mandatées par l'État ou les pouvoirs publics – est apparu après la multiplication des camps de fortune, non seulement à Calais, mais aussi à Paris, Conflans, Dieppe, Bordeaux, Caen, Dunkerque... Par ailleurs, si une part non négligeable de migrants ne relèvent pas du droit d'asile, 70 % des demandes effectuées sont rejetées, contre un peu plus de 50 % en Allemagne et un peu moins de 20 % en Suède. Ces refus administratifs concernent aussi des personnes provenant de pays considérés comme peu sûrs et donc difficilement expulsables.

Le statut de réfugié, surtout s'il est obtenu après un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile, ne signifie nullement qu'une personne se retrouvera du jour au lendemain dans une situation matérielle stable. Dans un tel contexte, si la solidarité des individus peut avoir comme effet pervers d'encourager les pouvoirs publics à se désengager davantage, on devrait surtout s'indigner d'avoir vu perdurer, pendant près de un an – dans l'indifférence de tous et malgré les dénonciations répétées de quelques associations, comme France terre d'asile, justement – l'installation d'un amas de tentes, sans toilettes ni point d'eau, en plein cœur de

Paris, sous le pont du métro la Chapelle. Si accueillir chez soi n'est pas la meilleure solution, ne pas réagir renvoie in fine solidarité et charité dos à dos, nous laissant à notre honte.

Olivier Favier

- 1/ Marion Osmont, *Des hommes vivent ici*, Postface Amnesty International et Médecins du Monde, Marseille, Images Plurielles, 2012, 144 p.
- 2/ Haydée Sabéran, *Ceux qui passent*, Carnets Nord/Montparnasse, 2012, 304 p.
- 3/ <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/>
- 4/ <http://orientxxi.info/>
- 5/ Léonard Vincent, *Les Erythréens*, Ed. Payot & Rivages, 2012, 256 p.
- 6/ <http://www.arte.tv/guide/fr/051482-000/la-torture-au-bout-du-fil>
- 7/ <https://www.publicsenat.fr/voyage-en-barbarie-documentaire-inédit>
- 8/ <http://www.primaluce.fr/portfolio/les-messagers/>
- 9/ <http://www.hautetcourt.com/film/fiche/276/mediterranea>
- 10/ <http://www.ritimo.org/Guide-de-survie-pour-repondre-aux-prejuges-sur-les-migrations> Guide en vente au CIIP (6 €)
- 11/ <http://www.lacimade.org/>
- 12/ <http://www.lacimade.org/minisites/causescommunes>
- 13/ <http://www.secoures-catholique.org/>
- 14/ <http://cedre.secoures-catholique.org/>
- 15/ <http://www.fasti.org/>
- 16/ <http://www.france-terre-asile.org/>
- 17/ <http://gas.asso.pagesperso-orange.fr/>
- 18/ <http://www.gisti.org/>
- 19/ <http://www.croix-rouge.fr/>
- 20/ <http://emmaus-france.org/>
- 21/ <http://www.medecinsdumonde.org/>
- 22/ <http://www.ldh-france.org/>
- 23/ <http://www.amnesty.fr/>
- 24/ <http://www.mrap.fr/>
- 25/ <http://www.lesaf.org/accueil.html>
- 26/ <http://www.migreurop.org/>
- 27/ <http://www.amoureuxauban.net/>
- 28/ <http://www.educationsansfrontieres.org/>
- 29/ <http://admie.fr/>
- 30/ <http://www.infomie.net/>
- 31/ <http://dormirajamais.org/saint-bernard/>
- 32/ https://www.flickr.com/photos/laura_genz/
- 33/ <http://dormirajamais.org/utile/>
- 34/ <http://www.jrsfrance.org/>
- 35/ <https://singa.fr/la-communaute/calm-come-a-la-maison/>

N.B. Depuis qu'a été écrit cet article, les procès se sont multipliés contre les personnes solidaires. Pour les soutenir, des pétitions, et un appel national "Pour en finir avec le délit de solidarité" : <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/2017/01/14/appel-pour-en-finir-avec-le-delit-de-solidarite-et-autres-nouvelles/>

Pourquoi j'ai secouru des réfugiés

Témoignage citoyen sous le quinquennat de François Hollande

Pierre-Alain Mannoni

Novembre 2016

<http://www.ciip.fr/spip.php?article1078>

J'ai 45 ans et 2 enfants. Je suis fonctionnaire de l'Éducation Nationale, Ingénieur d'étude dans un laboratoire de recherche du CNRS / Université Nice Sophia Antipolis. Je suis également enseignant au département de Géographie de la Faculté des Sciences et Membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Provence Alpes Côte d'Azur. Je n'étais pas jusqu'à présent militant politique ou associatif.

Dans ma famille on est Corse. J'ai passé toutes mes vacances au village dans la maison de mon grand-père, le médecin du canton qui faisait ses visites à cheval. Au village, presque 50 ans après sa mort, les gens en parlent encore car que ce soit en pleine nuit à l'autre bout du canton, que ce soit un bandit blessé ou un paysan qui n'avait pas de quoi payer, il soignait.

Dans les récits que me racontait mon père et dans les expériences que j'ai vécues là-bas, j'ai appris et compris qu'on ne laisse pas quelqu'un en danger sur le bord de la route, d'abord parce que c'est la montagne mais aussi parce que c'est une question de dignité. Ou d'honneur comme on dit.

J'ai la chance d'avoir des enfants et en tant que père avec la garde partagée, j'ai pris cette tâche pas évidente très au sérieux. Pas évidente car aujourd'hui le monde va mal que ce soit d'un point de vue social ou environnemental. Alors au delà d'une "bonne situation", ce que je souhaite pour mes enfants, c'est qu'ils soient l'espoir d'un monde meilleur.

Le Dimanche 16 octobre en rentrant en voiture de la fête de la brebis à la Brigue avec ma fille de 12 ans, nous avons secouru 4 jeunes du Darfour.

Ce village français est dans la vallée de la Roya qui est frontalière de Vintimille en Italie. C'est dans cette vallée que sont régulièrement secourus hommes mais surtout femmes et enfants qui se trouvent sur ces routes de montagnes et qu'on appelle migrants. Ces 4 jeunes étaient complètement perdus et se dirigeaient à pied, certains en bermuda, vers les montagnes enneigées. Avec ma fille on les a ramenés à Nice, ils ont mangé et dormi avec nous dans mon appartement de 40m². Le lendemain comme tous les jours d'école nous nous sommes levés à 6h15. Ils sont venus avec moi déposer ma fille à l'école puis je les ai déposés dans une petite gare peu surveillée par la police et je leur ai payé un billet de train pour la première partie du trajet. Ils de-

vaient retrouver leur famille à Marseille.

C'était ma première action de secours envers ces "migrants". Pourquoi je l'ai fait ce jour là ?

Jusqu'à présent avec mes enfants j'avais déposé des vêtements à la Croix rouge à Vintimille, des chaussures, un sac à dos, pour aider mais aussi pour leur montrer qu'il y a des injustices dans le monde et que chacun de nous peut faire quelque chose... Là c'était la deuxième fois que je voyais un groupe sur le bord de la route. La première fois j'avais hésité, je n'avais pas eu le courage, mais cette fois-ci il y avait ma fille et j'ai pu lui montrer l'exemple.

Le lendemain lundi 17 octobre, après une soirée chez des amis dans cette même vallée, sur le retour vers Nice je décide de m'arrêter dans ce camp pour migrants à St Dalmas de Tende, Un bâtiment désaffecté pour colonies de vacances de la SNCF qui a été ouvert en urgence quelques heures auparavant, sans autorisation, par un collectif d'associations dont la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International et un tas d'associations nationales et locales. L'ouverture de ce lieu a fait l'objet d'un communiqué de ces associations dans les médias. Je sais bien que mon retour vers Nice est une opportunité d'en sortir quelques-uns de ce lieu sans eau ni électricité et où la température en pleine nuit ne doit pas dépasser 10 degrés. Je décide d'en ramener chez moi et de les déposer à la gare le lendemain.

Ce sont 3 filles qu'on vient d'aller chercher à l'étage. Elles sont contentes de ma proposition me dit-on car elles sont attendues par une association à Marseille pour être soignées. Quand je les vois mon cœur se déchire. Elles ont peur, elles ont froid, elles sont épuisées, elles ont des pansements aux mains, aux jambes, l'une boîte en faisant des grimaces de douleur et l'autre ne peut pas porter son sac avec sa main blessée. J'apprendrai plus tard que l'une d'elles est la cousine de la jeune fille tuée sur l'autoroute vers Menton quelques semaines avant. Elles ne parlent ni français, ni anglais. Il faut marcher une centaine de mètres pour rejoindre ma voiture et cela prend très longtemps car l'une marche très difficilement. J'en profite pour essayer de savoir de quel pays elles sont. Erythrée. Une fois dans la voiture, je constate qu'elles n'ont jamais utilisé de ceinture de sécurité. Je suis dans l'embarras de m'approcher d'elles qui ont peur pour leur mettre la

ceinture. Elles n'ont pas peur de moi mais dans leurs yeux je lis qu'elles savent que rien n'est gagné. Il ne faut pas être un génie pour comprendre qu'au long des 6000 km qu'elles ont fait pour arriver jusqu'ici, elles ont fréquenté la mort et le cortège d'horreurs qu'on n'ose imaginer. Je démarre avec à mon bord ces filles dont je dois prendre soin et que je dois amener à bon port. J'éteins la radio, la situation est suffisamment incroyable.

Nous n'arriverons pas à Nice. Au péage de la Turbie les gendarmes nous arrêtent et nous conduisent à la Police de l'Air et des Frontières. Ils m'ont séparé des Érythréennes. Ce n'est pas clair ce qu'ils ont fait d'elles mais je ne crois pas qu'elles aient été soignées. Elles auraient été renvoyées au sud de l'Italie comme ça se fait souvent. Les policiers m'ont dit qu'au moins l'une d'elle était mineure. Je n'ai pas réussi à les protéger. Après 36h de garde à vue, j'ai été libéré sous contrôle judiciaire. Ma voiture a été saisie ainsi que mon téléphone et je n'ai pas le droit de quitter Nice sauf pour emmener mes enfants à l'école, mais il n'y pas de transport en commun, à moins de les réveiller à 5h30 du matin. Mon procès est renvoyé au 23 novembre 2016 à 13h30 à la même audience que Cédric Herrou membre d'associations humanitaires qui est également poursuivi pour avoir aidé des étrangers.

Le lendemain de ma libération, alors que, coup du sort, j'effectuais un point de compression sur un accidenté de la route qui se vidait de son sang en bas de chez moi, un "jeune migrant" est mort percuté par une voiture sur l'autoroute à Menton, il a été projeté par dessus le parapet du viaduc et a fait une chute de plusieurs dizaines de mètres. Venu du bout du monde, perdu sur l'autoroute et mort à 20 km de chez moi.



Solidarité avec les solidaires !

Mon geste n'est ni politique, ni militant, il est simplement humain et n'importe quel citoyen lambda aurait pu le faire et que ce soit pour l'honneur de notre patrie, pour notre dignité d'hommes libres, pour nos valeurs, nos croyances, par amour ou par compassion nous ne devons pas laisser des victimes mourir devant nos portes. L'histoire et l'actualité nous montrent suffisamment que la discrimination mène aux plus grandes horreurs et pour que l'histoire ne se répète plus, nous devons valoriser la solidarité et éduquer nos enfants par l'exemple.

Pierre-Alain Mannoni

N.B. Pierre-Alain Mannoni fait parti des 13 personnes poursuivies par l'Etat pour avoir porté assistance à des personnes en situation irrégulière dans les Alpes-Maritimes.

Lire "[La répression de la solidarité doit cesser !](https://blogs.mediapart.fr/la-cimade/blog/231116/la-repression-de-la-solidarite-doit-cesser)"

<<https://blogs.mediapart.fr/la-cimade/blog/231116/la-repression-de-la-solidarite-doit-cesser>>

et signer la pétition [Solidarité avec les solidaires](https://www.change.org/p/solidarit%c3%a9-avec-les-solidaires/u/19029512?utm_medium=email&utm_source=notification&utm_campaign=petition_update)

<[https://www.change.org/p/solidarit%c3%a9-avec-les-solidaires/u/19029512?](https://www.change.org/p/solidarit%c3%a9-avec-les-solidaires/u/19029512?utm_medium=email&utm_source=notification&utm_campaign=petition_update)

[utm_medium=email&utm_source=notification&utm_campaign=petition_update](https://www.change.org/p/solidarit%c3%a9-avec-les-solidaires/u/19029512?utm_medium=email&utm_source=notification&utm_campaign=petition_update)>

Pierre-Alain Mannoni [...], a été relaxé ce vendredi 6 janvier, par le tribunal correctionnel de Nice, devant lequel le procureur avait requis fin novembre à son encontre six mois de prison avec sursis. "Le tribunal a reconnu que j'avais agi pour préserver leur dignité et ça ce n'est pas condamnable, c'est ça qui est important", a déclaré Pierre-Alain Mannoni à la sortie du tribunal. "C'est une grande victoire pour les gens qui aident et aussi pour tous les gens qui ont besoin d'être aidés". "Aujourd'hui en France, sachez-le, on a le droit d'héberger, on a le droit de nourrir, on a le droit de sauver des gens qui sont dans la détresse, on a le droit de les transporter chez soi lorsque les conditions sont nécessaires pour préserver leur dignité et leur intégrité physique", a continué Pierre-Alain Mannoni: "Vous pouvez aider les gens, et je vous le recommande, ça fait beaucoup de bien !" (Huffington Post, 6 janvier 2017)

Le maire de Palerme : "J'ai honte d'être européen, quand on voit le sort qui est fait aux migrants"

Le Monde, 11 octobre 2016

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/10/11/leoluca-orlando-il-faudrait-abolir-le-permis-de-sejour-c-est-la-peine-de-mort-de-notre-temps_5011787_3212.html#SWtqUcBH5wyDDdoL.99

Entretien avec Leoluca Orlando, maire de Palerme, dont la ville est l'une des principales portes d'entrée de l'Europe pour les migrants africains.



Leoluca Orlando, membre du parti Rivoluzione civile (centre-gauche), maire de Palerme à trois reprises (1980-1985, 1993-2000 et depuis 2013), est l'un des principaux personnages de la sphère politique sicilienne. Député à plusieurs reprises au Parlement italien, puis européen, il s'est fait remarquer dans les années 2000 pour son engagement dans la lutte contre la mafia. Aujourd'hui, alors que la Sicile est l'une des principales portes d'entrée des migrants en Europe, il a fait de leur cause son nouveau cheval de bataille. **Quel regard portez-vous sur l'intégration des migrants à la société palermitaine ?**

Leoluca Orlando J'estime et j'affirme que tous les résidents de la ville de Palerme sont Palermitains. Il n'y a pas de différence entre les Palermitains qui sont nés à Palerme et ceux qui y arrivent, et c'est pour ça qu'il faudrait abolir le permis de séjour. Ce permis de séjour est la peine de mort de notre temps, c'est une nouvelle forme d'esclavage pour les gens qui arrivent.

Je suis convaincu que la mobilité internationale est un droit humain. Une personne ne peut pas mourir car un pays refuse de l'accueillir. C'est pour cette raison que nous avons adopté la Charte de Palerme et que nous avons créé le Conseil de la culture, qui est le seul dans le monde à représenter les migrants politiquement. Les membres de ce conseil sont démocratiquement élus par les migrants, ils sont 21 membres, dont 9 femmes. Je ne crois pas qu'on puisse parler de ces proportions au Parlement français, ni au Parlement italien !

Estimez-vous que l'Europe en fait assez pour les migrants ?

Non. Nous n'avons pas d'autre alternative que d'accueillir les migrants. Les gens qui me disent "Vous êtes fou !", je leur réponds : "Non, je ne suis pas fou, je pense au futur !"

Beaucoup de Palermitains vous reprochent votre engagement vis-à-vis des migrants et réclament des actions concrètes contre le fort taux de chômage de la ville. Que leur répondez-vous ?

Il n'y a pas d'intolérance et de racisme à Palerme, et vous ne me le ferez pas dire. Nous avons un problème économique, certes, mais comme partout. C'est un problème pour les Palermitains comme pour les gens qui viennent d'ailleurs. Je crois que la grande puissance de l'expérience palermitaine est que tout le monde a le même problème, tout le monde est logé à la même enseigne.

Ballaro, un quartier de Palerme, est souvent montré comme un exemple de cette mixité sociale dont la ville se réclame.

Ballaro, c'est l'endroit où des marchands issus de l'immigration ont fait arrêter des mafiosi palermitains. Voilà. (Rires). Est-il possible ensuite de parler contre les migrants ? Je ne crois pas. C'est un bon exemple, cela signifie que les personnes migrantes qui vivent à Palerme pensent que cette ville est leur ville. Et quand on fait partie d'une ville, on va la défendre. L'accueil est la plus puissante arme pour la sécurité. Par exemple, je dialogue avec la communauté musulmane pour intégrer au mieux les plus radicaux qui arrivent dans la ville.

Les musulmans qui vivent en banlieue parisienne parlent-ils avec leur maire ? Est-ce qu'il les intègre dans une représentation politique ? C'est la marginalisation, l'ostracisme, qui sont un problème. Chaque fois que les gens sont tentés de faire une distinction entre les migrants et les Palermitains, je leur réponds qu'il faut garder à l'esprit que les migrants ne votent pas. Nous sommes dans une dimension utilitariste de ces gens, il faut que la politique européenne comprenne que cet utilitarisme est en contradiction totale avec le respect des droits humains.

Vous pensez que les migrants devraient voter ?

Ce n'est pas encore possible aujourd'hui. Mais oui, j'ai

espoir qu'un jour, toutes les personnes qui vivent en Italie, de nationalité italienne ou non, puissent voter et participer à la vie démocratique de ce pays. Mon premier acte en tant que maire a été de déclarer citoyens honoraires tous les habitants de Palerme. Tous, pas seulement le dalaï-lama, pas seulement le roi Juan Carlos... mais tous les résidents, italiens ou non.

Mais Ballaro, par exemple, c'est aussi le repaire d'une nouvelle mafia nigériane...

Oui, et c'est la preuve qu'il n'y a pas de différence entre les Palermitains et les Nigériens ! Il y a des Nigériens mafiosi, il y a des Nigériens bons citoyens. C'est pareil pour les Palermitains. Il ne serait pas normal de n'avoir que des Nigériens bons citoyens, et que des Palermitains criminels (rires). La grande chance de Palerme est sa normalité. Palerme est devenue une ville normale, sans sa mesquinerie politique d'autrefois.

Qu'est-ce qui manque pour que l'accueil des migrants soit efficace ?

Il manque la normalité des migrations, partout. Palerme est une ville migrante : il est possible d'y voir des monuments arabes, français, baroques, espagnols... Il y a quelque temps, des journaux anglais et allemand ont écrit : "*En pensant à Palerme, l'Europe devrait avoir honte.*" Aujourd'hui, je dis que j'ai honte d'être européen, quand on voit le sort qui est fait aux migrants. Je suis européen mais, dans les valeurs migratoires, je suis surtout palermitain. Nous sommes responsables d'un génocide en mer Méditerranée. Nos petits-fils nous diront qu'on a tué des milliers de personnes. Et nous ne pourrions pas dire que l'on ne savait pas.

Vous sentez-vous plus palermitain qu'europpéen ?

C'est parce que je suis fier d'être européen que je me permets de mal parler de l'Europe quand elle fait des erreurs. Mon premier ennemi est celui qui a la même identité que moi. Mon ennemi, ce n'est pas l'imam rigoriste qui soutient les terroristes, mon ennemi, avant lui, c'est le cardinal catholique qui soutient les mafiosi.

Quel regard portez-vous sur l'accueil des migrants en France ?

Aujourd'hui, en France, les migrants ne pensent pas avoir trouvé leur nouvelle maison. Il y a un vrai problème, car, si je ne pense pas être chez moi, pourquoi me lèverai-je pour défendre une maison qui n'est pas la mienne ? Je ne défends pas la maison où je pense qu'il ne m'est pas possible de vivre, je ne défends pas la maison de mon ennemi. Je pense que c'est la situation dans laquelle est bloquée la France. Je ne comprends pas pourquoi la France a changé. Parlez mal de Palerme, de sa mafia, mais en même temps, s'il vous plaît,

parlez mal de la France ! Une Europe des droits ne peut pas exister sans la France, il faut que la France change de position sur les migrants.

Nous vivons dans un temps qu'on appelle la globalisation, avec une mobilité financière, une mobilité industrielle, une mobilité économique... Mais comment peut-on penser pouvoir vivre dans un monde qu'on dit globalisé sans une mobilité des êtres humains ? Les migrants ont donné un visage à la globalisation, parfois tristes, parfois heureux, mais ils ont donné un visage. Avant, la globalisation était égoïste, financière. Aujourd'hui, il faut remercier les migrants pour avoir donné un visage à cette globalisation.

Beaucoup de personnalités appellent à une coopération plus importante entre les pays européens d'accueil des migrants et les pays d'Afrique d'où ils partent. Qu'en pensez-vous ?

En tant que maire de Palerme, j'ai beaucoup de relations avec les maires africains. Fin septembre, j'ai signé un nouveau jumelage avec Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire. Nous avons des relations avec des maires libyens, des maires tunisiens, marocains... Je crois qu'il est nécessaire d'aider ces maires et ces pays, de les aider pour permettre à leurs habitants de participer au développement de leur pays sans avoir besoin de venir en Europe. Les migrations ne sont pas un problème sicilien, il est tragique qu'on pense comme cela aujourd'hui. C'est un problème européen, c'est un problème mondial.

Comment voyez-vous la Sicile dans dix ans ?

Est-ce que cela sera un problème s'il y a plus d'Italiens d'origine africaine que de natifs italiens ? Non. Est-ce que cela sera un problème si quelqu'un peut dire un jour : "La majorité des Palermitains ne sont pas nés à Palerme" ? Non. Palerme est une ville migrante. Nous sommes une ville multiculturelle, comme Beyrouth, comme Istanbul.

*Propos recueillis par Amaury Hauchard
(Palerme, envoyé spécial)*

Lettre ouverte à Monsieur Laurent Wauquiez *Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes* 27 septembre 2016

Lyon, le 27 septembre 2017

Monsieur le Président,

Nous sommes un collectif d'associations qui œuvrent au quotidien pour l'accueil, l'accompagnement et le soin des personnes étrangères et migrantes en région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous souhaitons par la présente lettre vous témoigner de notre vive préoccupation face à vos derniers positionnements sur la question de l'accueil de ces populations contraintes de quitter leur propre région. Nous avons pu lire votre intention de vous opposer à la venue de 1784 migrants en Auvergne-Rhône-Alpes annoncée par le gouvernement en vue du démantèlement de la "jungle" de Calais, et de soutenir les maires qui feraient de même. Vous auriez avancé que « *c'est une folie de la part du gouvernement de vouloir multiplier des Calais partout en France* ». Nous avons du mal à comprendre le sens de votre positionnement. Vous vous présentez comme le gardien de la nation contre une immigration clandestine. Mais la question aujourd'hui ne se pose pas en ces termes. Il ne s'agit pas de désigner lesquels d'entre ces individus seraient légaux ou illégaux. Il s'agit de savoir comment soutenir et accompagner des personnes qui ont été contraintes de prendre la route pour sauver leur vie. Vous défendez des valeurs républicaines (dont la fraternité) qui devraient nous inviter à porter soutien en priorité aux personnes les plus vulnérables sur notre territoire.

Monsieur Wauquiez, l'enjeu n'est pas seulement un enjeu de solidarité. Il est un enjeu politique. Les personnes migrantes qui arrivent en France sont les victimes d'une problématique politique plus globale. Notre pays et le leur sont en interrelation, ils se regardent, échangent. Le travail de terrain de nos associations témoigne qu'il est impossible de déconnecter la question de l'accueil des migrants, de l'analyse des causes qui les ont poussés à prendre la route. Et notre pays ne peut réfléchir à sa politique migratoire sans réfléchir à sa propre implication dans le contexte local qui pousse les personnes à fuir. Sans cette analyse, il devient effectivement bien plus difficile de comprendre les enjeux, et de proposer des solutions justes et constructives. Les guerres françaises en Afghanistan en 2003, en Libye en 2011, aujourd'hui en Irak-Syrie ont-elles contribué à amener paix, prospérité et sécurité aux populations? L'implication des acteurs économiques et financiers français dans bien des pays d'Afrique, aujourd'hui les plus pauvres du monde, contribue-t-elle à amener paix, prospérité et sécurité aux populations? Refuser l'accueil de migrants, sans interroger l'implication de notre nation dans leur départ ne tient pas politiquement. Pour que des populations ne soient plus contraintes de migrer, il n'y a qu'une manière pour la France de répondre : être exemplaire sur le fait de ne contribuer d'aucune façon aux raisons de leur migration. Ce n'est aujourd'hui que justice que de proposer dans le contexte global actuel un accueil inconditionnel à ceux qui demandent protection.

Certains que cette dimension s'accordera avec vos préoccupations, nous souhaitons vous rencontrer pour vous faire part de notre expérience sur ces questions. Nous pourrions ensemble, en toute responsabilité, penser un discours et des solutions dignes et acceptables par tous, pour accueillir en région Auvergne-Rhône-Alpes, ceux qui cherchent protection aujourd'hui, comme de nombreuses familles françaises ont pu chercher protection à l'étranger il y a à peine quelques décennies.

Jean Faya
Délégué régional
Médecins du Monde
Auvergne Rhône-Alpes

Yves Grelier
Président
La Cimade Rhône-Alpes

Francis Silvente
Président FNARS Rhône-Alpes

Migrants, Immigrés : mobilisations à Grenoble

Des Ligures aux Espagnols, des Gaulois aux Italiens en passant par les Maghrébins : s'il est une ville de migration, de brassages et d'interculturalité, c'est bien Grenoble. Aujourd'hui, en 2017, on peut estimer à au moins une soixantaine le nombre de populations issues de l'immigration, qu'il s'agisse des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Polonais, des Sénégalais, des Congolais, des Gabonais, des Vietnamiens, des Syriens, des Algériens, des Marocains, des Tunisiens, des Latino-Américains (Argentins, Brésiliens, Chiliens, Mexicains, Nicaraguayens...), des Arméniens, des Grecs, des Kosovars, des Roumains, des Turcs... Et tant d'autres...

Impossible de restituer toutes les actions de solidarité, les luttes menées par les Immigrés eux-mêmes dans l'agglomération grenobloise depuis les années 1945-50, période post seconde guerre mondiale qui a vu arriver toute une main d'œuvre que les patrons ont été chercher eux-mêmes notamment au Maghreb, le besoin de main d'œuvre - docile - étant immense pour reconstruire le pays. Voici quelques jalons....

1972-1985 : un Comité grenoblois Français-Immigrés

1972 : un certain nombre de militants grenoblois prennent conscience des situations terribles d'exploitation et d'oppression subies par de nombreux immigrés, Maghrébins mais aussi Portugais... Ils fondent un Comité Français Immigrés qui va mener jusqu'aux années 85 un travail acharné d'information et de solidarité, aussi bien en direction d'entreprises dont la main d'œuvre était surexploitée, sous payée, épuisée par des conditions de travail sans protection et exténuantes, qu'en direction de foyers SONACOTRA où étaient hébergés les travailleurs immigrés, soumis à des règlements policiers, sans droit de visite, ou encore de marchands de sommeil – notamment Madame Aubert-Hartel - qui proposaient des lieux d'habitation collective, sans hygiène, souvent sans chauffage : c'était le cas de 2 foyers situés l'un rue Revol (près du cours Berriat) l'autre rue Saint Jacques. Grâce au soutien sans faille du Comité Français-Immigrés, mais aussi et surtout à la grève des loyers menée un an de suite (!) par les immigrés algériens et turcs, la propriétaire a dû céder et réhabiliter à ses frais ses foyers insalubres.

1983 : Accueil à Grenoble de La Marche Marseille- Paris. Rappel : des jeunes immigrés du quartier des Minuettes (banlieue lyonnaise), suite à de graves violences policières, décident d'appeler à une grande Marche de Marseille à Paris d'octobre à novembre 1983. Une

Marche extraordinaire qui se terminera à Paris le 3 décembre 1983, accueillie par 500 000 personnes. Accueil extraordinaire à Grenoble le 31 octobre avec Marche "trionphale" au centre ville, accueil par les jeunes de la Villeneuve de Grenoble, Fête de l'Égalité....

1996 : Naissance du Mouvement des sans Papiers vite relayée à Grenoble

Rappel : le 18 mars 1996, surgissent comme d'un tunnel, éblouis par les projecteurs des caméras de télévision, trois cents Africains - hommes, femmes, enfants -, réclamant comme une évidence leur régularisation. Et ils décident d'occuper sur le champ l'église Saint Ambroise au nord de Paris, d'où ils seront chassés, pour aller une autre église, Saint Bernard, d'où ils seront chassés brutalement un certain 23 août 1996. Une occupation et une expulsion qui vont faire le tour du monde. A Grenoble, nous sommes un certain nombre de militants qui décidons de constituer une coordination régionale de soutien aux sans papiers. En coordination étroite avec des amis militants d'Annecy, de Lyon et de Valence. Une coordination qui prendra de nombreuses initiatives, dont l'organisation d'une Marche nationale Marseille Paris en 2002 ou encore de plusieurs Manifestations régionales, des journées d'échanges d'expériences et d'analyse des politiques migratoires.

En 2005, nous décidons de changer l'intitulé de cette Coordination et de l'appeler CISEM (Coordination iséroise de solidarité avec les étrangers migrants), qui reprend en fait les mêmes objectifs : régularisation des sans papiers, droit d'asile beaucoup plus généreux, droit de vote de tous les résidents étrangers aux élections locales, fermeture des centres de rétention, droit à la continuité de la scolarité des enfants d'étrangers....

A Grenoble : un trop plein d'associations de solidarité en direction des migrants ?

On dénombre à Grenoble une bonne dizaine d'associations de solidarité en direction des migrants, dont voici les principales :

- ADA (Accueil demandeurs d'asile) - Maison des Associations (Rez-de-chaussée) Permanences : mardi matin et vendredi matin Tel : 04 76 50 14 55 ou 04 76 50 24 06
- ADATE (Association dauphinoise d'accueil des travailleurs étrangers)) - Information sur les droits des étrangers. Gère des centres d'accueil de migrants - 5, Place Ste Claire Grenoble Tel 04 76 44 46 52

- APARDAP (Association de parrainage de demandeurs d'asile et de protection) Organise nombreuses cérémonies, dans les mairies, de parrainage de demandeurs d'asile et de séjour - Maison des Associations (1^{er} étage) Permanence : mardi de 14h à 19h. Tél 09 51 93 48 18 ou 06 34 96 60 75
- CIMADE - Maison des Associations (1^{er} étage) Tél 04 76 50 16 39
- CIIP (Centre d'information Inter-Peuples) - Maison des Associations (1^{er} étage) Tel ; 04 76 87 59 79
- CSRA (Comité de Soutien aux Réfugiés Algériens) - Maison des Associations (1^{er} étage) Permanences : lundi et jeudi après midi (14h30-18h30) Tel : 04 76 86 44 31
- La Patate Chaude - c/° CIIP - Contacter le CIIP... intervient en direction des Roms, notamment pour leur droit à un **toit** pérenne... mais plus largement pour leurs droits fondamentaux (pour les droits de tous les migrants) ; Courriel collectifsoutienroms-38@gmail.com
- ROMS Action - 3 rue Gay Lussac 38000 Grenoble Permanences : Mardi 14h-17h Tél 09 52 52 87 13 et 06 81 55 13 31
- RESF (Réseau Education Sans Frontière) - c/° CIIP Réseau national et local en solidarité avec les élèves (primaire et secondaire) dont les parents sont menacés d'expulsion - Tel : 06 81 03 52 27 (permanence téléphonique)
- RUSF (Réseau Universitaire Sans Frontières) - Pas d'horaire - Contact téléphonique (au Campus) Tél 06 63 86 57 53

Par ailleurs il y a 2 **coordinations** distinctes qui regroupent chacune de 12 associations (**Migrants Isère**) à 30 organisations (**CISEM**). Migrants Isère est animé par la CIMADE, la CISEM par le CIIP.

En résumé, il y a à Grenoble une vitalité associative exceptionnelle, mais aussi un certain émiettement qu'on peut regretter, la dualité des 2 Coordinations existantes (CISEM et Migrants Isère) symbolisant cet émiettement. Il n'en reste pas moins qu'aussi bien pour les demandes d'asile, de séjour, les parrainages "républicains", le problème de l'hébergement, le droit à la scolarité, les mobilisations contre les refus de séjour et les menaces d'expulsion, l'organisation d'hébergements solidaires par des citoyens..) il y a une vitalité solidaire assez exceptionnelle...

CIIP
janvier 2017



Un stand de la CISEM



Photos CIIP

Sans les barbelés, le racisme, les expulsions : à quoi pourrait ressembler une autre politique migratoire

Rachel Knaebel

Basta !, 21 novembre 2016

<http://www.bastamag.net/Sans-les-barbeles-le-racisme-les-expulsions-a-quoi-pourrait-ressembler-une>

A lors que l'extrême-droite, les conservateurs et l'égoïsme ont le vent en poupe, il n'est pas facile d'imaginer une politique migratoire accueillante, débarrassée des fantasmes d'invasion et de l'obsession du repli. Pourtant, de la France à la Grèce, de l'Allemagne à l'Italie, des communes, des élus, des associations, ou même de simples citoyens n'ont pas renoncé et esquissent des solutions pour mettre en œuvre une autre politique migratoire, fondée sur la solidarité et le respect. Utilisation des fonds européens, nouvelle répartition des demandeurs d'asile, visas humanitaires ou droit à la migration économique, *Basta !* fait le tour des idées qui envisagent l'Europe autrement qu'entourée d'un mur de fils barbelés.



CC EU/ECHO/Caroline Gluck

En France, en 2016, des maires d'extrême-droite font adopter des motions ou mènent des campagnes de communication pour refuser l'accueil de demandeurs d'asile dans leur commune. Un futur centre d'accueil de réfugiés a fait l'objet d'un incendie volontaire fin octobre en Auvergne, au moment-même où les autorités démantelaient le bidonville de Calais. Les pays de l'Est de l'Europe se ferment de plus en plus, ne serait-ce que pour accueillir quelques centaines d'exilés. L'opération de "relocalisation" des réfugiés coincés en Italie et en Grèce vers les autres pays de l'Union européenne est un échec flagrant, avec seulement quelques milliers de personnes relocalisées sur les 160 000 prévues¹.

Pendant ce temps, la Commission européenne conclut des accords avec des pays autoritaires comme la Turquie, en mars dernier, des pays en guerre comme

l'Afghanistan ou des régimes dictatoriaux comme l'Éthiopie ou le Soudan pour qu'ils retiennent les réfugiés à l'intérieur de leurs frontières².

Pourtant, face à cette tendance massive à la fermeture et au rejet, d'autres politiques migratoires sont bel et bien possibles. Dans les communes italiennes, grecques, françaises, élus, associations et habitants s'organisent pour accueillir les réfugiés de passage ou qui souhaitent s'installer. L'Allemagne et la Suède ont pris l'an dernier le parti de l'ouverture, même relative. De la mer Méditerranée, où de simples citoyens et des ONG comme SOS-Méditerranée ou Sea-Watch sauvent des vies là où certains gardes-côtes européens en font peu de cas³, jusqu'à l'hémicycle du Parlement européen, nombreux sont ceux qui souhaitent une autre politique.

Mettre en réseau les villes d'accueil

"Une politique migratoire alternative, ce serait déjà une politique plus pragmatique, plus rationnelle, avance François Gemenne, chercheur en science politique à l'université de Liège et à Sciences-Po. Il faut commencer par accepter que les migrations sont une donnée permanente du monde actuel, et pas seulement le résultat d'une crise. L'enjeu n'est pas de lutter contre les migrations, mais de les organiser." Sur le terrain, dans les villes de passage et d'arrivée, l'accueil s'organise, de fait. *"Il y a de très nombreux endroits en France où l'arrivée de migrants se passe très bien, où les maires et la populations sont très accueillants"*, souligne Marie-Élisabeth Ingres, chef de mission à Médecins sans frontières (MSF). Une solidarité qui ne défraie pas autant la chronique que les actes et les discours anti-migrants.

Aux côtés de citoyens engagés, de Calais aux Alpes-Maritimes, de Paris aux îles de Lesbos (Grèce), et Lampedusa (Italie), de plus en plus de communes européennes font le choix de l'hospitalité, comme à Grande-Synthe dans le Nord. *"C'est aussi la position qu'a prise Ada Colau, la maire de Barcelone"*, rappelle Filippo Furri, du réseau Migreurop. Cette dernière a lancé un plan d'accueil des migrants, où municipalité et associations collaborent étroitement⁴. *"Il y a une volonté politique de la municipalité, mais il lui faut passer outre l'État espagnol."*

En Italie, un réseau de villes solidaires, Rete dei Comuni Solidali, réunit plus de 250 municipalités. *"Ce qui est important, c'est de voir comment les villes européennes peuvent se mettre en réseau pour organiser l'accueil,*

poursuit Filippo Furri. *Elles doivent contrecarrer la dimension étatique, axée sur la gestion des personnes. Que l'État italien la soutienne ou pas, Venise avait décidé d'être une ville d'accueil, une ville refuge. Mais le maire avait bien dit, "si on le fait seul, cela ne peut pas marcher". Il faut des réseaux de communes."*

Un accès direct aux fonds européens

Or, le cadre de l'Union européenne serait tout à fait adapté à ce type de démarche émanant des municipalités. *"Une idée à laquelle nous travaillons, c'est d'autoriser aux collectivités, voire aux ONG, un accès direct aux fonds européens consacrés aux migrations pour financer leurs projets d'accueil, comme le Fond asile, migrations et intégration, et le Fond pour la sécurité intérieure, soulève la députée française de gauche radicale au Parlement européen Marie-Christine Vergiat⁵. Ces financements sont à la discrétion des États, alors que le Fond social européen peut aller directement aux collectivités, qui s'en sont servi, par exemple, à travers des programmes d'accompagnement des populations roms."* Mais pour la députée de la Gauche unie européenne, il est tout aussi important *"d'appliquer le droit international tel qu'il est, c'est à dire de faire du sauvetage en mer une priorité, de respecter le droit au regroupement familial, notamment pour les mineurs de Calais, et de respecter le droit d'asile, selon lequel toute personne qui subit la persécution ou la guerre a le droit de demander l'asile dans le pays de son choix, insiste l'élue. Cela voudrait dire modifier le règlement européen de Dublin qui oblige les demandeurs à rester dans le premier pays d'entrée sur le territoire de l'UE."*

Un nouveau système de répartition des demandeurs d'asile

Réformer Dublin. Le sujet est sur la table des institutions européennes depuis déjà plusieurs années. Une réforme qui semble de plus en plus urgente dans le contexte actuel, notamment en Grèce où, dans les hotspots comme celui de Samos, *"de plus en plus de personnes arrivent, alors que certaines attendent déjà là depuis des mois, sans perspectives, sans que personne ne leur donne la moindre information"*, témoigne Marie-Élisabeth Ingres, de Médecins sans frontières.

Pire, *"sur la réforme de l'asile au sein de l'UE, les propositions de la Commission vont dans un sens restrictif, et même dans celui d'un renforcement du système de Dublin"*, regrette la députée européenne Ska Keller, membre du groupe des Verts. *"Nous avons déposé une proposition alternative. À la place du système de Dublin, nous proposons une répartition des demandeurs d'asile en fonction de la puissance économique des États, de leur population, mais aussi des préféren-*

ces des demandeurs, en particulier le lieu de résidence en Europe de membres de leur famille⁶."

Au lieu des naufrages en mer, des visas humanitaires

La députée allemande est aussi une fervente défenseuse de l'attribution de visas humanitaires, pour éviter la mise en danger de centaines de milliers de vies en mer. 3 740 personnes ont déjà disparu en 2016 en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, soit presque autant que sur l'ensemble de l'année 2015⁷. Le Parlement européen a récemment voté une résolution en faveur d'une politique d'attribution de ce type de visa, mais sans succès⁸. *"Les États membres n'en veulent pas"*, regrette Ska Keller.

La mesure n'a pourtant rien de révolutionnaire, et est même pratiquée par de grands pays. *"Le Canada a accordé environ 40 000 visas humanitaires à des Syriens fuyant la guerre, ce qui leur permet de prendre un avion pour demander l'asile en Amérique du Nord"*, rappelle ainsi le chercheur François Gemenne. *"En comparaison, sur l'année 2015, la France en a accordé environ 200. L'Italie, le pays d'Europe qui en attribue le plus, 1 000 !" L'Europe a encore du chemin à faire.*

Réhabiliter la migration économique

Pour François Gemenne, *"il faut aussi rétablir des voies d'accès légales vers l'UE, pour l'asile comme pour les migrations économiques. On peut ensuite discuter des quotas, d'un système de loterie, c'est un débat politique. Mais aujourd'hui, ceux qui veulent demander l'asile doivent risquer leur vie pour arriver jusqu'ici, et ceux qui viennent pour des motifs économiques demandent aussi l'asile, puisqu'il n'y a pas d'autre voie d'accès ! En réalité, la différence entre migrants dit "économiques" et demandeurs d'asile n'est pas facile à établir. Les migrations se font souvent en plusieurs étapes, avec des motivations différentes. Par exemple, des migrants qui sont en Libye pour travailler se trouvent ensuite victimes de tortures et de violence, et deviennent alors des demandeurs d'asile."*

Pour les travailleurs qualifiés souhaitant migrer vers l'Europe, l'UE a mis en place en 2012 un système de "carte bleue", sur le modèle de la green card états-unienne. *"Mais le dispositif concerne une population beaucoup trop ciblée"*, déplore Marie-Christine Vergiat⁹. *Il faut plutôt favoriser une libéralisation des visas. Par exemple, les jeunes du Maghreb ont de plus en plus de mal à venir faire des études en Europe, et notamment en France. Au contraire, si l'on veut aider la Tunisie dans sa transition démocratique, il faut faciliter les mobilités."*

À Berlin, 44 000 places d'hébergement

Selon les derniers chiffres (revus à la baisse), l'Allemagne aurait enregistré en 2015 l'arrivée d'environ 890 000 demandeurs d'asile sur son sol, suite à une politique de relative ouverture portée par la chancelière Angela Merkel. Comment la République fédérale a-t-elle géré l'accueil de ces centaines de milliers d'exilés ? À Berlin, plus de 79 000 réfugiés sont arrivés en 2015, via la route des Balkans¹⁰. Pour les loger, la municipalité a mis en place, en quelques semaines, des hébergements d'urgence au sein d'anciennes casernes, d'écoles, de hangars, de gymnases, et si besoin sous de larges tentes.

Malgré ces efforts, les conditions de vie des migrants ont parfois été difficiles. Les associations dénoncent encore aujourd'hui la situation extrêmement précaire des réfugiés, qui se trouvent encore dans ces hébergements collectifs, parfois à des centaines sur des lits superposés alignés les uns à côtés des autres. En 2016, la ville comptait cependant plus de 44 000 places d'hébergement pour les réfugiés¹¹. La municipalité a également lancé un programme de construction de logements en dur, pour 24 000 places.

Mais depuis plusieurs mois, cette politique d'accueil subit des reculs importants. "L'Allemagne se range à une politique restrictive, en durcissant le regroupement familial et en facilitant les expulsions, notamment vers l'Afghanistan", regrette l'élue allemande Ska Keller. La Suède, l'un des pays les plus ouverts, qui affiche le taux de demandeurs d'asile accueillis le plus élevé de l'UE, se referme aussi lentement. "Je ne suis pas du tout en accord avec le gouvernement suédois, qui au bout du compte a fermé ses frontières, réagit Malin Björk, députée suédoise de gauche radicale au Parlement européen. *Le problème, c'est que la Suède ne peut pas agir seule, il faut que le reste de l'Europe prenne aussi ses responsabilités.*"

En France, le silence de la gauche

En France, la politique d'accueil avance aussi, doucement. Paris a annoncé en septembre la création de deux centres d'accueil d'urgence, pour 750 personnes dans un premier temps. L'État a aussi créé ces derniers mois quelque 7 500 places en centre "d'accueil et d'orientation" (CAO), à travers la France, où ont été envoyés les réfugiés de Calais. Un premier effort qui demeure insuffisant. "Le système d'hébergement des demandeurs d'asile est saturé, il faudrait beaucoup plus de place", souligne Marie-Élisabeth Ingres, de MSF.

Il y a d'autres aspects très concrets sur lesquels l'État et les acteurs de l'asile pourraient agir. "Aujourd'hui, pour déposer une demande d'asile, il faut commencer

par obtenir une domiciliation dans une association. Or, à Paris, cela prend deux mois, pointe ainsi Renaud Mandel, de l'Association pour la défense des mineurs isolés étrangers (ADMIE). Pendant ce temps, les exilés courent le risque de se voir expulser. Sur le camp de Jaurès, dans le nord-est de Paris, la police fait des raz-zias tous les trois jours, et contrôle 30 ou 40 personnes. Beaucoup ressortent du commissariat avec une obligation de quitter le territoire, alors qu'ils n'ont même pas eu le temps de déposer une demande d'asile."

De simples réformes pourraient faciliter grandement la vie des migrants, dont beaucoup sont aujourd'hui à la rue dans Paris. Encore faudrait-il une volonté politique allant dans cette direction. "Je trouve la gauche trop silencieuse sur ces questions, estime la députée européenne Marie-Christine Vergiat. *La politique migratoire doit avoir autant d'importance que les questions économiques pour enrayer la montée de l'extrême-droite. Il faut s'attaquer à ce sujet.*"

Rachel Knaebel

1/ Selon l'agence officielle [European asylum support office](https://www.easo.europa.eu/relocation-0) <<https://www.easo.europa.eu/relocation-0>>, à peine plus de 6 000 personnes avaient été relocalisées au mois d'octobre, un an après le lancement de l'opération.

2/ Voir nos articles [Les envoyer en détention ou les livrer à une dictature : voilà comment l'Europe "délocalise" ses réfugiés](#) et [L'Union européenne envisage d'expulser des dizaines de milliers de réfugiés afghans](#).

3/ Voir [Comment l'Europe autorise ses garde-côtes à ouvrir le feu sur des bateaux de réfugiés](#).

4/ Voir [Barcelona Ciutat Refugi](#).

5/ Pour plus d'informations sur ces financements : [Fond Asile, migrations et intégration](#)

<www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Fonds-europeens/Les-nouveaux-fonds-europeens-periode-2014-2020>, et [Fond pour la sécurité intérieure](#)

<www.interieur.gouv.fr/Publications/Fonds-europeen-pour-la-securite-interieure>

6/ [The Green Alternative to the Dublin System](#). <www.greens-efa.eu/en/article/the-green-alternative-to-the-dublin-system>

7/ Source : [UNHCR](#) <<http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>>.

8/ Lire sur <www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20150904IPR91613/r%C3%A9fugi%C3%A9s-modification-du-r%C3%A8glement-de-dublin-et-visas-humanitaires>

9/ Selon le premier bilan du dispositif, établi par la Commission européenne en 2014, seulement quelques milliers de cartes bleues ont été attribuées chaque année à travers l'Europe.

10/ Voir les chiffres de mai 2016 sur <www.berlin.de/fluechtlinge/infos-zu-fluechtligen/fakten/artikel.436797.php>

.11/ Voir sur <www.berlin.de/fluechtlinge/infos-zu-fluechtligen/unterbringung/artikel.437101.php>

En guise de conclusion...

Nous voulons réaffirmer que nous sommes engagés pleinement dans la lutte, avec beaucoup d'autres, pour exiger :

- la liberté de circulation et d'installation, que l'on soit riche ou pauvre, dans le pays de son choix
- l'accueil digne et de qualité pour tous ceux et celles qui fuient les guerres, la famine, la misère
- l'égalité des droits entre tous, à des papiers, au logement, à la santé, à l'emploi, à l'éducation
- la droit de vote pour tous les étrangers
- la fermeture des centres de rétention
- l'ouverture des frontières.

Nous croyons que la solidarité est primordiale pour l'accueil et l'accompagnement des migrants, leur écoute et le partage de nos expériences de vie. Tous ces gestes de fraternité sont également essentiels dans notre société qui se referme trop souvent sur une identité fantasmée qui conduit hélas à des divisions, entre autochtones et étrangers, entre étrangers eux-mêmes, et finalement au racisme. C'est pour cela que nous continuerons à pratiquer des actes concrets de solidarité qui sont aujourd'hui condamnés comme dans la vallée de la Roya, où 11 personnes à ce jour doivent répondre devant un tribunal du délit de solidarité.

Logiquement, nous sommes engagés également contre les causes multiples et croisées qui produisent ces exils non choisis : les guerres auxquelles participent notre propre impérialisme, les rapports commerciaux inégaux, l'exploitation éhontée de la planète, le pillage des richesses matérielles et intellectuelles des pays du Sud... Et plus largement nous refusons cette économie qui permet aujourd'hui au 1% des plus riches de détenir autant que les 99% restants !

Nous pensons que les politiques européenne et française sont non seulement hostiles aux migrants mais utilisent "la crise migratoire" pour expérimenter des méthodes autoritaires pour gouverner les peuples. La place importante des polices en Europe (Frontex, Interpol, etc.) et en France (pouvoirs toujours accrus des préfets et de leurs polices), la multiplication des contrôles et des bavures, réduisent de plus en plus les droits et les libertés de tous et toutes.

Nous sommes sûrs qu'un autre monde est possible. Il est à inventer, à construire avec justement ces migrants qui malgré toutes les tracasseries quotidiennes parviennent parfois à créer des solidarités fortes et à poser des actes collectifs de dignité et de résistance.

CIIP,
janvier 2017



Photo CIIP

Pour s'informer et pour agir... une sélection de sites, de lectures et de films

La carte interactive pour tout comprendre sur les réfugiés, <http://www.lacimade.org/la-carte-interactive-pour-tout-comprendre-sur-les-refugies/>

CIMADE, association militante depuis 1939, a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Site très riche en documentation : guides, rapports, etc.
www.lacimade.org

FRONTEXIT, est une campagne interassociative et internationale pour le respect des droits humains des migrants aux frontières extérieures de l'Union européenne.
<https://www.frontexit.org/>

GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigrés. Conseils juridiques pour les étrangers. Publications et textes de réflexion sur l'immigration et la liberté de circulation.
www.gisti.org/

France Terre d'Asile, association fondée en décembre 1970, a principalement pour but le maintien et le développement de l'asile et de garantir en France l'application de toutes les conventions internationales pertinentes.
<http://www.france-terre-asile.org/>

Comede - Comité médical pour la santé des exilés, s'est donné pour mission d'Agir en faveur de la santé des exilés et de défendre leurs droits.
www.comede.org/

Ligue des droits de l'Homme | LDH, fondée en 1898, elle prend la défense de tous les droits, individuels et collectifs, civils, politiques et sociaux.
www.ldh-france.org/

FASTI, Féministe, anticapitaliste, et tiers mondiste, la FASTI qui tire sa légitimité du travail de terrain des militants et bénévoles des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s, se bat pour le droit des personnes migrantes depuis près de cinquante ans.
<http://www.fasti.org/>

CCIF - Collectif contre l'Islamophobie en France, a été créé en 2003 en réaction à l'islamophobie rampante qui gagnait le territoire français. Des citoyens ont alors souhaité réagir
www.islamophobie.net/

MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Né dans la clandestinité et la résistance au nazisme et au fascisme, le MRAP a été créé en 1949, à l'initiative d'anciens résistants et déportés. Droits des migrants et étrangers
www.mrap.fr/

RESF, le Réseau éducation sans frontières, réseau de collectifs, de mouvements associatifs, de mouvements syndicaux, de soutiens politiques et de personnes issues de la société civile militant contre l'éloignement d'enfants étrangers scolarisés en France, causé par l'éloignement de leurs parents étrangers en situation irrégulière.
<http://www.educationsansfrontieres.org/>

Migreurop, est un réseau européen et africain de militants et chercheurs dont l'objectif est de faire connaître et de lutter contre la généralisation de l'enfermement des étrangers et la multiplication des camps, dispositif au cœur de la politique d'externalisation de l'Union européenne.
<http://www.migreurop.org/>

Les amoureux au ban public, En juin 2007, le mouvement des Amoureux au ban public naît sur impulsion de la Cimade qui voit affluer un nombre croissant de couples franco-étrangers à ses permanences juridiques.
<http://www.amoureuxauban.net/>

L'observatoire des discriminations, Centre de recherche et d'études visant à mesurer et étudier les discriminations en France. l'Université Paris I Panthéon Sorbonne
www.observatoiredesdiscriminations.fr/

Les indivisibles, sont un groupe de militants dont le but est de déconstruire, notamment grâce à l'humour et l'ironie, les préjugés ethno-raciaux et en premier lieu, celui qui nie ou dévalorise l'identité française des Français non-Blancs.
www.lesindivisibles.fr/

Le musée de l'histoire de l'immigration, a pour mission de "rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIXe siècle".
<http://www.histoire-immigration.fr>

QUELQUES LECTURES

REVUES

Migrations internationales : un enjeu Nord-Sud ?, Revue Alternatives Sud, vol.22, 2015. Numéro coordonné par François Gemenne. Edition CETRI-Syllepse.
<http://www.cetri.be/Migrations-internationales-un-lang=fr>

Causes communes, revue publiée par La Cimade, tente de proposer un autre traitement de l'actualité des migrations. En mêlant reportages, témoignages et analyses de fond. Revue grand public qui permet à chacun de se saisir des débats actuels autour de l'immigration. En ces temps de montée de discours xénophobes, vous trouverez aussi dans cette revue trimestrielle les outils indispensables pour battre en brèche les idées reçues et les fantasmes autour de l'immigration.
<http://boutique.lacimade.org/products/abonnement-causes-communes-france>

Hommes & Migrations, revue sur les migrations en France et dans le monde. Elle publie des dossiers thématiques sur les flux migratoires, les réalités de l'immigration, les politiques publiques, et le dialogue interculturel. Depuis 2006, elle est éditée par le "Musée de l'histoire de l'immigration", www.hommes-et-migrations.fr/

GUIDES

Petit guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations, RITIMO, nouvelle édition 2017

Petit guide pour comprendre les migrations internationales, CIMADE, édition 2016.

Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants, CIMADE, 3^{ème} édition, 2016.

BD

127, rue de la Garenne, le bidonville de La Folie à Nanterre, le beau webdocumentaire raconte, à partir des archives sonores de Monique Hervo, des planches du roman graphique *Demain Demain* de Laurent Maffre et d'une création sonore de Fabrice Osinski, la vie quotidienne et l'histoire et les luttes des habitants du bidonville de la Folie à Nanterre de 1950 à 1971.

Petit manuel du parfait réfugié politique de Manan Neyestani "Ce précis de débrouillardise appliquée interroge sur la responsabilité collective des Français face à l'accueil de ceux qui ne peuvent plus vivre dans leur propre patrie."

Un an à Calais de Louise Druelle, Mai 2014, l'artiste, alias Loup Blaster, retourne à Calais, sa ville natale et y découvre les campements de ceux que l'on appelle "les migrants". Pendant un an, elle partage le quotidien de ces femmes et hommes venus de Syrie, d'Érythrée ou du Soudan et le raconte à travers un reportage dessiné.

Mi petit, mi grand... Afin de dénoncer le drame des migrants, le dessinateur Zep décide de confronter son fameux personnage Titeuf à la guerre, à la mort et à la nécessité de s'enfuir.

Les nouvelles de la Jungle : une enquête de Lisa Mandel et Yasmine Bouagga La dessinatrice Lisa Mandel et la sociologue Yasmine Bouagga, chercheuse au CNRS, ont entrepris, depuis le 20 février 2016, de raconter en bande dessinée le quotidien des migrants et réfugiés installés dans les camps à proximité des points de passage vers le Royaume Uni ou en attente de la possibilité de pouvoir déposer une demande d'asile ou de titre de séjour en France.

Des oiseaux migrateurs, l'association la CIMADE, a fait réaliser par l'artiste Federico Geller une petite bande dessinée pour sensibiliser le public aux difficultés rencontrées par les migrants et réfugiés qui arrivent ou séjournent sur le territoire français.

FILMOGRAPHIE

"VoIspécial" Un film documentaire suisse réalisé par Fernand Melgar, 2011.

"Fuocoammare, au de-là de Lampedusa" Un film documentaire italien de Gianfranco Rosi, 2016.

"Immigrations : trois films contre les idées reçues" En ligne sur Mediapart.fr

"On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici !" Court métrage signé du Collectif des cinéastes pour les sans-papiers, 2010.

"Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin" Série de 3 documentaires de Yamina Benguigui, 1997.

"La saga des immigrés (1960-1990)" Un documentaire d'Edouard Mills-Affif et Anne Riegel, 2007

"Droit du sol. Ici ou là-bas" Un documentaire de Diden Zegaoui, 2004.

"Immigrations et délinquance : l'enquête qui dérange" Documentaire en 2 épisodes. 2014. Disponible en ligne.

"La machine à expulser" Web-documentaire réalisé de Julie Chansel et Mickaël Mitz, 2011.

"Les amoureux au ban public, le film" Un documentaire de Nicolas Ferran, 2011.

"Il paraît qu'eux" Un documentaire de Greg Ruggeri, 2012. Associés, une collection de films, une exposition et un magazine pour lutter contre les préjugés et les discriminations.

"La fin de la pauvreté" Un film de Philippe Diaz, 2008.

"Invisibles, les bénévoles de Calais" Un documentaire de Pascal Crépin (Association Mine de rien), 2014.

"La Mécanique des flux" Un documentaire de Nathalie Loubeyre, 2016.

"La torture au bout du Fil" Un documentaire de Keren Shayo, 2014. Disponible en ligne

« **Voyage en barbarie** »
Un documentaire de Delphine Deloget et Cécile Allégra, 2014.

"Les Messagers" Un documentaire d'Hélène Cruzilat et Laetitia Tura, 2014

"Mediterranea" Un film de Jonas Carpignano, 2015.

Le **Centre d'information Inter-Peuples** (Grenoble) est une association de solidarité internationale fondée en 1980. Il est membre du RITIMO (Réseau des Centres de documentation et d'information pour le développement durable et la solidarité internationale) qu'il représente dans l'Isère. Son centre de documentation interculturel et international est ouvert au public (du mardi au vendredi de 13h30 à 18h). Il propose une documentation, écrite et audiovisuelle, portant sur tous les pays et peuples du monde, et sur de nombreux thèmes : développement, mal-développement, malnutrition, environnement, relations Nord-Sud-Est, racisme, immigration, droit des étrangers, paix, conflits, désarmement, éducation à la paix et à la citoyenneté...

Ce dossier "**Migrants et migrantes : Solidarité !**", a été réalisé par le Centre d'Information Inter-Peuples. Il entre dans le cadre des dossiers qu'il produit régulièrement. Des dossiers qui proposent, sur un pays, une région du monde, ou un thème donné, un éclairage historique, des données de base et des analyses d'ordre social, économique, politique, culturel. À partir d'articles de presse, d'extraits d'ouvrages, de revues et d'articles originaux. Avec une introduction du CIIP. Le tout accompagné de nombreuses illustrations. Sont proposés également une bibliographie et une sitographie.

DOSSIERS DE PRESSE ou de SYNTHÈSE produits par le CIIP et actuellement disponibles :

- **Syrie : désastre humanitaire, chaos politique**, CIIP, janvier 2016, 48 p. / 6 €
- **Yémen : un désastre en cours**, CIIP, septembre 2015, 24 p. / 3 €
- **Du Maghreb au Moyen-Orient, les luttes des femmes pour leurs droits**, CIIP, août 2014, 58 p. / 8 €
- **Lutte des femmes de Ouarzazate (Maroc) contre les dérives du micro-crédit**, Maroc Solidarités Citoyennes - CIIP, décembre 2013, 32 p. / 3 €
- **Iran : Continuité ou changement ? Théocratie ou Démocratie ?** CIIP, novembre 2013, 52 p. / 6 €
- **Maroc, mobilisations populaires et répressions**, Maroc Solidarités Citoyennes et CIIP, mars 2013, 31 p. / 3 €
- **Les enfants de la dictature : "photographie" du Chili contemporain**, Elodie Queffelec - CIIP, janvier 2013, 100 p. / 8 €
- **Indiens Mapuche (Chili, Argentine) : ces gens de la terre**, CIIP, avril 1998 réactualisé en 2013, 48 p. / 6 €
- **La longue marche des Roms vers la conquête de leurs droits**, CIIP, octobre 2012, 31 p. / 5 €
- **La guerre d'Algérie**, CIIP, 1985 réactualisé en 2012 - 85 p / 8€
- **La décroissance, une idée à forte croissance !** CIIP, janvier 2011, 58 p. / 6 €
- **Razzia sur les terres arables, quelles résistances ?** CIIP, janvier 2011, 27 p. / 5 €
- **Enfants des rues, enfants non reconnus, enfants sans droits**, Maroc Solidarités Citoyennes et CIIP, novembre 2008, 28 p. / 6 €
- **Esclavages d'hier et d'aujourd'hui** CIIP, décembre 1994, réactualisé en 2008 - 120 p. / 8 €
- **Vous avez dit francophonie ?** Actes des rencontres organisées le 27/11/2004 à l'IFTS – Echirrolles (38), 2005, 32 p. / 3 €

PUBLICATIONS du CIIP :

- **Paroles de Chiliens de la région grenobloise**, Groupe d'Appui franco-chiliens et CIIP, janvier 1990, réimprimé en 2013, 64 p. / 5 €
- **Paroles maghrébines d'immigrés de Grenoble**, CIIP, 1982, 123 p. / 10 €

CENTRE D'INFORMATION INTER-PEUPLES - Maison des Associations

6, rue Berthe de Boissieux - 38000 Grenoble

Tél. : 04.76.87.59.79

Courriel : ciip@wanadoo.fr - Site web : www.ciip.fr

